

**Exercice 2008.** *La Mobilière bouge.*



***La Mobilière***  
*Assurances & prévoyance*

*Allier mouvement et perspective dans un même concept. Un défi relevé haut la main par Andreas Greber, photographe. Parti à la rencontre de collaboratrices et de collaborateurs de la Mobilière en divers endroits de Suisse, il les a accompagnés et photographiés sous deux angles différents, à la même vitesse d'obturation. Sans conteste, entre ses mains, la photo est un art à part entière.*

*Mouvement et perspective: à l'heure où le monde est ébranlé par la crise financière, ces deux mots résument bien la situation. L'année 2008 aura peut-être servi de catalyseur à la genèse de perspectives et de valeurs durables. L'avenir nous le dira.*

*Entièrement réaménagé, l'ancien site de Sulzer, à Winterthour, vit une renaissance: des entreprises s'y sont installées, créant de nouveaux emplois, et les particuliers lui insufflent une vie nouvelle. Notre agence générale sur place suit l'évolution, car la proximité client est pour nous une priorité.*

*Le team Mobilière de Winterthour **sur place**: Erwin Kurmann, agent général (deuxième à partir de la droite), en déplacement avec des spécialistes du service des sinistres: Stefanie Bolli (à l'extrême gauche) en discussion avec Bruno Knöpfli. Sandra Scherrer (à droite) travaille au support vente.*





## Chiffres clés des comptes annuels consolidés

| <b>Non-vie et vie</b>                                                                                     | <b>2008</b>     | 2007     | Variation<br>% |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|----------|----------------|
| en millions de CHF                                                                                        |                 |          |                |
| Primes brutes                                                                                             | <b>2 846,0</b>  | 2 749,0  | + 3,5          |
| Primes acquises pour compte propre                                                                        | <b>2 677,9</b>  | 2 582,0  | + 3,7          |
| Provisions techniques pour compte propre                                                                  | <b>7 515,1</b>  | 7 349,9  | + 2,2          |
| Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers                                                | <b>1 494,8</b>  | 2 103,7  | - 28,9         |
| Placements de capitaux                                                                                    | <b>10 779,9</b> | 10 863,7 | - 0,8          |
| Placements pour le compte et au risque de tiers                                                           | <b>1 494,8</b>  | 2 103,7  | - 28,9         |
| Résultat technique                                                                                        | <b>337,3</b>    | 110,1    | + 206,4        |
| Résultat financier                                                                                        | <b>- 263,7</b>  | 304,0    | - 186,7        |
| Résultat extraordinaire                                                                                   | <b>- 27,1</b>   | - 20,0   | - 35,5         |
| Bénéfice annuel consolidé                                                                                 | <b>27,6</b>     | 340,9    | - 91,9         |
| Capital propre consolidé                                                                                  | <b>2 528,9</b>  | 2 745,9  | - 7,9          |
| Rendement du capital propre                                                                               | <b>1,0%</b>     | 12,9%    |                |
| <b>Non-vie</b>                                                                                            |                 |          |                |
| Primes brutes                                                                                             | <b>2 110,4</b>  | 2 060,0  | + 2,4          |
| Primes acquises pour compte propre                                                                        | <b>1 973,4</b>  | 1 920,8  | + 2,7          |
| Provisions techniques pour compte propre                                                                  | <b>4 280,1</b>  | 4 268,7  | + 0,3          |
| Résultat technique                                                                                        | <b>307,6</b>    | 103,8    | + 196,3        |
| Résultat financier                                                                                        | <b>- 182,9</b>  | 217,0    | - 184,3        |
| Résultat après impôts                                                                                     | <b>80,1</b>     | 254,4    | - 68,5         |
| Ratio sinistres à primes pour compte propre                                                               | <b>56,5%</b>    | 67,3%    |                |
| Taux de frais pour compte propre                                                                          | <b>26,2%</b>    | 25,7%    |                |
| Taux autres frais techniques (y c. parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance) pour compte propre | <b>1,7%</b>     | 1,6%     |                |
| Ratio combiné pour compte propre                                                                          | <b>84,4%</b>    | 94,6%    |                |
| <b>Vie</b>                                                                                                |                 |          |                |
| Primes brutes                                                                                             | <b>735,6</b>    | 689,0    | + 6,8          |
| Primes acquises pour compte propre                                                                        | <b>704,5</b>    | 661,2    | + 6,5          |
| Provisions techniques pour compte propre                                                                  | <b>3 235,0</b>  | 3 081,2  | + 5,0          |
| Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers                                                | <b>1 494,8</b>  | 2 103,7  | - 28,9         |
| Résultat technique                                                                                        | <b>29,7</b>     | 6,3      | + 371,4        |
| Résultat financier                                                                                        | <b>- 80,8</b>   | 87,0     | - 192,9        |
| Résultat après impôts                                                                                     | <b>- 52,5</b>   | 86,5     | - 160,7        |
| Taux de frais pour compte propre                                                                          | <b>16,2%</b>    | 16,7%    |                |

Variation d'un chiffre du compte de profits et pertes en %, + = effet positif sur le résultat, - = effet négatif sur le résultat

## Chiffres clés du Groupe

|                                                     |          |
|-----------------------------------------------------|----------|
| <b>Chiffres clés des comptes annuels consolidés</b> | <b>2</b> |
|-----------------------------------------------------|----------|

## Avant-propos

|                             |          |
|-----------------------------|----------|
| <b>Résumé de l'exercice</b> | <b>4</b> |
|-----------------------------|----------|

## Philosophie

|                                              |          |
|----------------------------------------------|----------|
| <b>Guidés par le principe du partenariat</b> | <b>6</b> |
| <b>Création de valeur pour nos clients</b>   | <b>7</b> |

## Coopérative

|                                  |           |
|----------------------------------|-----------|
| <b>Rapport de la Coopérative</b> | <b>12</b> |
| <b>Engagement social</b>         | <b>14</b> |
| <b>Délégués</b>                  | <b>16</b> |
| <b>Conseil d'administration</b>  | <b>18</b> |
| <b>Comptes annuels</b>           | <b>20</b> |

## Groupe Mobilière

|                                                  |           |
|--------------------------------------------------|-----------|
| <b>Stratégie, objectifs et perspectives</b>      | <b>30</b> |
| <b>Conseil d'administration de la Holding SA</b> | <b>32</b> |
| <b>Comité de direction</b>                       | <b>34</b> |
| <b>Direction</b>                                 | <b>36</b> |
| <b>Structure de direction</b>                    | <b>38</b> |

## Exercice 2008

|                                                   |           |
|---------------------------------------------------|-----------|
| <b>Résultat global</b>                            | <b>42</b> |
| <b>Non-vie</b>                                    | <b>44</b> |
| <b>Vie</b>                                        | <b>48</b> |
| <b>Placement de la fortune</b>                    | <b>51</b> |
| <b>Gestion des marques, publicité, sponsoring</b> | <b>52</b> |
| <b>Ecologie et développement durable</b>          | <b>58</b> |
| <b>Engagement en faveur de l'environnement</b>    | <b>59</b> |
| <b>Gestion des risques</b>                        | <b>60</b> |
| <b>Ressources humaines</b>                        | <b>62</b> |
| <b>Gouvernance d'entreprise</b>                   | <b>65</b> |
| <b>Comptes annuels consolidés</b>                 | <b>70</b> |

## Autres informations

|                                             |           |
|---------------------------------------------|-----------|
| <b>Représentations</b>                      | <b>93</b> |
| <b>Agences générales et agents généraux</b> | <b>94</b> |
| <b>Impressum</b>                            | <b>96</b> |

## Résumé de l'exercice

**Dans les affaires d'assurances, le Groupe Mobilière clôt un excellent exercice 2008.**

**Notre solide position sur le marché et un faible taux de sinistralité en sont les facteurs positifs les plus marquants. Par contre, le résultat financier, plombé par la crise financière, est peu réjouissant.**

L'année 2008 avait bien commencé. L'évolution des affaires d'assurance, la conjoncture économique et le bon moral des ménages, ainsi que l'absence de catastrophe naturelle en Suisse, nous ont donné, pendant plusieurs mois, toutes les raisons de nous réjouir. Nous avons enregistré d'excellents résultats techniques et la croissance de notre volume de primes était une fois de plus supérieure à celle de nos compétiteurs, en dépit d'une concurrence agressive. Nos agences générales ont plus que compensé la baisse du niveau des primes par la conclusion d'affaires nouvelles et d'affaires de remplacement.

Or, la crise des marchés financiers a pris au quatrième trimestre une telle ampleur qu'elle est considérée aujourd'hui comme l'événement majeur de 2008. Dans notre monde globalisé, la situation catastrophique aux Etats-Unis et les faillites de banques renommées n'ont épargné personne. Les principales causes de la crise sont à présent connues: une politique monétaire américaine trop libérale et les excès commis sur les marchés bancaires et immobiliers. Partout dans le monde, les gouvernements, par des plans de relance et des interventions étatiques, tentent d'éviter une extension des effets de la crise à l'économie toute entière. En Suisse aussi, la crise déborde sur l'économie réelle, et force est de constater qu'après des années de haute conjoncture la récession ne pourra être évitée.

Le secteur de l'assurance s'est retrouvé sous les feux de la rampe par le fait du premier assureur américain en termes de valeur boursière, qui n'a pu conserver sa solvabilité qu'à grands renforts d'argent public. Une quasi-faillite provoquée non pas par des risques d'assurance, mais par des engagements de plus de 400 milliards de dollars US dans des dérivés de crédit.

Fort heureusement, cet événement n'a en rien entamé la confiance du public envers les compagnies opérant dans leur cœur de métier.

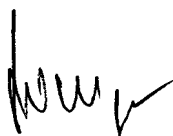
Néanmoins, l'investisseur que nous sommes est lui aussi fortement touché. Ainsi, après le résultat record de l'année précédente, le Groupe Mobilière affiche un résultat 2008 modeste, en dépit d'excellents résultats techniques. Toutefois, dans un contexte financier difficile, nous conservons toute notre solidité et demeurons pour nos clientes et nos clients, tant en vie qu'en non-vie, un partenaire digne de confiance.

Nous remplissons à 434% les quotients de solvabilité (Solvabilité I) exigés par l'Office fédéral des assurances privées, ce qui nous vaut une place de choix parmi les assureurs directs suisses. Au cours de ces dernières années, nos fonds propres, pourtant déjà extrêmement robustes, ont doublé. Ancrage coopératif, autonomie et indépendance obligent, nous avons fait preuve d'une grande prévoyance. Et aujourd'hui, nous disposons des moyens nécessaires, par exemple, pour résister aux évolutions néfastes des marchés financiers. Notre confortable dotation en capital nous permet en outre de poursuivre les importants projets mis en chantier. Nous entendons en effet être parés technologiquement pour l'avenir et la reprise économique.

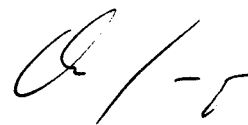
Nos clients seront heureux d'apprendre que malgré la crise des marchés financiers, ils bénéficieront d'une participation aux excédents. Après les PME, ce sont à nouveau les particuliers qui, dès mi-2009, peuvent escompter une réduction de 20% de leurs primes d'assurance ménage. Cette ristourne est rendue possible par le brillant résultat réalisé dans les affaires d'assurances et par la forte dotation du fonds d'excédents développé au cours des années précédentes.

Nous remercions nos clientes et nos clients de leur fidélité à la Mobilière. Avec eux, nous avons noué de longue date des relations d'authentique partenariat. Ces relations sont choyées par nos agences générales, à travers leur engagement sans faille au niveau local, soutenues par nos collaborateurs de la Direction. Rien d'étonnant, dès lors, à ce que le taux de satisfaction de nos clients en matière de prestations et de gestion de sinistres atteigne un nouveau sommet. Ni à ce qu'en comparaison avec nos principaux

concurrents, nous répondions le mieux aux attentes clientèle, comme le montre le graphique en page 52. Nous en sommes particulièrement fiers. Toute notre reconnaissance va à nos collaboratrices et nos collaborateurs, sans qui la mise en œuvre de l'orientation clientèle, précepte suprême de notre entreprise, resterait lettre morte. Et qui, aujourd'hui comme demain, est le facteur essentiel du succès de la Mobilière.



Albert Lauper  
Président du Conseil  
d'administration



Urs Berger  
CEO



## Guidés par le principe du partenariat

**La Mobilière est actuellement le seul grand groupe d'assurance suisse exclusivement aux mains d'une coopérative. Prudente, indépendante, et forte de sa base capitaliste, elle inscrit son action sur le long terme, tant dans le domaine de l'assurance que dans celui des placements, et fait profiter de son succès non pas des actionnaires mais ses clients.**

### Un acteur majeur du marché

Le Groupe Mobilière se positionne avec succès comme assurance mutualiste guidée par le principe du partenariat. Fondé à l'origine dans le but de supporter solidairement les risques et les conséquences de sinistres, il démontre que le modèle de coopérative peut s'affirmer dans un contexte de libre marché. Cette réussite présuppose une capacité intrinsèque d'adaptation au changement permanent, car en l'absence d'actionnariat, l'entreprise ne peut compter que sur elle-même. La Mobilière doit sa vitalité à une gestion d'entreprise prudente et à la mise en œuvre de stratégies visionnaires. Elle est un acteur majeur du marché suisse de l'assurance.

### Les intérêts de l'entreprise et ceux de ses clients convergent

Fondée en 1826, la Mobilière est la plus ancienne société d'assurances privée de Suisse. Depuis sa création, elle est organisée en coopérative. Cette forme juridique a, pour elle, fait ses preuves: la Mobilière, sous son organisation faîtière de coopérative, est une entreprise performante. Comme de juste, ce sont avant tout ses clients qui profitent de cette performance économique, notamment sous forme de participation aux excédents, et non de dividendes versés à des actionnaires. La Mobilière entend offrir à ses clients des services de conseil et de prestations les plus personnalisés possible, tant pour la conclusion d'assurances qu'en règlement de

sinistres, et ce, également sur les canaux électroniques. Cette orientation et cette proximité clientèle s'expriment pleinement à travers un réseau d'agences générales présent dans tout le pays.

La philosophie qui sous-tend notre forme coopérative se traduit également dans la gestion de l'entreprise, inscrite dans l'optique du long terme. Ne pas devoir rendre compte de l'évolution à court terme du cours de l'action est un avantage indéniable. En effet, notre domaine d'activités se façonne sur le long terme, parce que le volume de dommages varie sensiblement sur des années voire des décennies. Pour absorber des variations de cette ampleur, mais aussi les évolutions défavorables des marchés financiers, tout en finançant son développement, le Groupe Mobilière doit disposer d'importants capitaux propres, même s'il n'est pas coté en bourse. Ne pouvant nous procurer ces moyens sur le marché des capitaux, nous sommes tributaires d'une base capitaliste extrêmement solide.

Aussi la gestion des affaires d'assurance, pour répondre à ces impératifs de durabilité et d'auto-financement, doit-elle reposer sur des stratégies à long terme. Les risques pris dans les affaires d'assurances et de placements de capitaux sont proportionnés à nos capitaux propres. En termes de fonds propres, le Groupe Mobilière occupe d'ailleurs une place de choix parmi les assureurs directs suisses.

### Les délégués représentent les intérêts des clients

L'organisation faîtière du Groupe Mobilière en témoigne: les délégués et le Conseil d'administration de la Coopérative – en leur qualité de représentants des clients – veillent à ce que les intérêts de ces derniers soient durablement préservés. La conduite stratégique et opérationnelle du Groupe incombe aux organes de la holding. Les interactions entre ces organes sont décrites au chapitre «Gouvernance d'entreprise».



## Création de valeur pour nos clients

Contrairement aux compagnies concurrentes, qui versent les liquidités excédentaires à leurs actionnaires, c'est à ses preneurs d'assurance que la Mobilière attribue une part de son profit. La participation aux excédents n'est pas réservée exclusivement aux souscripteurs de contrats d'assurances sur la vie. Nos assurés du secteur non-vie aussi profitent largement de cet avantage lié à la structure coopérative de notre société.

### Participation aux excédents dans les affaires vie collectives

Dans le domaine de la prévoyance professionnelle, nous assurons les risques décès, invalidité et longévité pour des institutions de prévoyance. Nos clients ont le choix entre deux types de relations contractuelles.

Dans l'un, le client souscrit une assurance collective classique pour les risques mentionnés plus haut. Les assurés ont ainsi la garantie de percevoir la quote-part légale d'excédents. Les risques et les excédents sont compensés solidairement entre eux. En 2008, 94% des revenus ont été reversés aux institutions de prévoyance sous forme de rentes, de prestations en capital, d'attributions d'excédents et de provisions. Ce taux est nettement plus élevé que la quote-part légale (90%) et que la moyenne des quotes-parts d'attribution de nos concurrents.

Dans l'autre, la participation aux excédents dépend de l'évolution effective du risque spécifique de l'institution de prévoyance (solde du compte des recettes et des dépenses). Cette dernière a ainsi la possibilité de bénéficier de l'attribution de parts d'excédents substantielles sous forme de ristournes. Les produits de ce genre impliquent une prise de risque relativement importante de la part du client et sont donc principalement destinés aux grandes institutions de prévoyance.

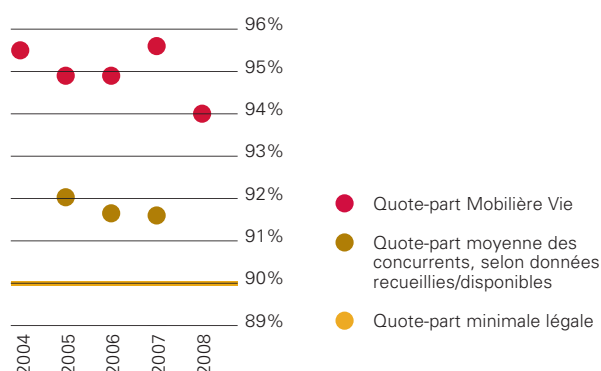
### Détermination des excédents en assurance vie individuelle

En assurance vie individuelle, l'excédent résulte de la différence positive entre l'état des recettes (primes d'assurance, provision au début de la période de décompte, produits des provisions) et l'état des dépenses (prestations versées sous forme de rente ou de capital, provision à la fin de la période de décompte, coût du capital, résultat de la réassurance, frais d'administration et d'encaissement et commissions payées). Le principe de calcul est le même pour tous les contrats. Le résultat, positif ou négatif, sert de base au calcul des ajustements de prime pour les affaires nouvelles, des renforcements supplémentaires des provisions ou des participations aux excédents.

### Notre priorité: offrir des primes avantageuses

En vie risque pur, notre objectif premier est d'offrir des primes avantageuses à nos souscripteurs privés, non de dégager des excédents. Pour ce faire, nous affinons toujours plus la segmentation du marché en profils de risques similaires. Grâce à ce découpage, nous pouvons évaluer de manière plus précise les prestations que nous aurons à verser et, partant, offrir des primes particulièrement attrayantes. En assurance décès, notre système de tarification est basé sur des primes nettes. Les clients savent ainsi exactement quelles primes ils doivent payer. La

Participation aux excédents dans les affaires collectives soumises à la quote-part légale



Mobilière supporte le risque lié à l'évolution du marché financier et celui de la mortalité.

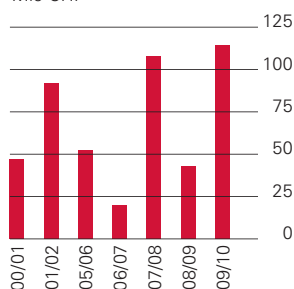
### Participation aux excédents dans les affaires non-vie également

Dans certaines branches de l'assurance non-vie, nos grands comptes profitent également d'un régime contractuel de participation aux excédents. En raison de notre forme coopérative, nous entendons cependant faire profiter tous les clients du succès de l'entreprise. Depuis 1939, les statuts prévoient que les assurés puissent bénéficier d'une participation à la bonne marche des affaires sous forme de versements prélevés sur le fonds d'excédents. Ces attributions et versements d'excédents dépendent de l'évolution des affaires. Ainsi, en 2003 et 2004, aucun versement n'a pu être fait. Les clients seront heureux d'apprendre que la crise des marchés financiers n'a aucun effet néfaste pour eux actuellement, puisque à partir de mi-2009, ils peuvent à nouveau escompter une réduction de 20% de leur prime d'assurance ménage ce qui équivaut à un montant de plus de 100 millions de CHF. Ce versement est possible grâce à notre résultat technique et à la forte dotation du fonds d'excédents développé au cours des années précédentes.

Les décisions concernant l'utilisation des excédents appartiennent au Conseil d'administration. Selon les dispositions statutaires, la participation aux excédents peut être limitée à certaines branches d'assurance, à certains cercles de preneurs d'assurance ou groupes de risques.

#### Ristournes aux clients en affaires non-vie

y compris les mesures d'accompagnement  
Mio CHF



*Le Groupe Mobilière bâtit sa réussite commerciale sur l'étroite interaction entre ses plus de 80 agences générales et ses Directions de Berne et de Nyon. Ces dernières fournissent aux agents généraux et au service externe des produits qui, parce qu'ils répondent pleinement aux besoins des clients, sont facteurs de notre succès.*



*Ci-dessus: Un team solide **au service des agences générales**. À l'extrême droite, Christoph Tschumi, responsable Assurance responsabilité civile, et ses spécialistes de la responsabilité civile entreprise et des assurances techniques: Claudia Eggeler, Lorenz Krebs, Rafael Ellenberger et Barbara Agoba (de g. à d.).*



## Rapport de la Coopérative

### Assemblée des délégués

À l'Assemblée du 16 mai 2008, les délégués ont approuvé le rapport et les comptes annuels 2007 de la Coopérative. Ils ont décidé de la répartition du bénéfice au bilan et donné décharge au Conseil d'administration. L'Assemblée a pris acte du décès des anciens délégués Hans Burri-Schilling (Bischofszell) et Hans Rudolf Nebiker-Dubach (Diegten) ainsi que des anciens administrateurs Walter Senn (Berne) et Adalbert Durrer (Alpnach Dorf). Elle a pris congé des administrateurs Käthi Bangerter (Aarberg) et Peter Giger (Ittigen) en leur exprimant ses vifs remerciements pour leur longue et fructueuse activité au sein de la société. Ont été nouvellement élus au Conseil d'administration: Dora Andres (Schüpfen), Barbara Rigassi (Muri b. Bern) et Peter Müller (Stein am Rhein). PricewaterhouseCoopers SA a été confirmée dans ses fonctions d'organe de révision pour l'exercice 2008.

Des séances d'information ont été organisées à l'automne dans quatre régions de Suisse à l'intention des délégués, afin de favoriser le dialogue en cercle plus restreint.

La liste actuelle des délégués se trouve aux pages 16–17 du présent rapport.

### Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni à trois reprises en 2008.

Lors de la séance de printemps, il a préparé l'Assemblée des délégués puis exercé les droits de la Mobilière Suisse Société Coopérative, unique actionnaire de la Mobilière Suisse Holding SA, à l'Assemblée générale de cette dernière. L'Assemblée générale a élu Rudolf Stämpfli (Berne) à la succession de Peter Giger (Ittigen) au Conseil d'administration de la Holding et approuvé le rapport de gestion et les comptes 2007 du Groupe Mobilière. La composition actuelle du Conseil d'administration se trouve aux pages 18–19 du présent rapport. Le Conseil d'administration a en outre pris acte du rapport

détaillé sur la rémunération des membres du Conseil d'administration de la Coopérative et de la Holding SA, ainsi que celle du CEO et des membres du Comité de direction (voir également pages 34–35).

Après l'Assemblée des délégués de mai, comme de coutume, le Conseil d'administration s'est réuni pour une brève séance.

Lors de sa séance d'automne, le Conseil d'administration a réservé sur le fonds d'excédents de la Coopérative 10 millions de CHF supplémentaires destinés au soutien de projets de prévention en lien avec des dangers naturels. Il a en outre approuvé l'affectation de 5 millions de CHF au financement d'une chaire extraordinaire de climatologie (recherche sur les conséquences des changements climatiques dans les régions alpines) à l'Université de Berne. Enfin, il a choisi les candidats qu'il proposera à l'ensemble des membres de la Coopérative lors des futures élections des délégués dans la région Ouest et le canton de Schaffhouse.

**Comptes annuels**

La Mobilière Suisse Société Coopérative clôt ses comptes annuels (voir pages 20 à 22) sur un bénéfice de 20,5 millions de CHF (exercice précédent: 19,1 millions de CHF). Le compte de profits et pertes comprend principalement le rendement de participation provenant des dividendes de 12,0 millions de CHF (identiques à ceux de l'exercice précédent) et le produit d'intérêt de 7,5 millions de CHF (exercice précédent: 6,8 millions de CHF) du prêt accordé à la Mobilière Suisse Holding SA.

La fortune investie se compose de la participation dans la Mobilière Suisse Holding SA et du prêt accordé à cette dernière.

Les actifs circulants se montent à 100,5 millions de CHF (exercice précédent: 80,9 millions de CHF). Le capital de tiers, constitué par le fonds d'excédents des assurés, s'établit à 79,1 millions de CHF (exercice précédent: 71,4 millions de CHF). De ce montant, 19,6 millions de CHF ont été mis en réserve pour le financement de projets de prévention des crues et 5,0 millions de CHF (hors TVA) pour la chaire de climatologie.

Le capital propre (avant utilisation du bénéfice) est en hausse, à 920,4 millions de CHF (exercice précédent: 911,7 millions de CHF).

**Utilisation du bénéfice**

Le bénéfice au bilan est de 47,4 millions de CHF. La proposition du Conseil d'administration relative à son utilisation figure en page 23. Le Conseil d'administration demande à l'Assemblée des délégués, qui aura lieu le 8 mai 2009, de l'avaliser. Il prévoit notamment une attribution de 8,0 millions de CHF (identique à celle de l'exercice précédent) au fonds d'excédents des assurés.

## Engagement social

**La Coopérative double le montant des contributions allouées à la prévention des dangers naturels et promeut désormais la recherche sur l'évolution climatique. Les engagements traditionnels sont maintenus.**

### Dangers naturels: la Mobilière soutient des projets de prévention

Le Conseil d'administration a décidé de doubler le montant de son soutien à des projets de prévention de dangers naturels, qui passe ainsi de 10 à 20 millions de CHF. Cet investissement, prélevé sur le fonds d'excédents, doit permettre de financer des projets futurs.

La décision de soutenir des projets de prévention par des moyens prélevés sur le fonds d'excédents trouve son origine dans les inondations exceptionnelles de 2005. Or, il existe d'autres dangers naturels, tels que les glissements de terrain, chutes de pierres ou avalanches, et certaines régions sont de plus en plus souvent touchées. Même si les dommages sont couverts, la population de ces régions souffre des conséquences de tels événements. Aussi la prévention revêt-elle une importance capitale, dans l'intérêt non seulement des clients, mais aussi de la Mobilière.

Afin d'utiliser le mieux possible les fonds affectés à la prévention, la Mobilière demande à ses agences générales locales de recenser les projets de prévention en cours de planification dans leurs régions respectives. Fin 2008, 27 de ces projets ont reçu notre soutien. Plusieurs sont terminés, mais d'autres se trouvent encore au stade de la planification ou de la réalisation. La Mobilière soutient uniquement des projets

financés par les autorités publiques, à la condition que les cartes des dangers soient disponibles. En règle générale, elle prend en charge 50% du coût incombant à la commune. Fin 2008, nous étions engagés à hauteur de 7,2 millions de CHF au total. En règle générale, notre financement initial se traduit par un volume d'investissement dix fois supérieur.

Le projet le plus important est la construction d'un canal de décharge de la rivière Enziwigger à Willisau, une ville du canton de Lucerne ayant à nouveau subi des inondations dévastatrices. Ce canal long d'un kilomètre est une protection efficace contre les crues. Il permet d'évacuer les eaux tout en retenant les bois dérivants. Sa construction, que nous soutenons à hauteur de 1,85 million de CHF, sera terminée en juin 2009.

Un large éventail de mesures permet de protéger des zones d'habitation, artisanales et industrielles, mais aussi des routes cantonales et communales, des infrastructures publiques et des terres agricoles. Il convient de relever que dans de nombreux cas, la mise en œuvre d'un projet de prévention va de pair avec la revitalisation d'un cours d'eau et l'aménagement écologique d'une zone. Pour tout complément d'information sur la prévention des dégâts naturels, veuillez consulter notre site [www.mobi.ch](http://www.mobi.ch) → La Mobilière → Engagement → Prévention et sécurité → Prévention dangers naturels.

### Engagement en faveur de projets de prévention

Projets approuvés en 2008



### Recherche sur les conséquences des changements climatiques

Depuis l'automne 2008, la Mobilière rend possible, par un financement de 5 millions de CHF, la création d'une chaire de climatologie en régions alpines à l'Université de Berne. Pour en savoir davantage sur nos engagements dans le domaine de la protection de l'environnement, lisez les comptes rendus aux pages 58–59.

### Fondation du Jubilé

Créée en 1976, la Fondation du Jubilé a pour but de promouvoir les sciences et la recherche, ainsi que les arts et autres activités culturelles, par des contributions à des institutions, des groupes de personnes et des particuliers actifs dans ces domaines en Suisse. Pendant l'année sous revue, le Conseil de fondation a retenu, parmi plus de 400 demandes, 21 projets auxquels il a octroyé, au total, la somme d'environ 360 000 CHF.

### Dons

La Coopérative apporte son soutien, par le Fonds de donations, à une multitude d'activités sociales, culturelles et d'utilité publique dans toute la Suisse. En 2008, elle a ainsi octroyé à ces activités un total de 600 000 CHF environ. De plus, cette année, la Coopérative a fait un don de 100 000 CHF à la Fondation Théodora. Née en 1993, cette fondation a son siège dans le canton de Vaud. Son but est de soulager par le rire les souffrances des enfants hospitalisés

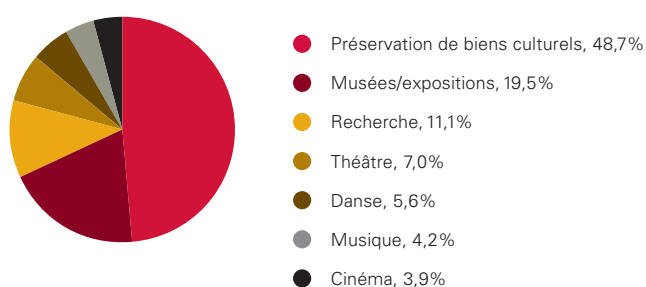
ou handicapés. Actuellement, ses Docteurs Rêves, des artistes et des clowns ayant reçu une formation spéciale, visitent plus de 60 000 enfants par an dans une cinquantaine d'établissements hospitaliers et institutions de Suisse.

### Promotion des arts

La Mobilière soutient la création artistique suisse contemporaine par des achats annuels d'œuvres d'art et le Prix Mobilière. Elle organise en outre régulièrement des expositions d'œuvres de sa collection à l'intention de ses collaborateurs et du public. Intitulée «Traces, pistes et récits», l'exposition 2008 a suscité un vif intérêt, en particulier lors de la traditionnelle Nuit des musées, à laquelle la Mobilière participe depuis la deuxième édition, l'occasion pour elle de faire connaître son engagement pour l'art à un large public.

#### Promotion des sciences, de la recherche et des arts

Dons de la Fondation du Jubilé en 2008



## Délégués

(état au 1<sup>er</sup> janvier 2009)

### Région Ouest

|                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|----------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Canton de Berne</b>     | Ulrich Andreas Ammann, Madiswil<br>Urs Bircher, Hinterkappelen<br>Beat Bräm, Anet<br>Daniel Dünner, Moutier<br>Robert Elsässer, Berthoud<br>Theodor Gerber, Bärau<br>Mario Gianoli, St-Imier<br>Niklaus Gilgen, Schwarzenburg<br>Alexander Glatthard, Spiegel/Berne<br>Danielle Hess, Berne<br>Hans Hiltbrand, Herzogenbuchsee<br>Jörg Huggenberger, Berne<br>Thomas Hurni, Sutz | Lienhard Marschall, Neuenegg<br>Andreas Michel, Meiringen<br>Hansjörg Pfister, Zweisimmen<br>Peter Rychiger, Steffisburg<br>Markus Scheidegger, Gümligen<br>Jürg Schürch, Huttwil<br>Ulrich Sinzig, Langenthal<br>Annamarie Vaucher, Berne<br>Bruno Wägli, Säriswil<br>Peter Widmer, Faulensee<br>Heinz Witschi, Meiringen<br>Hans-Rudolf Zosso, Aarberg |
| <b>Canton de Fribourg</b>  | Christian Haldimann, Morat<br>Thérèse Meyer, Estavayer-le-Lac<br>Jean-Nicolas Philipona, Vuippens<br>Jacques Renevey, Bourguillon                                                                                                                                                                                                                                                | Jean-François Rime, Bulle<br>Philippe Viridis, Marly<br>Werner Wyss, Guin                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Canton de Genève</b>    | Claudio Badi, Le Grand-Saconnex<br>Francis Clivaz, Chambésy                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Bernard Jeanneret, Confignon<br>Raymond Torre, Chêne-Bougeries                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Canton du Jura</b>      | Gérard Donzé, Le Cerneux-Veusil                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Jean-Marie Maître, Boncourt                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>Canton de Neuchâtel</b> | Pierre Feller, Le Locle<br>Daniel Kuntzer, Fontainemelon                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Henri Schaller, Colombier<br>Roger Ummel, La Chaux-de-Fonds                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>Canton de Vaud</b>      | Serge Beck, Le Vaud<br>Philippe Braun, Lausanne                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Patrick de Preux, Lausanne<br>Christian Rovero, Bettens                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Canton du Valais</b>    | Albert Bruno Bass, Naters<br>Jean-Daniel Papilloud, St-Séverin                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Pierre Schaer, Conthey<br>Odilo Schmid, Brigue                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |

### Région Centre

|                                                  |                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                |
|--------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Canton d'Argovie</b>                          | Arnold Brunner, Villmergen<br>Josef Bürge, Baden<br>Thomas Erb, Bözen<br>Philip Funk, Dättwil<br>Walter Glur, Glashütten<br>Stephan Gurini, Lenzburg | Dieter Lämmli, Aarau<br>Tobias Maurer, Aarau<br>Maximilian Reimann, Gipf-Oberfrick<br>Rolf Schmid, Lenzburg<br>Fritz Schneiter, Gipf-Oberfrick |
| <b>Cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne</b> | Gregor Bachmann, Arlesheim<br>Liselotte Baltensperger, Biel-Benken<br>Gabriel Barell, Binningen<br>Marco Fischer-Stocker, Arlesheim                  | Thomas Friedlin, Therwil<br>Dominik Gasser, Allschwil<br>Hans Rudolf Gysin, Pratteln<br>Rudolf Schaffner, Sissach                              |
| <b>Canton de Glaris</b>                          | Andrea R. Trümpy, Glaris                                                                                                                             |                                                                                                                                                |
| <b>Canton de Lucerne</b>                         | Andreas Affentranger, Willisau<br>Dr. Ruedi Amrein, Sursee<br>Reto Bachmann, Hochdorf<br>Daniel Gloor, Sursee                                        | Paul Hug, Lucerne<br>Roland Marti, Ballwil<br>Peter Pfister, Schenkon<br>Matthias Tobler-Kaiser, Meggen                                        |

|                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|---------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Cantons de Nidwald et d'Obwald</b>                               | Josef Bucher, Sachseln                                                                                                                                                                                                                                                                | Josef Windlin-Kiser, Kerns                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Canton de Soleure</b>                                            | Stephan Annaheim, Lostorf<br>Rolf Büttiker, Wolfwil<br>Beat Loosli, Starrkirch-Wil                                                                                                                                                                                                    | Rosemarie Simmen-Messmer, Soleure<br>Hans Späti, Soleure<br>Raoul Stampfli, Soleure                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>Canton de Schwyz</b>                                             | Moritz Betschart, Brunnen                                                                                                                                                                                                                                                             | Josef Kündig-Lüönd, Ibach                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <b>Canton du Tessin</b>                                             | Silvio Eduard Baumgartner, Mendrisio<br>Battista Ponti, Morbio Inferiore                                                                                                                                                                                                              | Diego Scacchi, Orselina<br>Eugenio Torriani, Pura                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Canton d'Uri</b>                                                 | Gabi Huber, Altdorf                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Canton de Zoug</b>                                               | Peter Hegglin-Hürlimann, Edlibach                                                                                                                                                                                                                                                     | Christoph Müller, Baar                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Région Est</b>                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Cantons d'Appenzell Rhodes intérieures et Rhodes extérieures</b> | Katrin Nägeli, Appenzell                                                                                                                                                                                                                                                              | Walter Regli, Appenzell                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Canton des Grisons</b>                                           | Aldo Brändli, Grüşch<br>Christian Cavegn, Churwalden                                                                                                                                                                                                                                  | Volker Fell, Coire<br>Marc E. Wieser, Zuoz                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Canton de St-Gall</b>                                            | Christian Fiechter, Heerbrugg<br>Otto Hofstetter, Uznach<br>Christian Krüger, Staad<br>Karl Müller, St-Gall<br>Jakob Rhyner, Buchs<br>Alfred Ritz, Altstätten                                                                                                                         | René Schwarzmann, Bad Ragaz<br>Rita Schwendener-Manser, St-Gall<br>Martin Zuber, Lütisburg Station<br>Josef Zweifel, Mörschwil                                                                                                                                                                                            |
| <b>Canton de Schaffhouse</b>                                        | poste vacant                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Canton de Thurgovie</b>                                          | Cäcilia Bosshard-Galmarini, Wilen-Gottshaus<br>Max Gimmel, Arbon<br>Raphael Herzog, Frauenfeld                                                                                                                                                                                        | Peter Schütz, Wigoltingen<br>Philipp Stähelin, Frauenfeld<br>Suzanne Thür Brechbühl, Herdern                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>Canton de Zurich</b>                                             | Wolfgang Auwärter, Rikon im Tössstal<br>Oskar Bachmann, Stäfa<br>David Bosshard, Männedorf<br>Rolf Burkhardt, Zurich<br>Marcus Dietrich, Wädenswil<br>Roland Erb, Kloten<br>Märk Fankhauser, Thalwil<br>Hans Gerber, Fehraltorf<br>Marcel Gisler, Flaach<br>Konrad Kaufmann, Dietikon | Christian Kramer, Uitikon Waldegg<br>Konrad Kyburz, Dielsdorf<br>Walter Meier, Eglisau<br>Adrian Meister, Zollikon<br>Rolf E. Schäuble, Andelfingen<br>Kurt Schiesser, Zumikon<br>René Schneider, Meilen<br>Donato Trivisano, Winterthour<br>Rico Trümpler, Zurich<br>Reto Weber, Dielsdorf<br>Ronald Weisbrod, Ebertswil |
| <b>Principauté de Liechtenstein</b>                                 | Engelbert Schurte, Triesen                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |

## Conseil d'administration

(état au 1<sup>er</sup> janvier 2009)

|                            |                                                                                                                                                                                      | Membre depuis | élu-e jusqu'en |
|----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|----------------|
| <b>Président d'honneur</b> | Otto Saxer<br>docteur en droit, avocat, Liebefeld                                                                                                                                    |               |                |
| <b>Président</b>           | Albert Lauper<br>Villars-sur-Glâne                                                                                                                                                   | 2002          | 2012           |
| <b>Vice-président</b>      | Richard Burger<br>ingénieur en génie mécanique EPF, Bottmingen                                                                                                                       | 1992          | 2012           |
| <b>Membres</b>             | Dora Andres<br>économiste d'entreprise, entrepreneure, Schüpfen                                                                                                                      | 2008          | 2012           |
|                            | Susy Bruschweiler<br>CEO du SV Group, Erlenbach                                                                                                                                      | 2002          | 2010           |
|                            | Dieter Burckhardt<br>vice-président du conseil d'administration de<br>Pestalozzi + Co AG, Zollikon                                                                                   | 1998          | 2012           |
|                            | Daniel Eicher<br>CEO de A. Boss & Co AG, Schönbühl-Urtenen                                                                                                                           | 2006          | 2012           |
|                            | Elgar Fleisch<br>docteur ès sciences économiques et sociales, professeur<br>de gestion de l'information et de technologie à<br>l'université de St-Gall et à l'EPF de Zurich, St-Gall | 2003          | 2012           |
|                            | Leana Isler<br>docteur en droit, juge au tribunal administratif du canton<br>de Zurich, partenaire de l'étude d'avocats Spahni Stein,<br>Zurich                                      | 2001          | 2012           |
|                            | Peter Kappeler<br>ingénieur diplômé EPF, entrepreneur, copropriétaire<br>et président du conseil d'administration de<br>Markus Hofstetter AG (MHAG), Küssnacht                       | 2002          | 2010           |
|                            | Luc Meylan<br>licencié en droit, avocat, Neuchâtel                                                                                                                                   | 1988          | 2012           |
|                            | Martin Michel<br>docteur en droit, avocat, Lachen                                                                                                                                    | 2007          | 2011           |
|                            | Franz-Xaver Muheim<br>docteur en droit, avocat et notaire, Altdorf                                                                                                                   | 2002          | 2012           |
|                            | Fritz Mühlemann<br>docteur ès sciences économiques, ancien président<br>de la direction de BKW FMB Energie SA, Rubigen                                                               | 1994          | 2010           |
|                            | Peter Müller<br>docteur ès sciences naturelles (Phil. II), président<br>du conseil d'administration de Knecht & Müller AG,<br>Stein am Rhein                                         | 2008          | 2012           |
|                            | Fulvio Pelli<br>docteur en droit, avocat et notaire, conseiller national,<br>président de la Banque Cantonale du Tessin, Lugano                                                      | 1992          | 2012           |

|                                                                                                                                                                            | Membre depuis                     | élu-e jusqu'en |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|----------------|
| Christian Rey<br>docteur ès sciences économiques, CEO de Rentimo SA,<br>président Rey Hôtels & Residences, président Swiss<br>Hospitality Holding SA, Versoix              | 2002                              | 2010           |
| Barbara Rigassi<br>docteur ès sciences économiques, HES St-Gall, managing<br>partner de BHP-Brugger und Partner AG, Muri bei Bern                                          | 2008                              | 2012           |
| Fritz Schiesser<br>docteur en droit, président du Conseil des EPF,<br>Haslen                                                                                               | 2005                              | 2009           |
| Thomas Schmid-Auf der Maur<br>ancien président du conseil d'administration de fenaco,<br>Ibach                                                                             | 1994                              | 2010           |
| Serge Sierro<br>licencié en droit, avocat à Sion et Sierre, Sierre                                                                                                         | 2004                              | 2012           |
| Rudolf Stämpfli<br>docteur ès sciences économiques, HES St-Gall,<br>président du conseil d'administration de Staempfli SA,<br>président de l'Union patronale suisse, Berne | 2005                              | 2012           |
| Wilfred Pierre Stoecklin<br>docteur ès sciences économiques, Bottmingen                                                                                                    | 2003                              | 2011           |
| Peter R. Studer<br>entrepreneur, ingénieur électricien diplômé HES/SIA,<br>Berne                                                                                           | 1994                              | 2012           |
| Burkhard Vetsch<br>ancien conseiller d'Etat, ancien conseiller national, Balgach                                                                                           | 1978                              | 2009           |
| Andreas von Sprecher<br>avocat Zurich et Maienfeld, Zollikon                                                                                                               | 2003                              | 2011           |
| Benedikt Weibel<br>docteur ès sciences économiques, Muri bei Bern                                                                                                          | 2007                              | 2011           |
| Tous les membres du Conseil d'administration sont citoyens suisses,<br>à l'exception d'Elgar Fleisch, qui est de nationalité autrichienne.                                 |                                   |                |
|                                                                                                                                                                            | depuis                            | pour           |
| <b>Secrétaire</b>                                                                                                                                                          | Beat Haudenschild, avocat, Boll   |                |
| <b>Organe de revision</b>                                                                                                                                                  | PricewaterhouseCoopers SA, Zurich | 2008           |
| <b>Chef réviseur</b>                                                                                                                                                       | Peter Lüssi, Habsburg             | 2007           |

## Comptes annuels

| <b>Compte de profits et pertes</b><br>milliers de CHF | <b>2008</b>    | 2007    |
|-------------------------------------------------------|----------------|---------|
| Produit des participations                            | <b>12 000</b>  | 12 000  |
| Produit du prêt                                       | <b>7 500</b>   | 6 750   |
| Autres produits financiers                            | <b>3 864</b>   | 2 709   |
| Produits                                              | <b>23 364</b>  | 21 459  |
| Charges administratives                               | <b>- 2 271</b> | - 2 127 |
| Charges                                               | <b>- 2 271</b> | - 2 127 |
| <b>Résultat avant impôts</b>                          | <b>21 093</b>  | 19 332  |
| Impôts                                                | <b>- 574</b>   | - 205   |
| <b>Bénéfice annuel</b>                                | <b>20 519</b>  | 19 127  |

| <b>Bilan au 31 décembre</b><br>milliers de CHF | Annexe | <b>2008</b>      | 2007    |
|------------------------------------------------|--------|------------------|---------|
| <b>Actifs</b>                                  |        |                  |         |
| Placements de capitaux                         | 1      | <b>908 000</b>   | 908 000 |
| Immobilisations corporelles                    |        | <b>273</b>       | 238     |
| Actifs immobilisés                             |        | <b>908 273</b>   | 908 238 |
| Disponibilités                                 |        | <b>26 095</b>    | 28 177  |
| Créances envers des sociétés du Groupe         |        | <b>73 741</b>    | 52 305  |
| Autres actifs                                  |        | <b>628</b>       | 374     |
| Actifs circulants                              |        | <b>100 464</b>   | 80 856  |
| <b>Total</b>                                   |        | <b>1 008 737</b> | 989 094 |
| <b>Passifs</b>                                 |        |                  |         |
| Fonds d'excédents des assurés                  | 2      | <b>79 143</b>    | 71 382  |
| Engagements à long terme                       |        | <b>79 143</b>    | 71 382  |
| Engagements envers des sociétés du Groupe      |        | <b>8 070</b>     | 5 003   |
| Autres passifs                                 |        | <b>142</b>       | 223     |
| Comptes de régularisation                      |        | <b>948</b>       | 821     |
| Engagements à court terme                      |        | <b>9 160</b>     | 6 047   |
| Fonds étrangers                                |        | <b>88 303</b>    | 77 429  |
| Réserves                                       | 3      | <b>873 000</b>   | 873 000 |
| Report de bénéfice                             |        | <b>26 915</b>    | 19 538  |
| Bénéfice annuel                                |        | <b>20 519</b>    | 19 127  |
| Capital propre                                 |        | <b>920 434</b>   | 911 665 |
| <b>Total</b>                                   |        | <b>1 008 737</b> | 989 094 |

## Annexe

**1 Placements de capitaux**

milliers de CHF

|                               | 2008           | 2007           |
|-------------------------------|----------------|----------------|
| Participation                 | 758 000        | 758 000        |
| Prêt à une société du Groupe  | 150 000        | 150 000        |
| <b>Placements de capitaux</b> | <b>908 000</b> | <b>908 000</b> |

**2 Fonds d'excédents des assurés**

milliers de CHF

|                                            | 2008   | 2007   |
|--------------------------------------------|--------|--------|
| Etat au 1.1.                               | 71 382 | 63 395 |
| Attribution                                | 8 000  | 8 000  |
| Prélèvement pour des projets de prévention | - 239  | - 13   |
| Etat au 31.12.                             | 79 143 | 71 382 |

Dont 19 631 kCHF mis en réserve pour des projets de prévention des crues et 5000 kCHF (plus TVA) pour la chaire de climatologie.

**3 Réserves**

milliers de CHF

|                            | 2008           | 2007           |
|----------------------------|----------------|----------------|
| Réserves générales légales | 400 000        | 400 000        |
| Réserves libres            | 254 000        | 254 000        |
| Réserves extraordinaires   | 219 000        | 219 000        |
| <b>Réserves</b>            | <b>873 000</b> | <b>873 000</b> |

**Participation**

|                                                             | Quote-part<br>en % | Capital-actions<br>milliers de CHF |
|-------------------------------------------------------------|--------------------|------------------------------------|
| Mobilière Suisse Holding SA<br>Bundesgasse 35<br>3001 Berne | 100,00             | 200 000                            |

Pas de modification des participations par rapport au 31.12. 2007.

| <b>Utilisation du bénéfice</b><br>milliers de CHF | <b>2008</b>   | 2007   |
|---------------------------------------------------|---------------|--------|
| Bénéfice annuel                                   | <b>20 519</b> | 19 127 |
| Report de bénéfice                                | <b>26 915</b> | 19 538 |
| <b>Bénéfice résultant du bilan</b>                | <b>47 434</b> | 38 665 |

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée des délégués du 8 mai 2009 d'utiliser le bénéfice au bilan de la manière suivante:

Attributions:

|                                |               |        |
|--------------------------------|---------------|--------|
| Fonds d'exédents des assurés   | <b>8 000</b>  | 8 000  |
| Caisses de pension             | <b>3 000</b>  | 3 000  |
| Fonds de donations             | <b>500</b>    | 500    |
| Fondation du Jubilé            | <b>250</b>    | 250    |
| <b>Attributions</b>            | <b>11 750</b> | 11 750 |
| <b>Report à compte nouveau</b> | <b>35 684</b> | 26 915 |

**Rapport de l'organe de révision**

À l'Assemblée des délégués de la Mobilière  
Suisse Société Coopérative Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié les comptes annuels ci-joints de Mobilière Suisse Société Coopérative, comprenant le compte de profits et pertes, le bilan et l'annexe (pages 20 à 22) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008.

**Responsabilité de l'administration**

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts incombe à l'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. En outre, l'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

**Responsabilité de l'organe de révision**

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à émettre une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de

planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les autres informations contenues dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur. Ceci inclut l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, afin de définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. En outre, un audit comprend une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

**Opinion d'audit**

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 906 CO en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 906 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels défini selon les prescriptions de l'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Zurich, le 2 avril 2009

PricewaterhouseCoopers SA

Peter Lüssi  
Expert-réviseur  
Réviseur responsable

Christoph Murg



*Générer des avantages et de la valeur pour nos clients, telle est la clé de notre succès. D'ailleurs, leurs intérêts sont aussi les nôtres, car si elle veut être un partenaire fiable et le rester longtemps, la Mobilière doit bien travailler. Et si la Mobilière va bien, ce sont ses assurés – non des actionnaires – qui en profitent aussi, à travers la participation aux excédents. Ce principe crée entre nos clients et nous un lien particulier.*



Ci-dessus: Solide et familière, comme les monts uranais, c'est ainsi qu'apparaît l'agence générale d'Altdorf, présente dans le canton d'Uri depuis 150 ans. **Efficacité, fiabilité et compétence** sont les maîtres-mots de Richard Zraggen, l'agent général (au centre), en déplacement avec Damian Herger, conseiller en assurance et en prévoyance, et Mirjam Jauch, collaboratrice au support vente.



## Stratégie, objectifs et perspectives

**Forte de son indépendance et de ses valeurs intrinsèques, la Mobilière mise sur l'amélioration de l'acquis, la vision à long terme et son propre développement permanent. Plusieurs projets importants sont actuellement mis en œuvre.**

### Stratégie et facteurs de succès

Opérant sur une base coopérative, la Mobilière vise non pas la maximalisation du profit, telle que souhaitée ou exigée par des actionnaires, mais le profit optimal pour toutes les parties prenantes. Celui-ci doit permettre au Groupe de s'autofinancer et d'assurer durablement son développement, de verser des dividendes à la Coopérative et des participations aux excédents aux assurés. Les risques que nous encourons dans les affaires d'assurances et de placements de capitaux sont proportionnés à nos capitaux propres. En termes de fonds propres, le Groupe Mobilière occupe d'ailleurs une place de choix parmi les assureurs suisses.

Nous couvrons la totalité des besoins d'assurance des particuliers et des PME avec nos propres produits ou des produits de tiers soigneusement sélectionnés. Dans les affaires grand public, nous proposons des produits standard adaptés, et dans le secteur des grands comptes et affaires spéciales, des solutions sur mesure. Tous nos produits et prestations se caractérisent par un haut niveau de qualité. Afin de répondre à la diversification des besoins de nos clients, nous concevons des produits et des services compatibles avec la distribution multicanal. Ces offres devant elles aussi être conformes à nos hauts standards habituels en termes de produit, de service et de prestations, elles sont intégrées dans tous nos processus.

Dirigées par des entrepreneurs indépendants, nos agences possèdent la structure et les compétences nécessaires au règlement de sinistres sur place. D'ailleurs, plus de 95% des sinistres sont réglés en agence, rapidement et sans chicaneries administratives. Nous sommes le seul assureur à disposer d'un tel réseau. Les dossiers graves ou complexes sont traités par les experts des services de direction.

En matière de gestion de sinistres, la Mobilière possède un savoir-faire particulier, reposant principalement sur les compétences des collabora-

teurs et la qualité de ses processus. Cette expertise fait d'elle, en Suisse, un donneur de ton dans le traitement des sinistres, non seulement pour son propre compte, mais aussi pour celui d'entreprises tierces.

### Objectifs

Dans les domaines des assurances ménage et entreprise, de l'assurance vie risque destinée aux particuliers et de la réassurance d'institutions de prévoyance, la Mobilière entend conserver le leadership du marché, et en assurance non-vie, faire partie du peloton de tête, en Suisse. Par ailleurs, dans le segment «particuliers», elle doit accroître sa notoriété de leader de l'assurance vie risque. De plus, nous voulons renforcer notre excellente position sur les importantes valeurs d'image que sont la sécurité, la confiance et l'amabilité, afin que sur le marché suisse de l'assurance privée, ces valeurs soient associées à la marque Mobilière plus qu'à n'importe quelle autre. Notre but est d'augmenter encore la densité d'assurance par client, déjà supérieure à la moyenne. Pour alimenter la croissance, nous tablons principalement sur le développement des relations avec nos quelque 1,4 million de clients et sur l'apport des autres canaux de distribution (partenaires, courtiers et intermédiaires). Nous mettons à la disposition de nos clients et de nos partenaires divers moyens d'information, de communication et de service utilisables 24h/24, que nous entendons étendre et développer de manière ciblée.

Pour notre part, nous continuons de miser sur une croissance sélective, à travers des clients soucieux non pas uniquement du prix, mais de la qualité, avec lesquels nous pouvons entretenir une relation durable. Par ailleurs, nous voulons mieux exploiter le potentiel de vente croisée entre les secteurs vie et non-vie.

### Perspectives

La conjoncture, ternie par la crise financière, aura, à terme, un impact négatif sur la sinistralité, notamment dans l'assurance maladie et

l'assurance incapacité de gain. Tous les assureurs voyant s'effondrer le résultat de leurs opérations financières, et la manne que rapportait ce secteur d'activité dans les années précédentes faisant désormais défaut, la pression sur les prix devrait se relâcher quelque peu. Certains de nos concurrents pourraient alors être tentés de relever les primes, afin de regagner de la substance.

### Investissements

En non-vie, toute actualisation de produit se fait selon le concept de la police multirisque, autrement dit, la couverture de tous les risques importants par un seul et même contrat. Ensuite, le produit est porté sur une plateforme uniformisée de gestion de portefeuille (plateforme NT pour «New Technology»), mise en place lors du lancement des assurances multirisques véhicules à moteur et voyages, et qui héberge également les assurances d'entreprises. Ce système permet d'adapter tarifs et produits beaucoup plus rapidement qu'auparavant. Vers la mi-2009, notre produit d'assurance ménage sera renouvelé et transféré sur cette plateforme NT.

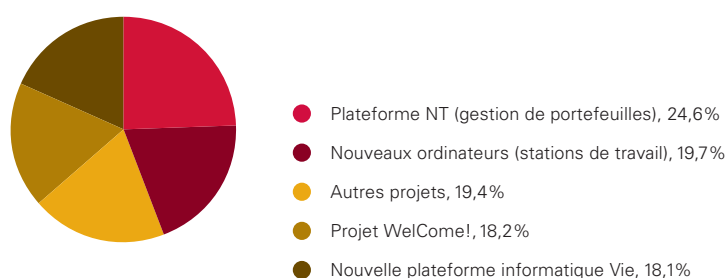
Dans le secteur des assurances vie, diverses applications ont été remplacées ou uniformisées. Après les assurances vie liées à des fonds, ce seront les portefeuilles d'assurance classique de la prévoyance privée qui, au premier semestre

2009, seront progressivement transférés vers la nouvelle plateforme.

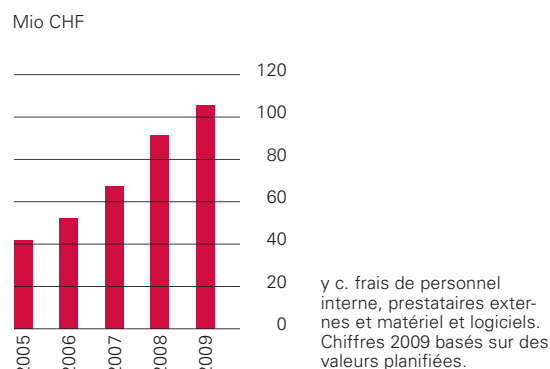
Le projet WelCome!, le plus important de notre portefeuille de projets, vise à rendre nos produits et nos prestations compatibles avec la distribution multicanal. Nous pourrions ainsi répondre aux attentes de nos partenaires de distribution et de nos clients, de plus en plus nombreux à vouloir entrer en contact et communiquer avec nous par voie électronique également, à toute heure du jour ou de la nuit. Notre portail Internet va ainsi se transformer en plateforme commerciale de service et de distribution. Nos agences générales ou nos intermédiaires garderont cependant leur rôle de plaque tournante. Grâce aux informations livrées par nos systèmes informatiques, il leur sera possible de suivre personnellement chacun de leurs clients et d'intervenir à tout moment.

En 2008, les collaborateurs des agences générales et des sites de direction ont été dotés d'ordinateurs plus performants. En outre, les conseillers en assurance peuvent désormais accéder aux systèmes de la Mobilière par une liaison radio (sans fil), indépendamment du lieu et de l'heure. Ils peuvent ainsi consulter les données clients, les données contractuelles et les données de produits, et répondre très rapidement et en toute souplesse aux demandes de clients

Répartition des investissements de projet en 2008



Evolution des investissements



## Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA\*

(état au 1<sup>er</sup> janvier 2009)

|                       |                                  | Année<br>de naissance | Début<br>du mandat | Fin<br>du mandat |
|-----------------------|----------------------------------|-----------------------|--------------------|------------------|
| <b>Président</b>      | Albert Lauper, Villars-sur-Glâne | 1942                  | 2000               | 2012             |
| <b>Vice-président</b> | Richard Burger, Bottmingen       | 1943                  | 1998               | 2012             |
| <b>Membres</b>        | Susy Bruschweiler, Erlenbach     | 1947                  | 2005               | 2010             |
|                       | Peter Kappeler, Berne            | 1947                  | 2003               | 2010             |
|                       | Luc Meylan, Neuchâtel            | 1947                  | 2001               | 2012             |
|                       | Fulvio Pelli, Lugano             | 1951                  | 2001               | 2012             |
|                       | Rudolf Stämpfli, Berne           | 1955                  | 2008               | 2012             |

\* La composition des Conseils d'administration de la Mobilière Suisse Société d'assurances (SA), de la Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie (SA) et de la Mobilière Suisse Asset Management (SA) est identique. Tous les membres du Conseil d'administration de la Mobilière Holding SA sont de nationalité suisse.

**Albert Lauper** est diplômé fédéral en assurance privée. Il est entré à la Mobilière Suisse Société d'assurances en 1967 et y a exercé diverses fonctions dont, en dernier lieu, jusqu'à mai 2003, celle de président de la direction du Groupe et d'administrateur-délégué de la Mobilière Suisse Holding SA. En 2003, il a abandonné sa fonction de responsable opérationnel du Groupe et a été élu en même temps président du Conseil d'administration. De 2003 à 2007, il a été président de l'Association Suisse d'Assurances. En outre, il est membre du Conseil d'administration de la Nouvelle Compagnie de Réassurance depuis 1996. De 2001 à 2003, il a exercé les fonctions de Chairman of the Board of Eurapco SA, un groupe fédérant différentes grandes sociétés d'assurances européennes.

**Richard Burger** est ingénieur en génie mécanique de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. De 1971 à 2003, il a exercé diverses fonctions chez Sulzer, dont en dernier lieu celle de membre de la direction du groupe. De 2002 à avril 2008, il a présidé le conseil de fondation de l'institution de prévoyance de Sulzer. Depuis cette même année, il est membre du conseil d'administration de BLS Chemin de fer du Lötschberg. Depuis 1997, il fait partie du conseil d'administration de diverses entreprises du

groupe Trumpf Grösch. De 2001 à 2004, il a été administrateur de Feintool AG. Depuis 2005, il est, de plus, membre du conseil d'administration de Egro Industrial Systems SA. En 2005, Richard Burger a été élu vice-président du Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA.

**Susy Bruschweiler** est diplômée en économie et gestion d'entreprise de l'Université de Neuchâtel. De 1995 à 1999, elle a été présidente du comité de direction de SV Schweiz. Depuis 1999, elle est CEO de SV Group. Précédemment, elle a exercé des activités dirigeantes auprès de diverses institutions de formation en soins infirmiers. De 1999 à 2007, elle a été membre du comité consultatif de Credit Suisse Group. Depuis 1999, elle est membre du conseil d'administration de Siegfried AG. En outre, elle siège au comité de l'Union patronale suisse depuis 2004 et, de 1989 à 2007, elle a fait partie du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). En outre, elle est administratrice de Movis AG et de Movis preCare AG respectivement depuis 2004 et 2007.

**Peter Kappeler** est ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich et titulaire d'un MBA INSEAD. Il a exercé des fonctions

dirigeantes dans le secteur bancaire et dans l'industrie. De 1992 à 2003, il a exercé la fonction de responsable opérationnel de la Banque Cantonale Bernoise BEKB/BCBE puis celle de président du conseil d'administration jusqu'en mai 2008. Depuis lors, il est copropriétaire et président du conseil d'administration de la société Markus Hofstetter AG. Il fait en outre partie de divers conseils d'administration et conseils de fondation, entre autres de Givaudan, Ypsomed SA, Cendres & Métraux SA et des Chemins de fer de la Jungfrau.

**Luc Meylan**, licencié en droit, est avocat à Neuchâtel, où il a fondé sa propre étude en 1974. Il est l'un des fondateurs d'Athemis, une entreprise de quelque 45 collaborateurs, qu'il dirige avec huit associés. Athemis joue un rôle important dans la vie économique de l'Arc jurassien, en particulier dans les cantons de Neuchâtel et du Jura, ainsi que dans le Jura bernois. Parallèlement à son activité professionnelle, qu'il exerce pour une clientèle privée et de PME, Luc Meylan est membre de plusieurs conseils d'administration.

**Fulvio Pelli**, avocat et notaire, est associé d'une étude d'avocats à Lugano. En 2004, il a été élu président de la Banque Cantonale du Tessin. De 2000 à 2005, il a fait partie du conseil d'administration de la Nouvelle Compagnie de Réassurance. Depuis 1996, il préside le conseil d'administration de Casram Holding SA. Il est conseiller national depuis 1995 et président du PRD Suisse depuis 2005.

**Rudolf Stämpfli**, docteur en économie HSG, est président du conseil d'administration et copropriétaire de Staempfli SA à Berne depuis 1988. Il est également président de l'Union patronale suisse depuis 2003. Par ailleurs, Rudolf Stämpfli est membre du comité et du comité directeur d'économiesuisse et siège également dans différents conseils d'administration, notamment ceux de BLS SA et de la Banque Cantonale Bernoise BEKB/BCBE. Il est membre du Petit Conseil et président de la commission des finances de la commune bourgeoise de Berne.

|                                               |                                       | depuis | pour |
|-----------------------------------------------|---------------------------------------|--------|------|
| <b>Secrétaire du Conseil d'administration</b> | Andreas Dolf, avocat, Herzogenbuchsee |        |      |
| <b>Révision interne</b>                       | Beat Spörri, a.i., Ittigen            |        |      |
| <b>Organe de révision</b>                     | PricewaterhouseCoopers AG, Zurich     |        | 2008 |
| <b>Chef réviseur</b>                          | Peter Lüssi, Habsburg                 | 2007   |      |

## Comité de direction

(état au 1<sup>er</sup> janvier 2009)

|                                             |                                 | Année<br>de naissance | Membres<br>du CD depuis |
|---------------------------------------------|---------------------------------|-----------------------|-------------------------|
| <b>CEO</b>                                  | Urs Berger, Therwil             | 1951                  | 2003                    |
| <b>Responsable Finances</b>                 | Peter Brawand, Therwil          | 1965                  | 2004                    |
| <b>Responsable Asset Management</b>         | Roland Frey, Muri-Gümligen      | 1956                  | 2000                    |
| <b>Responsable Assurances</b>               | Bruno Kuhn, Stettlen            | 1957                  | 2003                    |
| <b>Responsable Prévoyance</b>               | Daniel Loup, Lutry              | 1949                  | 2004                    |
| <b>Responsable TI</b>                       | Markus Sievers, Balzers         | 1954                  | 2003                    |
| <b>Responsable Management<br/>du marché</b> | Christian Wegmüller, Glashütten | 1950                  | 1996                    |

Tous les membres du Comité de direction sont citoyens suisses.

**Urs Berger** a étudié les sciences économiques à la Haute Ecole de St-Gall. À partir de 1978, il a exercé des fonctions dans une entreprise de courtage en assurances; de 1981 à 1993, il a occupé divers postes importants, notamment celui de responsable du conseil aux entreprises industrielles, auprès de Zurich Assurances. En 1993, il est entré à la Bâloise Assurances, a été nommé en 1999 président de la direction de la Bâloise Suisse et membre de la direction du groupe. Le 1<sup>er</sup> janvier 2003, il a rejoint la Mobilière, où il occupe le poste de CEO depuis le 25 mai 2003. En outre, Urs Berger fait partie du comité de direction et du Comité restreint de l'Association Suisse d'Assurances (ASA) ainsi que du comité de l'Union patronale suisse. Depuis 2005, il est membre du conseil d'administration de la caisse maladie CPT et, depuis 2007, de ceux de la CPT Holding SA et de van Baerle AG. De plus, il siège depuis 2003 au conseil d'administration d'Eurapco, dont il est le président depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009. À compter d'avril 2009, il est membre du conseil d'administration d'Eureko B.V., aux Pays-Bas. Il est également membre du comité de GfM Schweizerische Gesellschaft für Marketing depuis 2005.

**Peter Brawand** est licencié en sciences économiques de la Haute Ecole de St-Gall et expert-

comptable diplômé. À partir de 1989, il a exercé diverses fonctions chez Revisuisse Price Waterhouse SA, dont, en dernier lieu, celle de chef mandataire en matière de conseil et de contrôle de gestion. De 1994 à 1996, il a été responsable des finances et de l'administration au sein du comité directeur de Coop Compagnie d'Assurances. En 1997, il a rejoint la Bâloise Assurances. Membre du comité de direction Suisse depuis 1998, il a occupé en dernier lieu le poste de responsable de la comptabilité et du controlling. Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2004, Peter Brawand est responsable des finances du Groupe Mobilière.

**Roland Frey** est titulaire du diplôme fédéral de spécialiste en économie bancaire. À partir de 1976, il a exercé diverses fonctions auprès de la Neue Aargauer Bank, de la Chase Manhattan Bank et de la Banque Populaire Suisse. En 1996, il est entré au Credit Suisse en tant que responsable des régions Zurich nord et Zurich ouest. Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2000, il est responsable de l'Asset Management du Groupe Mobilière. En outre, Roland Frey exerce la fonction de consultant auprès de Valiant Privatbank AG et, depuis 2007, il est membre du conseil de fondation de CareLink. De plus, il est administrateur et membre du conseil de fondation de la caisse maladie Sanitas.

**Bruno Kuhn** est avocat. Il a débuté sa carrière en 1985 à la Société de Banque Suisse, au département des finances. De 1986 à 1987, il a exercé la fonction de chef mandataire auprès d'une agence bernoise de relations publiques. En 1987, il est entré au service de la Mobilière, a été promu à la tête du département Produits en 1999 et dirige depuis le 16 juin 2003 le secteur du comité de direction Assurances. De 1998 à 2006, il a siégé comme membre du conseil d'administration et membre du conseil de fondation de Sanitas, dont une année en qualité de président. Depuis 2008, il fait partie du conseil d'administration de SVV Solution SA.

**Daniel Loup** est licencié de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC) de l'Université de Lausanne. Il a débuté sa carrière en 1972 chez Winterthur Assurances, où il a exercé diverses fonctions, notamment celle de responsable du secteur distribution vie Suisse. En 1995, il a rejoint Swiss Life et, en 1999, est devenu membre du comité de direction du Groupe Swiss Life pour la Suisse. Daniel Loup est entré au service du Groupe Mobilière le 1<sup>er</sup> mars 2004 en tant que responsable Prévoyance.

**Markus Sievers** est mathématicien diplômé de l'EPFZ. À partir de 1978, il a été assistant au séminaire de mathématiques à l'EPF de Zurich. Entré en 1980 dans le Groupe Mobilière, il a exercé successivement les fonctions de chef de vente de Providentia, de directeur de Protekta et de responsable du développement des affaires. Depuis le 16 juin 2003, il est à la tête du secteur TI du Groupe Mobilière.

**Christian Wegmüller** est titulaire du diplôme d'expert comptable et de celui de contrôleur de gestion. À partir de 1973, il a été employé auprès d'une administration communale et d'une société fiduciaire. Entré à la Mobilière en 1984 en tant que réviseur, il a été nommé ensuite à la tête du département économie d'entreprise/controllers, avant de prendre la direction de l'organisation externe et du marketing, puis du secteur assurances non-vie Suisse. Depuis le 16 juin 2003, il est responsable du secteur Management du marché pour le Groupe. En outre, il est président de l'Organe suisse responsable des examens professionnels et supérieurs de banque, d'assurance et de planification financière (BAP).

#### Responsables fonctions support du Comité de direction

|                                   |                               |
|-----------------------------------|-------------------------------|
| <b>Secrétariat général</b>        | Andreas Dolf, Herzogenbuchsee |
| <b>Ressources humaines</b>        | Erich Kaser, Gland            |
| <b>Communication d'entreprise</b> | Peter Marthaler, Zimmerwald   |

## Direction

(état au 1<sup>er</sup> janvier 2009)

Hanspeter Aebischer  
soutien à la vente

Hans Ammeter  
actuariat assurances

Albert Andrist  
business continuity & security

André Blanchard  
management du marché Ouest

Werner Bösiger  
processus sinistres

Enrico Briccola  
responsable sinistres spéciaux RCVV

Patrizio Bühlmann  
Protekta Assurance de protection juridique SA

Walter Bühlmann  
expert formation non-vie

Odilo Bürgy  
service juridique du Groupe

Paul Cathrein  
assurances ménage et protection juridique

Margrit Elbert  
sinistres choses

Peter Galliker  
Key Account Management assurances

Christoph Gaus  
assurances mobilité

Michel Gicot  
responsable du programme GoMobiLife

Dominik Glaser  
prévoyance professionnelle

Patrick Göcking  
économie d'entreprise et processus

Roland Grossrieder  
processus ingénierie et gestion  
informatique des clients

Peter Hasler  
service des sinistres

Gundula Heintz  
architecture d'entreprise

Andreas Hölzli  
processus et projets

Thomas Itten  
développement RH

Stephan Jaeggi  
Key Account Manager prévoyance

Michael Kämpf  
gestion du portefeuille de projets/controlling

Andreas S. Keller  
actuariat prévoyance

Stefan Koch  
gestion des contrats prévoyance privée

Diether Kuhn  
management du marché Est

Beat Kunz  
placements

Martin Kurz  
Key Account Manager assurances

Antoine Lavanchy  
prestations, service juridique et  
underwriting prévoyance

Jean-Marc Leutenegger  
projets

Patrik Linder  
assurances d'entreprises

Daniel Luder  
gestion du risque

Roland Lüthi  
Mobi24

Bernhard Maeder  
produits prévoyance privée

Jérôme Mariéthoz  
planification, projets et controlling prévoyance

Silvan Meier  
management du marché Centre

André Meyer  
processus gestion des contrats

Gaspard Nadig  
gestion des grands sinistres

Hans Nydegger  
management des produits  
assurances techniques et construction

Beat Odermatt  
comptabilité

Nadine Probst  
service compliance du Groupe

Gottfried Rey  
consultant en gestion de risques

Peter Schärer  
projets assurances choses et dangers naturels

---

Christophe Schaufelberger  
assurances de personnes

---

Laszlo Scheda  
management des produits assurances choses

---

Andreas Scheurer  
droit et gestion du savoir

---

Christian Schindler  
direction courtiers

---

Bruno Spicher  
grands comptes et affaires spéciales

---

Christoph Stalder  
public affairs

---

Erich Streit  
gestion du personnel et controlling

---

Rolf Trüb  
développement TI

---

Klaus Volken  
marketing

---

Urs Wirth  
immeubles

---

Markus Wyss  
facility management

---

Fritz Zemp  
exploitation TI

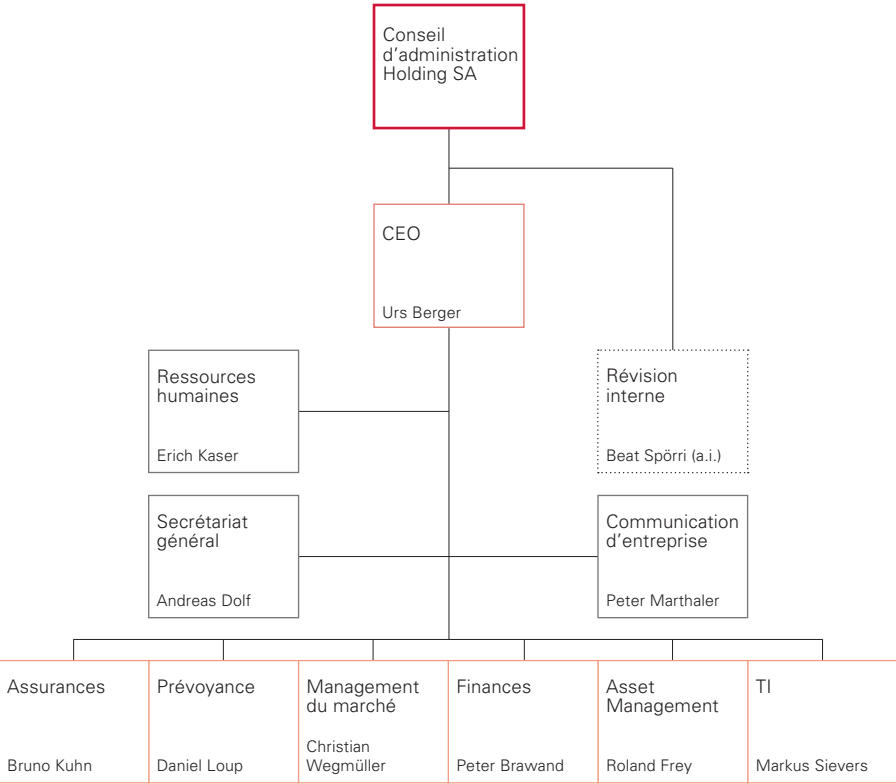
---

Rico Zwahlen  
XpertCenter SA

---

Structure de direction

(état au 1<sup>er</sup> janvier 2009)



- Comité de direction
- Fonctions support

*Le modèle d'affaires de la Mobilière repose sur une organisation de plus 80 agences générales autonomes, proches de la clientèle, compétentes pour la souscription d'assurances et la gestion des sinistres. En vrais entrepreneurs, les agents généraux ont les coudées franches. En retour, ils ne lésinent ni sur la productivité, ni sur la motivation personnelle.*





Ci-dessus: Daniel Charrière, agent général à Fribourg, et son équipe assument la **pleine et entière responsabilité** du conseil lors de la conclusion d'assurances et du suivi des clientes et des clients en cas de sinistre. De g. à d.: Willy Buchs, responsable Service des sinistres, en discussion avec Daniel Charrière; Jean-Michel Borne, responsable du service interne, et David Cuennet, conseiller en assurance et en prévoyance.

## Résultat global

**Le Groupe Mobilière clôt l'exercice 2008 sur un résultat positif, mais de loin inférieur à celui de l'exercice précédent. Les excellents résultats techniques dans les affaires d'assurances ont permis de compenser les pertes financières, conséquences de la crise.**

Le présent commentaire porte sur les chiffres clés présentés en page 2 du présent rapport de gestion, et sur les comptes du Groupe (pages 70 à 90). Le résultat global consolidé de 27,6 millions de CHF est très nettement inférieur à celui de l'exercice précédent (340,9 millions de CHF). Le secteur non-vie y contribue pour 80,1 millions de CHF (exercice précédent: 254,4 millions de CHF), le secteur vie le grève d'un montant de 52,5 millions de CHF (exercice précédent: bénéfice de 86,5 millions de CHF). Le résultat technique non-vie est de 307,6 millions de CHF (exercice précédent: 103,8 millions de CHF). En vie également, le résultat technique continue de progresser, à 29,7 millions de CHF (exercice précédent: 6,3 millions de CHF).

Le résultat financier est négatif, à -263,7 millions de CHF (exercice précédent: bénéfice de 304,0 millions de CHF). D'une part, notre portefeuille de placements s'est déprécié. De l'autre, nous avons dû procéder à des amortissements pour près de 300 millions de CHF sur des placements collectifs structurés. Nous nous sommes assurés que cette dernière évolution n'affecte pas nos clients, notamment dans les affaires vie. Nous avons comptabilisé la totalité de ces pertes à charge du résultat annuel. Malheureusement, des investissements ont également été effectués pour nos propres caisses de pension dans les produits mentionnés. Le résultat extra-

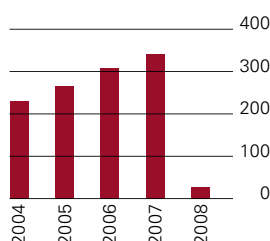
ordinaire de -27,1 millions de CHF se compose de 34,7 millions de CHF d'indemnisation versés aux caisses de pension en rapport avec les pertes résultant de la gestion de fortune moins un produit de 7,6 millions de CHF (voir le point 7 des explications relatives au compte de profits et pertes).

### Capital propre et bilan

Le capital propre consolidé passe de 2,746 milliards à 2,529 milliards de CHF en raison de l'utilisation du bénéfice et du recul des réserves de réévaluation. La rentabilité du capital propre était encore de 1,0% (exercice précédent: 12,9%). Les marges de solvabilité (solvabilité I) de toutes les sociétés du Groupe dépassent largement les valeurs prescrites. Le Groupe Mobilière occupe une place de choix parmi les assureurs directs suisses, avec un part de capitaux propres de 19,55% de la somme du bilan. Il dispose ainsi d'une base financière extrêmement solide pour poursuivre son développement. La somme du bilan passe de 13,615 milliards de CHF (exercice précédent) à 12,934 milliards de CHF. Les placements en capitaux représentent 94,9% des actifs (exercice précédent: 95,2%). La majeure partie est constituée de titres à revenu fixe, à hauteur de 6,628 milliards de CHF (exercice précédent: 6,470 milliards de CHF). Ces titres sont portés au bilan selon la méthode de l'amortissement des coûts, sauf en cas d'intention de vente anticipée ou de doute quant à la capacité du

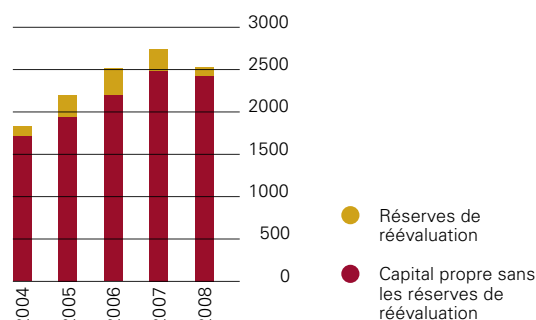
#### Résultat annuel consolidé

Mio CHF



#### Capital propre consolidé

au 31.12., Mio CHF



débiteur de payer les intérêts ou de rembourser. Côté passif, les provisions techniques ont, comme d'habitude, été dotées prudemment.

### Affaires techniques non-vie

Le volume de primes s'établit à 2,110 milliards de CHF. Malgré une forte concurrence sur les prix, la croissance est de 2,4%, tous secteurs d'affaires confondus. Ce taux est de loin supérieur à la moyenne du marché. L'évolution exceptionnellement favorable de la sinistralité se traduit par une amélioration de la charge de sinistres pour compte propre, à 56,5% (exercice précédent: 67,3%). Le taux de frais pour compte propre augmente à 26,2% (exercice précédent: 25,7%), en raison, principalement, des dépenses engagées dans les grands projets. Le ratio combiné est de 84,4% (exercice précédent: 94,6%).

### Opérations financières non-vie

Le résultat financier présente une perte de 182,9 millions de CHF (exercice précédent: bénéfice de 217,0 millions de CHF), due aux amortissements élevés sur les actions (257,6 millions de CHF) et les placements collectifs structurés (159,7 millions de CHF) ainsi qu'aux pertes réalisées sur les placements en capitaux (87,3 millions de CHF). En revanche, le rendement des titres et les plus-values sur les ventes sont en augmentation. Les autres produits financiers et charges financières comprennent essentiellement

des gains ou pertes de change ainsi que le produit d'opérations à terme sur devises.

### Affaires techniques vie

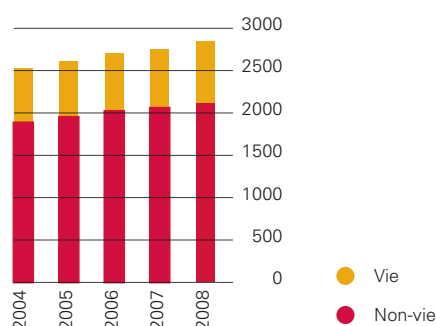
Les primes brutes s'élèvent à 735,6 millions de CHF (exercice précédent: 689,0 millions de CHF). Cette progression est alimentée par la réassurance d'institutions de prévoyance, un secteur où nous réalisons un volume de primes de 454,9 millions de CHF (exercice précédent: 396,1 millions de CHF). Les assurances risque pur de la prévoyance privée ont généré un volume de primes en légère hausse, à 135,8 millions de CHF (exercice précédent: 134,8 millions de CHF). Les primes des assurances vie liées à des fonds de placement et de produits similaires tombent à 82,0 millions de CHF (exercice précédent: 93,7 millions de CHF). Les prestations d'assurance versées pour compte propre ont augmenté, à 694,8 millions de CHF (exercice précédent: 600,4 millions de CHF), en raison, principalement, du nombre important d'expirations de contrats en prévoyance privée. La charge des participations des assurés aux excédents s'élève à 111,0 millions de CHF (exercice précédent: 131,7 millions de CHF) et les provisions pour participations futures à 296,7 millions de CHF (exercice précédent: 304,3 millions de CHF). Le taux de frais pour compte propre est de 16,2%, en légère diminution (exercice précédent: 16,7%).

### Opérations financières vie

Le résultat financier affiche une perte de 80,8 millions de CHF (exercice précédent: bénéfice de 87,0 millions de CHF). Tant le rendement des titres que les plus-values sur la réalisation de placements ont pu être augmentés. Les amortissements sur actions (98,1 millions de CHF) et placements collectifs structurés (133,1 millions de CHF) ainsi que les pertes réalisées sur les placements (25,9 millions de CHF) sont considérables. Les autres produits financiers et charges financières comprennent essentiellement des gains ou pertes de change ainsi que le produit des opérations à terme sur devises.

#### Primes brutes

Mio CHF



| <b>Chiffres clés non-vie</b><br>millions de CHF                                                           | <b>2008</b>      | 2007      | Variation<br>% |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|-----------|----------------|
| Primes brutes                                                                                             | <b>2 110,4</b>   | 2 060,0   | + 2,4          |
| Primes acquises pour compte propre                                                                        | <b>1 973,4</b>   | 1 920,8   | + 2,7          |
| Charge des sinistres pour compte propre                                                                   | <b>- 1 115,7</b> | - 1 292,9 | + 13,7         |
| Provisions techniques pour compte propre                                                                  | <b>4 280,1</b>   | 4 268,7   | + 0,3          |
| – dont provisions pour sinistres                                                                          | <b>3 479,8</b>   | 3 477,0   | + 0,1          |
| Provisions pour participations futures des assurés aux excédents                                          | <b>161,2</b>     | 148,6     | + 8,5          |
| Placements de capitaux                                                                                    | <b>6 744,4</b>   | 6 880,8   | - 2,0          |
| Résultat technique                                                                                        | <b>307,6</b>     | 103,8     | + 196,3        |
| Résultat financier                                                                                        | <b>- 182,9</b>   | 217,0     | - 184,3        |
| Résultat après impôts                                                                                     | <b>80,1</b>      | 254,4     | - 68,5         |
| Sinistralité pour compte propre                                                                           | <b>56,5%</b>     | 67,3%     |                |
| Taux de frais pour compte propre                                                                          | <b>26,2%</b>     | 25,7%     |                |
| Taux autres frais techniques (y c. parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance) pour compte propre | <b>1,7%</b>      | 1,6%      |                |
| Ratio combiné pour compte propre                                                                          | <b>84,4%</b>     | 94,6%     |                |

Variation d'un chiffre du compte de profits et pertes en %, + = effet positif sur le résultat, - = effet négatif sur le résultat

## Non-vie

Pendant l'exercice sous revue, la forte concurrence au niveau des prix a perduré dans l'assurance. Tous secteurs confondus, la Mobilière a néanmoins réussi à augmenter son volume de primes et conquis de nouvelles parts de marché. D'où un excellent résultat technique, dû en partie à une sinistralité extrêmement avantageuse.

### Environnement et positionnement

La forte pression concurrentielle des années précédentes n'est pas retombée, loin s'en faut, elle s'est même intensifiée. Les résultats exceptionnellement élevés de 2007 ont à nouveau incité les acteurs de l'assurance à «investir» dans des baisses de primes. La pression sur les prix devrait toutefois se relâcher progressivement dès la divulgation des mauvais résultats des placements financiers et des sombres perspectives économiques. La Mobilière a pu réagir promptement et consolider sa position sur le marché. À l'exception des assurances de personnes, le volume des primes est en hausse dans tous les secteurs d'affaires, en particulier celui des assurances de choses, secteur clé traditionnel de la Mobilière. Pour l'ensemble des affaires non-vie, nous enregistrons une croissance des primes de 2,4%, un taux supérieur non seulement à celui de l'année précédente, mais aussi à la moyenne escomptée du marché de 0,3%. Autrement dit, nos parts de marché ont à nouveau augmenté. La Mobilière est bien positionnée et propose des produits compétitifs, comme en attestent l'augmentation du volume d'affaires nouvelles et d'affaires de remplacement et le recul des résiliations de contrats. Les données du graphique en page 52 montrent qu'en comparaison avec nos concurrents, nous répondons le mieux aux principales attentes des clients. De plus, nous accordons une importance particulière au soutien aux projets de préven-

tion et à la gestion des sinistres. Dans le contexte actuel, la solidité des prestataires de services financiers et le conseil personnalisé sont des facteurs prépondérants. Grâce à notre dotation en fonds propres et à notre ancrage local de longue date, nous disposons d'une solide assise.

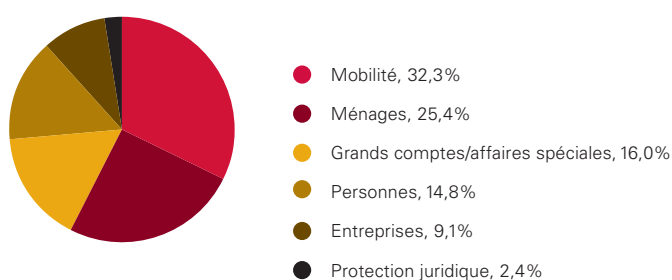
### Les clients participent au succès de l'entreprise

La Mobilière fait participer à son succès non pas des actionnaires, mais ses clients, sous forme de ristourne sur le fonds d'excédents accordée en alternance aux clients privés et aux clients entreprises. Depuis juillet 2008, ce sont les clients PME (assurance entreprise MobiPro Multirisk) qui bénéficient de cette ristourne. Celle-ci équivaut à une réduction de primes de 20%, pour un total de 40 millions de CHF.

### Relations clients et canaux de distribution

Nos clients trouvent auprès de nos 82 agences générales et quelque 60 agences qualité et professionnalisme à la souscription, ainsi que proximité en cas de sinistre. De plus, les agences générales forment un grand nombre de jeunes gens, en apprentissage ou en formation continue. C'est dans ce vivier que nous entendons également recruter nos conseillers en assurances. Par ailleurs, les agences générales gèrent les relations avec les courtiers locaux et régionaux, tandis que nos Directions des affaires de courtiers, à Genève et à Zurich, traitent avec les

Portefeuille par secteur d'affaires



courtiers opérant sur le plan national et suprarégional. Dans les affaires de courtiers également, la concurrence ne cesse de s'intensifier. L'accord de distribution conclu avec Swiss Life en prévoyance professionnelle a des retombées en non-vie, sous forme de transmissions d'affaires.

### Produits

La croissance du volume de primes résulte de l'augmentation du nombre de nouvelles conclusions et d'un recul des résiliations de contrats par les clients. Ces deux facteurs ont eu une influence favorable sur la croissance de l'assurance ménage, une fois de plus remarquable. Par les entretiens de conseil – notamment juste avant l'expiration de contrats –, nous avons pu maintenir, voir étendre, notre portefeuille. Dans les secteurs d'affaires mobilité, entreprises et protection juridique également, les taux de croissance sont supérieurs à ceux de l'exercice précédent. Ainsi, dans la branche véhicules à moteur, le volume d'affaires nouvelles est nettement supérieur aux attentes, et les sorties ont pu être maintenues au niveau de l'exercice précédent. Une fois de plus, c'est dans les assurances de protection juridique et d'entreprises que nous enregistrons les plus forts taux de croissance, deux secteurs en progression constante depuis plusieurs années. Enfin, dans les assurances entreprises, notre nouveau produit a sans conteste amené un regain de dynamisme et de succès sur le front de la vente.

### Innovations et optimisations des processus

Depuis 2005, nous actualisons nos produits l'un après l'autre et les transférons dans un environnement système et processus uniformisé, la plateforme NT. Celle-ci héberge les assurances véhicules à moteur et voyages, ainsi que, depuis 2008, l'assurance d'entreprise MobiPro Multi-risk, actualisée pour l'occasion. Elle permet d'adapter les produits et les tarifs à la nouvelle situation du marché avec une très grande souplesse, un avantage qui a pris toute sa signification en 2008, une année de concurrence exacerbée, puisque nous avons pu améliorer très rapidement notre réactivité au marché. En 2009, ce sera au tour de l'assurance ménage de migrer vers la plateforme NT.

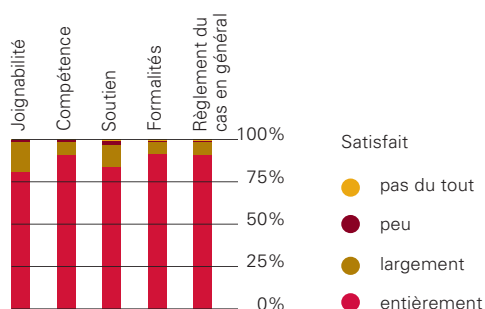
En collaboration avec notre filiale Protekta Conseils-Risques-SA, nous développons notre propre système d'informations géomatiques (GIS). Cette application permet de dresser la carte géographique des dangers susceptibles de menacer les objets que nous assurons. Opérationnelle dès 2010, elle sera utilisée avant tout dans le domaine de la prévention et en soutien du processus de souscription.

### Evolution des sinistres

Comme on peut le voir sur le graphique, le taux de satisfaction de nos clients en cas de sinistre demeure élevé.

#### Qualité du service de la Mobilière en cas de sinistre

Etude réalisée par la Mobilière, 40 000 clients privés



L'évolution des sinistres en 2008 est réjouissante puisqu'à 56,5%, le ratio sinistres à primes est nettement inférieur à celui de l'exercice précédent (67,3%). La plus forte baisse, tant par rapport à l'année précédente qu'en moyenne décennale, s'enregistre principalement dans les assurances ménage et entreprise, ainsi que dans le secteur grands comptes et affaires spéciales. L'absence de dommage naturel ou de sinistre exceptionnel a eu un effet prépondérant sur l'allègement de la charge. Cette évolution positive se retrouve également dans le secteur d'affaires mobilité et dans l'assurance de personnes, où le renforcement des mesures d'accompagnement de personnes a eu, une fois de plus, un effet favorable sur la sinistralité. Pour sa part, l'assurance de protection juridique a elle aussi réalisé de bons résultats en 2008, avec une charge de sinistres inférieure à celle de l'année précédente.

### Filiales

Le nombre de cas d'assistance traités par notre filiale *Mobi24 Call-Service-Center SA* reste à la hausse, avec une augmentation de 9%, soit 2700 cas de plus que l'exercice précédent. Les appels urgents ont augmenté de 13%, et les appels renvoyés depuis les agences générales en dehors des heures d'ouverture de 22%. Depuis décembre 2008, *Mobi24* informe les conseillers en assurance, par courrier électronique, des appels reçus en dehors des heures d'ouverture de leur agence. Les conseillers traitent ensuite directement la demande du client. En avril a été fondé le réseau d'assisteurs *Astrum Assistance Alliance*, qui opère à l'échelle européenne. *Mobi24* en fait partie en qualité de partenaire. Chargée de l'administration, elle participe de manière déterminante à la définition et à l'amélioration des standards qualité, des produits, du reporting et des processus de coopération.

*Protekta Assurance de protection juridique SA* enregistre une augmentation de 14,7% de son volume de primes, la plus importante – une fois de plus – de tous les secteurs d'affaires. Elle

affiche ainsi un taux de croissance nettement supérieur à la moyenne du marché. Grâce à ses structures et ses processus métier allégés, adaptés en permanence aux besoins du marché, à des produits attrayants (tels que l'assurance de protection juridique pour les PME) et à son service *JurLine*, cette filiale, proportionnellement à sa taille, contribue pour une part essentielle au résultat global.

*XpertCenter SA* offre des services d'expertise de véhicules moteur à la Mobilière et à des clients tiers. En 2008, la société a étendu ses activités à la gestion des recours (exercice et/ou rejet de recours), à la lutte contre la fraude à l'assurance et à la gestion de sinistres avec lien d'extranéité. Ces nouveaux services ont déjà convaincu plusieurs clients tiers. La valorisation d'épaves automobiles est un autre secteur auquel *XpertCenter SA* a étendu ses activités.

*Protekta Conseils-Risques-SA* propose des prestations de conseil et d'assistance dans les domaines de la gestion des risques, de la sécurité et de la prévention. Ses clients sont des sociétés industrielles, commerciales et de services dans toute la Suisse. Notre filiale est également chargée du suivi des projets de prévention des dommages naturels financés par le fonds d'excédents et participe activement à la réalisation du système d'informations géomatiques (GIS) du Groupe Mobilière.

| <b>Chiffres clés vie</b><br>millions de CHF                      | <b>2008</b>    | 2007    | Variation<br>% |
|------------------------------------------------------------------|----------------|---------|----------------|
| Primes brutes                                                    | <b>735,6</b>   | 689,0   | + 6,8          |
| – dont primes périodiques (annuelles)                            | <b>602,0</b>   | 556,7   | + 8,1          |
| – dont primes uniques                                            | <b>133,6</b>   | 132,3   | + 1,0          |
| Primes acquises pour compte propre                               | <b>704,5</b>   | 661,2   | + 6,5          |
| Prestations d'assurance versées                                  | <b>– 725,2</b> | – 625,4 | – 16,0         |
| Participations des assurés aux excédents                         | <b>– 111,0</b> | – 131,7 | + 15,7         |
| Provisions techniques pour compte propre                         | <b>3 235,0</b> | 3 081,2 | + 5,0          |
| – dont provisions pour sinistres                                 | <b>1 134,2</b> | 1 071,1 | + 5,9          |
| – dont réserve mathématique                                      | <b>2 056,1</b> | 1 965,2 | + 4,6          |
| Provisions pour participations futures des assurés aux excédents | <b>296,7</b>   | 304,3   | – 2,5          |
| Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers       | <b>1 494,8</b> | 2 103,7 | – 28,9         |
| Placements de capitaux                                           | <b>4 035,5</b> | 3 982,9 | + 1,3          |
| Placements pour le compte et au risque de tiers                  | <b>1 494,8</b> | 2 103,7 | – 28,9         |
| Résultat technique                                               | <b>29,7</b>    | 6,3     | + 371,4        |
| Résultat financier                                               | <b>– 80,8</b>  | 87,0    | – 192,9        |
| Résultat après impôts                                            | <b>– 52,5</b>  | 86,5    | – 160,7        |
| Taux de frais pour compte propre                                 | <b>16,2%</b>   | 16,7%   |                |

Variation d'un chiffre du compte de profits et pertes en %, + = effet positif sur le résultat, – = effet négatif sur le résultat

## Vie

**La Mobilière Vie se concentre sur les assurances vie de particuliers et l'assurance risque. Une stratégie qui lui réussit puisqu'elle a à nouveau gagné des parts de marché. Nos recettes de primes sont en hausse de 6,8%, un taux de croissance nettement supérieur à la moyenne du marché.**

### Environnement et positionnement

Sur le marché des assurances risque, notre secteur de prédilection, nos compétiteurs ont encore accru la pression sur les prix. Néanmoins, nous avons pu consolider notre position de leader de la réassurance d'institutions de prévoyance. En corollaire de la forte pression concurrentielle, les clients sont devenus plus exigeants dans leurs attentes, d'où une plus grande difficulté à conclure des affaires nouvelles et des affaires de remplacement. Dans le segment de la clientèle privée, globalement, le marché est proche de la stagnation. Nous nous concentrons sur les affaires à primes périodiques, un segment dans lequel nous avons à nouveau progressé. Le contexte de marché actuel a suscité un regain d'intérêt pour les produits de fonds assortis de garanties, mais ces produits sont le plus souvent liés à des frais supplémentaires très élevés. Nos offres traditionnelles, en raison de leur transparence, sont par conséquent restées compétitives. Enfin, sur le marché des produits à prime unique, presque toutes les compagnies ont eu recours aux rabais ou, du moins, pris à leur charge le droit de timbre. La Mobilière, pour sa part, s'est refusée à entrer dans cette ruineuse course au volume de primes.

### Prévoyance professionnelle

En prévoyance professionnelle, malgré une baisse des tarifs collectifs, nous enregistrons une hausse marquée du volume des primes annuel-

les, en raison, d'une part, de l'augmentation du nombre d'affiliations auprès des institutions que nous réassurons, et, d'autre part, de la croissance des sommes de salaires. À 11,3%, la croissance du volume des primes est nettement supérieure à la moyenne du secteur. Nous avons non seulement gagné de nouveaux clients, mais aussi renouvelé une grande partie des contrats arrivant à expiration, si bien que le nombre d'assurés a augmenté. Le volume des primes uniques est lui aussi en progression par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation provient d'un afflux de primes uniques versées par des institutions de prévoyance afin de couvrir le risque de longévité de leurs bénéficiaires de rentes.

### Prévoyance privée

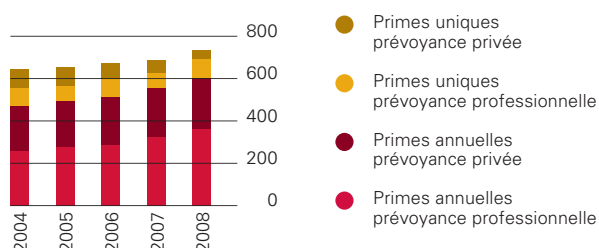
Dans les assurances risque décès, un marché très convoité, la Mobilière a encore consolidé sa position de leader. Dans les assurances pertes de gain ainsi que dans les assurances vie liées à des fonds financées par des primes périodiques, nous enregistrons des taux de croissance élevés. Par contre, les produits à prime unique restent en recul, n'ayant eu que peu d'attrait en raison de la faiblesse des taux garantis.

### Canaux de distribution

Les ventes d'assurances vie aux particuliers par les agences générales ont une fois de plus augmenté. Nous exploitons le potentiel de vente

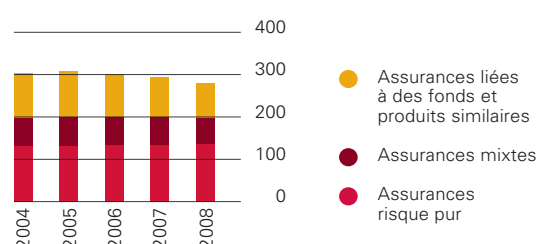
**Primes brutes en prévoyance privée et en prévoyance professionnelle**

Mio CHF



**Primes brutes en prévoyance privée**

Mio CHF



croisée que recèlent les excellentes relations clients entretenues de longue date par nos conseillers en assurance. Les courtiers et intermédiaires locaux, ainsi que les fiduciaires, avec lesquels nous collaborons étroitement, ont contribué au très bon résultat réalisé par les agences générales. En dépit des difficultés conjoncturelles, les courtiers de la Direction et les banques ont pu générer environ un quart des nouvelles affaires d'assurance vie individuelle. Dans l'assurance risque collective, l'acquisition et le suivi des clients et des intermédiaires ont été assurés en premier lieu par les Key Account Managers de la Mobilière Vie. Grâce à notre positionnement et notre expertise dans ce segment de marché depuis de nombreuses années, ainsi qu'à un traitement actif du marché, nous sommes appelés à répondre à tous les principaux appels d'offre pour des contrats collectifs.

### **Produits et innovations**

Le lancement, en avril, de notre assurance objectif épargne liée à des fonds sans couverture décès (avec libération du service des primes en cas d'incapacité de gain) nous a positionnés par rapport à nos concurrents. Les chiffres de conclusion sont réjouissants. Ce produit convient particulièrement bien pour les jeunes clients qui recherchent une alternative à l'épargne bancaire.

### **Prestations**

L'évolution du portefeuille de prévoyance professionnelle n'a entraîné qu'une légère augmentation du nombre de cas de prestations et des coûts qui y sont liés. Cette constatation vaut tant pour les cas de décès que pour l'incapacité de gain. La cinquième révision de l'AI a des effets positifs: les cas de prestations sont annoncés plus tôt et les différents assureurs sociaux collaborent plus étroitement. Il est ainsi possible d'engager des mesures plus rapidement, ce dont profitent nos assurés et, partant, notre résultat. En prévoyance privée, la charge de sinistres a légèrement augmenté, en raison de

quelques grands sinistres. Il ne s'agit donc pas d'une tendance générale à la hausse. Dans l'ensemble, l'évolution de la charge de sinistres est conforme à nos suppositions et nous ne ressentons pas encore les effets de la crise financière, mais on sait que le secteur de l'assurance ne réagit pas immédiatement à pareils événements conjoncturels. Le nombre et le volume des rachats ont été inférieurs à ceux de l'exercice précédent. Par contre, les expirations de contrats et les prestations liées à ces expirations sont en augmentation.

### **Amélioration des processus**

Depuis octobre 2008, toutes les nouvelles affaires d'assurance vie conclues avec des particuliers ainsi que le portefeuille d'assurances liées à des fonds sont gérés sur une nouvelle plateforme informatique. Depuis octobre également, les canaux de distribution ont à leur disposition un système d'offres entièrement remanié, plus convivial et plus performant. Ce nouveau système fait appel, sans rupture de média, aux applications mises en œuvre à la Mobilière pour la gestion des données clients et partenaires et l'encaissement. Au premier semestre 2009, tous les produits traditionnels de prévoyance privée migreront progressivement vers cette nouvelle plateforme.

## Placement de la fortune

Le résultat des placements 2008, année exceptionnellement difficile, est plombé par des amortissements ainsi que des pertes sur actions et placements collectifs. Le revenu courant de la fortune, pourtant en hausse, de confortables plus-values sur les ventes et la mise en œuvre de programmes efficaces de couverture des positions en devises et en actions n'ont permis d'enrayer qu'en partie la dépréciation d'actifs.

### Résultat et stratégie de placement

À la date du bilan, le total des actifs sous gestion, calculé aux valeurs du marché, atteignait 10,53 milliards de CHF. Nous avons investi nouvellement 796 millions de CHF. Le produit des placements est négatif, à -263,7 millions de CHF. Cela est dû aux amortissements élevés sur les actions et les placements collectifs, que le revenu courant de la fortune, à la hausse, les plus-values sur les ventes, une fois de plus importantes, ni les couvertures des positions en actions et en devises n'ont permis de compenser. Compte tenu de toutes les variations de valeur, le rendement des placements du Groupe s'établit à -3,7% (exercice précédent: +0,2%) et à -2,4% (exercice précédent: +2,8%) selon le compte de résultat. Les produits des placements immobiliers, des prêts hypothécaires et des liquidités sont stables, mais ne suffisent pas pour que le résultat financier soit positif. En raison de corrections boursières exceptionnellement sévères, les actions sont responsables de 53% des amortissements et pertes, bien que dans notre stratégie d'allocation d'actifs elles soient nettement sous-pondérées toute l'année durant. 45% des amortissements et des pertes proviennent du portefeuille d'obligations. Cela s'explique, d'une part, par la valorisation à la valeur du marché de titres assortis de risques de remboursement élevés, et, d'autre part, par la dépréciation des placements collectifs structurés. Dans un contexte de primes de

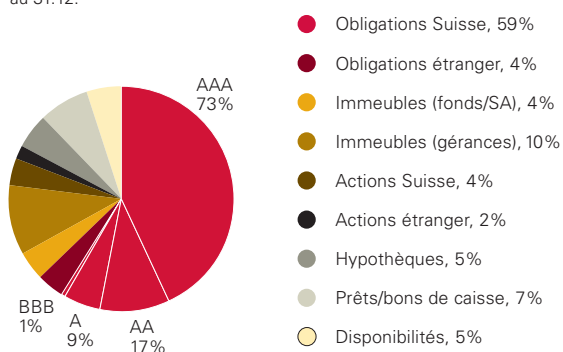
risques élevées, ces placements se retrouvent sous une forte pression, en raison des parts importantes de financement tiers. Diversifié, notre portefeuille obligataire est de bonne qualité selon les ratings officiels, mais légèrement surpondéré dans le domaine financier.

### L'immobilier, facteur stabilisateur

Conformément à notre stratégie, nous complétons notre portefeuille immobilier par de nouvelles constructions et investissons dans des biens existants. Nous pouvons ainsi augmenter les produits locatifs et réduire les coûts futurs de maintenance et de rénovation. La vente d'immeubles ne répondant plus à notre stratégie permet de rajeunir le portefeuille et d'augmenter la valeur moyenne de placement par bien. Pendant l'exercice sous revue, nous avons mis en location 250 nouveaux logements dans diverses régions du pays. Actuellement, 650 autres logements sont en cours de planification ou de construction. Ces projets totalisent environ 300 millions de CHF. Ils seront mis sur le marché au cours des trois prochaines années.

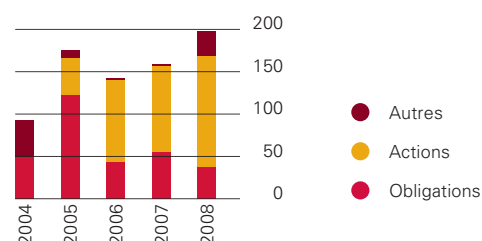
#### Placements de capitaux par catégorie

au 31.12.



#### Plus-values réalisées sur les ventes

Mio CHF



## Gestion des marques, publicité, sponsoring

La marque Mobilière, le corporate design et l'utilisation des croquis de sinistre dans les campagnes publicitaires ont été lancés il y a une dizaine d'années.

Le recours systématique à ces trois éléments visuels nous a permis d'établir un profil reconnaissable entre tous parmi nos concurrents.

### Notoriété en hausse

En 2008, la Mobilière a augmenté son taux de notoriété spontanée à 68%, en grande partie grâce à la campagne de marque faïtière basée sur les croquis de sinistre. Fait remarquable: une personne sur dix associe une page de papier quadrillé à la publicité de la Mobilière. Par ailleurs, la communication relative aux retournes sur le fonds d'excédents accordées aux clients est particulièrement bénéfique pour notre image, puisqu'elle nous vaut un fort capital de sympathie et d'attention dans l'opinion publique.

### Les meilleures notes en termes d'image

L'institut d'études de marché Demoscope a demandé à un panel de 1500 clients particuliers comment ils évaluaient la Mobilière par rapport à cinq de ses principaux concurrents. L'enquête a révélé les cinq grands critères qui conditionnent la fidélité d'un client envers son assureur. Une fois encore, la Mobilière donne le ton, comme le montrent les résultats présentés sur le graphique ci-dessous. La Mobilière jouit d'une image très positive et obtient les meilleures notes en termes de rapport prix/prestations, d'amabilité, de serviabilité et de rapidité dans le règlement de sinistres. Notre image est de loin la meilleure de l'industrie de l'assurance en Suisse.

### La gestion des sinistres,

#### une composante essentielle de notre image

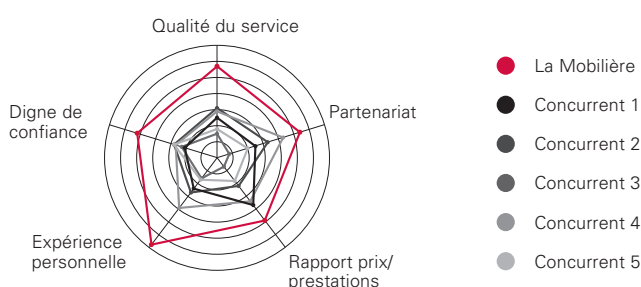
Chaque année, nous déterminons l'indice de satisfaction de nos clients en matière de gestion de sinistres. Bien qu'au niveau élevé déjà atteint la marge d'amélioration soit très mince, la part de clients entièrement satisfaits a encore augmenté. Nous mesurons la qualité de la gestion de sinistres selon cinq critères: soutien apporté, joignabilité, professionnalisme, efficacité et satisfaction générale. Dans l'ensemble, les attentes sont entièrement remplies, voire dépassées. Les notes vont de 97,2% à 98,9%, le professionnalisme obtenant la note la plus élevée. Seuls 1,7% de clients se disent peu satisfaits, voire insatisfaits. Le taux de retour du questionnaire d'enquête est à nouveau en légère hausse, de 1,4 point de pourcentage, à 53%. C'est le plus élevé de ces six dernières années.

### Les croquis de sinistre: histoire à succès

Depuis dix ans, la marque Mobilière et les campagnes publicitaires faïtières sont devenues emblématiques dans le paysage publicitaire suisse. Sur papier quadrillé, les croquis de sinistre racontent avec humour les mésaventures qui peuvent arriver à tout un chacun. Aussi simple que géniale, amusante et humoristique, notre publicité possède désormais un statut de culte. Chaque campagne illustre diverses situations de sinistre selon l'actualité du moment, d'où un taux d'acceptation exceptionnellement élevé, tant à

### Evaluation des assureurs par les particuliers

Etude comparative de la Mobilière et de cinq de ses principaux concurrents réalisée par DemoSCOPE auprès de 1500 particuliers.



l'interne qu'à l'externe. De plus, l'actualité étant une source d'idées inépuisable, le concept présente une longévité hors du commun. En outre, la haute valeur de mémorisation et d'association à la Mobilière facilite l'utilisation crossmédia de la publicité. Ainsi, les croquis de sinistre ne sont pas uniquement utilisés dans les médias imprimés, mais aussi pour des spots TV et cinéma, des campagnes d'affichage et sur l'Internet. Une étude représentative montre que notre visuel est, de loin, la publicité pour une assurance la plus remarquée et la plus appréciée de Suisse.

### Cure de jouvence pour notre site Internet

Depuis décembre 2008, la Mobilière donne aussi le ton avec son site Internet. Rhabillé de neuf, il offre un espace personnel à chacune des plus de 80 agences générales. Fidèles à notre philosophie d'assurance la plus personnelle, nous avons voulu que notre proximité client soit également perceptible sur la Toile: sur notre site clairement structuré, l'internaute trouve rapidement le portail de l'agence générale recherchée, où cette dernière présente ses conseillers en assurance et personnes de contact, des contenus d'intérêt local ou régional, ses prestations de service, ainsi que sa carte de visite électronique.

Notre site Internet [www.mobi.ch](http://www.mobi.ch) est un portail multimédia aux fonctions de navigation intuitives.

L'internaute y trouve des informations sur nos produits et services, des formulaires de demande d'offre et de calcul de la somme d'assurance ménage, des bulletins de commande ainsi que des news. Il peut également y visionner nos spots publicitaires. Grâce à sa conception conviviale et à son référencement optimisé, il offre un accès pratiquement sans frontière, notamment aux personnes handicapées ou mal voyantes.

Le remaniement du site Internet de la Mobilière fait partie du projet WelCome! et de la stratégie de distribution multicanal. Le but était de poser les bases en vue de l'intégration future d'éléments multimédia et de services en ligne, tels que le calculateur de primes.

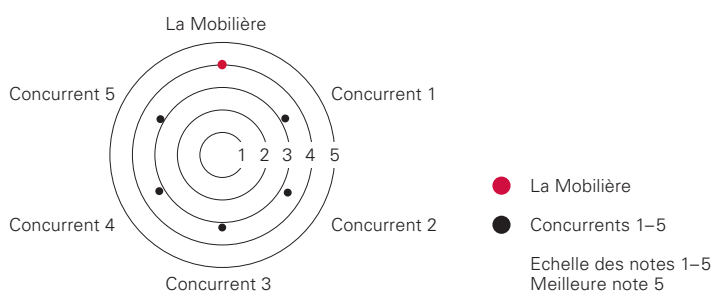
### Sponsoring

Nos engagements en matière de sponsoring vont des activités touchant un large public dans toute la Suisse, en particulier dans le segment de clientèle PME, aux manifestations régionales dans lesquelles nos agences générales sont parties prenantes.

Notre principal engagement se situe dans la promotion du sport populaire. La Mobilière est le sponsor officiel de l'Association suisse de uni-hockey. Notre nom apparaît sur tous les terrains de uni-hockey et lors de la retransmission des matches de ligue nationale et de coupe, rebapti-

### Quelle publicité les assurés préfèrent-ils?

Etude comparative de la Mobilière et de cinq de ses principaux concurrents réalisée par DemoSCOPE auprès de 1500 particuliers



sées respectivement Swiss Mobiliar League et Swiss Mobiliar Cup. De plus, nous soutenons cette jeune discipline dans le travail avec les médias nationaux. Nos agences générales, pour leur part, entretiennent avec les clubs une collaboration bilatérale.

Depuis 2008, nous sponsorisons l'émission de télévision satirique «Giacobbo/Müller Late Service Public». Cette émission s'inscrit parfaitement dans notre stratégie publicitaire. Elle nous permet de réaliser un précieux transfert d'image et nous sert de plateforme hospitality, puisque nous invitons des clientes et des clients sélectionnés aux enregistrements.

Par ailleurs, depuis dix ans, la Mobilière est partenaire du Swiss Economic Forum, le rendez-vous incontournable des PME de Suisse, un engagement qui nous tient tout particulièrement à cœur. En 2008, plus de mille représentants des milieux économiques, politiques et associatifs s'y sont retrouvés pour des échanges personnels. La Mobilière joue pleinement son rôle de partenaire premium, à travers divers events informatifs ou sociaux. De plus, nous sommes partenaire de l'Institut pour jeunes entreprises IFJ, qui depuis 1989 propose une gamme complète de services pour la création d'entreprises. Enfin, par notre engagement en qualité de sponsor principal de kmuNEXT, nous promouvons l'entrepreneuriat responsable, en particulier dans le domaine de la planification de la relève des patrons de PME. Depuis 2008, kmuNEXT a son homologue en Suisse romande, l'association Relève PME.

Nos agences générales apportent elles aussi un soutien appréciable au niveau local, en soutenant les activités les plus variées, des projets scolaires à des spectacles de danse ou de théâtre en passant par la publication d'ouvrages d'intérêt local ou régional. Des activités de sponsoring qui leur permettent de se profiler auprès de leur clientèle.

*Vivant et travaillant dans le même espace vital et économique que leurs assurés, nos agents généraux et leurs équipes connaissent bien leur région et ses particularités. Cette proximité crée des liens, mais aussi l'obligation de fournir au client un suivi personnel de qualité en cas de sinistre.*

Ci-dessous: Notre agence générale de Bellinzone **fait tout autant partie du panorama** de la ville que notre agent général, Franco R. Ferrari (à droite), au service de la Mobilière depuis plus de 30 ans. Aleandro Prati (responsable du Service des sinistres) et Liliana Gyga s'engagent personnellement, afin de fournir aux clientes et aux clients des prestations individuelles de suivi et de conseil en cas de sinistre.





## Ecologie et développement durable

Sur ses sites de direction, mais aussi dans les projets de construction ou de rénovation d'immeubles commerciaux et d'habitation, la Mobilière porte une grande attention au développement durable et à la protection de l'environnement.

### Affirmation de la conscience écologique

La charge écologique liée à l'exploitation de nos sites résulte principalement de la consommation électrique et du chauffage. Entre 2003 et 2005, le chauffage permanent du bâtiment de la direction de Berne, en hiver, et la ventilation des bureaux, en été, ont entraîné une augmentation constante de la consommation énergétique. Nous sommes cependant parvenus, depuis lors, à la stabiliser, voire la réduire durablement, malgré l'internalisation du centre d'impression, en 2007, et l'augmentation des effectifs au siège principal. Cette inversion de tendance a été rendue possible, notamment, par le déploiement de nouvelles imprimantes, l'optimisation de la ventilation et la rationalisation des espaces de bureaux.

À Berne, les besoins en chauffage sont intégralement couverts par une centrale à distance. Par le choix de cette solution, nous assumons notre responsabilité en matière de développement durable, de consommation énergétique et de rejets de CO<sub>2</sub>. Le site de direction de Nyon, quant à lui, est chauffé principalement au gaz naturel, nettement moins producteur de CO<sub>2</sub> que le mazout, selon l'écobilan de l'OFEV. Enfin, à Zurich, la chaudière à mazout sera remplacée l'an prochain par un système au gaz.

Nous établissons chaque année un bilan de la consommation énergétique, de l'utilisation des

ressources et de l'évolution des émissions. En outre, des consignes organisationnelles, telles que le tri systématique des déchets et l'utilisation de véhicules à faible consommation, incitent nos collaborateurs, dans leur travail quotidien, à adopter un comportement respectueux des ressources naturelles. De plus, nos sites de direction sont aisément accessibles par les transports publics.

### Des constructions respectueuses des ressources naturelles

Dans les investissements immobiliers également, notre action est dictée par le respect de l'environnement. Ainsi, toute nouvelle construction doit répondre, a minima, au standard Minergie. De plus, nous misons sur l'usage écologique des matériaux ainsi que le recours à des appareils électroménagers offrant le meilleur rendement énergétique, à des technologies alternatives et, si possible, aux énergies renouvelables pour le chauffage et la production d'eau chaude. Afin de vérifier l'efficacité de ces dispositions, nous avons fait procéder, pendant l'année sous revue, à des mesures de la qualité de l'air dans les nouvelles constructions Minergie avec ventilation confort. Les résultats sont excellents. Par ailleurs, nous suivons de près les thématiques du développement durable et de l'écologie, par nos contacts avec des associations professionnelles et nos interventions lors de séminaires.

### Indicateurs de gestion environnementale

basés sur les données des trois sites de direction

|                                              | 2004       | 2005       | 2006       | 2007       | 2008       |
|----------------------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Effectif <sup>1)</sup>                       | 1 453      | 1 473      | 1 553      | 1 604      | 1 690      |
| Consommation électrique en kWh <sup>2)</sup> | 6 652 703  | 6 903 938  | 6 385 867  | 6 430 770  | 6 617 676  |
| Chauffage à distance, en kWh                 | 3 443 342  | 3 478 965  | 3 298 063  | 3 207 898  | 3 275 991  |
| Gaz naturel, en kWh                          | 1 372 580  | 1 381 600  | 1 386 017  | 1 215 039  | 1 291 587  |
| Mazout, en kWh <sup>3)</sup>                 | 197 311    | 167 854    | 175 560    | 149 340    | 142 500    |
| Consommation énergétique totale, en kWh      | 11 665 936 | 11 932 357 | 11 245 507 | 11 003 047 | 11 327 754 |
| Déchets, en t                                | 409        | 378        | 390        | 361        | 340        |

<sup>1)</sup> y c. auxiliaires, stagiaires et apprentis

<sup>2)</sup> y c. centre de calcul, centre d'impression, garage, service traiteur à Berne et Nyon

<sup>3)</sup> sans les véhicules de société

## Engagement en faveur de l'environnement

Notre engagement en faveur de l'environnement va du soutien de projets de prévention des dangers naturels à la recherche en climatologie, en passant par des incitatifs liés à nos offres d'assurance.

### Contrer activement les dangers naturels

La Mobilière Coopérative s'engage pour la prévention des dangers naturels depuis 2005. En 2008, elle a doublé ses investissements dans ce domaine, à 20 millions de francs. Ce thème est détaillé en page 14. Nous soutenons des projets financés par les autorités publiques, partout en Suisse, à travers le fonds d'excédents de la Coopérative.

### Système d'alerte météorologique

Leader de l'assurance choses, nous voulons encourager, dans la population, les comportements préventifs et la conscience du risque. C'est pourquoi nous sommes partenaires d'Alarme-Météo ([www.alarmemeteo.ch](http://www.alarmemeteo.ch)). Ce service gratuit, proposé par SF Meteo et les Etablissements cantonaux d'assurance immobilière avertit les abonnés par SMS de l'imminence de fortes précipitations, d'orage, de tempête ou de verglas.

### Rabais de primes pour véhicules propres

Nous n'entendons pas uniquement nous attacher aux symptômes, mais promouvoir l'utilisation de carburants alternatifs, en octroyant aux propriétaires de véhicules à faibles émissions un rabais spécial de 20% sur les primes d'assurance responsabilité privée et casco complète. Ce tarif s'applique aux véhicules à gaz ou à éthanol, ainsi qu'aux véhicules hybrides. Depuis son lancement en avril 2007, près de 2400 clientes et

clients en ont bénéficié. Par ailleurs, depuis plusieurs années, la Mobilière accorde un rabais de prime de 50% aux propriétaires de véhicules électriques.

### Compenser les émissions de CO<sub>2</sub> de son véhicule

Depuis mai 2008, afin de lutter contre le changement climatique, la Mobilière, en collaboration avec Swiss Re, propose à ses clients, mais aussi à ses non-clients, d'acheter des certificats CO<sub>2</sub> pour compenser les gaz à effet de serre rejetés par leurs véhicules. Un calculateur en ligne ([www.mobi.ch/co2](http://www.mobi.ch/co2)) permet de déterminer le volume d'émissions de CO<sub>2</sub> en fonction du kilométrage annuel et de la consommation. La compensation proprement dite consiste en l'achat de certificats de réduction des émissions, gérés par Swiss Re sur mandat de la Mobilière. L'argent récolté sert à acheter des certificats destinés à soutenir des projets de compensation dans des pays émergents.

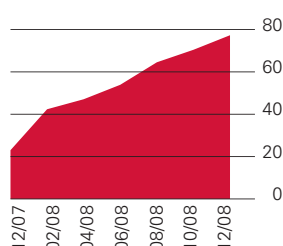
### Chaire universitaire en climatologie

La Mobilière rend possible la création d'une chaire de climatologie en région alpine à l'Université de Berne, par une contribution totale de 5 millions de francs, prélevée sur le fonds d'excédents de la Coopérative, pour une première période de dix ans. Elle entend ainsi relier son engagement dans la prévention des dommages naturels à la recherche scientifique. L'Université de Berne occupe depuis de nombreuses années une position de leader international dans le domaine de la climatologie. Cette nouvelle chaire est rattachée au Oeschger Centre for Climate Change Research (OCCR).

#### Alarme-Météo: un intérêt croissant

en milliers d'abonnements

Augmentation des abonnements  
par périodes de deux mois



## Gestion des risques

La centralisation des processus de gestion permet d'identifier tous les risques importants, de les limiter et de les contrôler systématiquement à l'échelle du Groupe Mobilière.

### Organisation et responsabilités

La stratégie de gestion des risques, à l'échelle de l'entreprise, et la conception du système de contrôle interne relèvent de la responsabilité du Conseil d'administration, qui définit les stratégies et les lignes directrices de la politique de gestion des risques. Le Conseil d'administration traite les risques stratégiques, systémiques et ceux liés à l'environnement de l'entreprise, les analyse et les évalue dans le cadre du processus d'élaboration de la stratégie et intègre ses réflexions dans ses prises de décisions.

Le Conseil d'administration formule annuellement les objectifs pour la gestion des risques actuariels, financiers et opérationnels. Ces objectifs sont mis en œuvre par le Comité de direction dans le cadre de la stratégie d'entreprise.

L'unité Asset Liability Management a pour mission d'identifier, d'analyser, de piloter et de surveiller les risques actuariels et les risques financiers. Quant aux risques pouvant résulter des processus, des ressources humaines, des sys-

tèmes et d'événements extérieurs à l'entreprise, ils relèvent de la compétence de l'unité Gestion du risque opérationnel (ORM). Deux comités de gestion des risques pilotent les processus et fournissent les bases décisionnelles au Comité de direction et au Conseil d'administration. Ils se réunissent une fois par trimestre et rapportent au responsable des finances (CFO).

L'unité centrale Gestion des risques élabore les méthodes et les instruments de pilotage des processus. Elle veille au respect des prescriptions stratégiques et de politique commerciale, à l'établissement du reporting à l'intention du Comité de direction et du Conseil d'administration et assiste ces deux organes dans les questions de gestion des risques.

Les secteurs du Comité de direction et les fonctions de support sont responsables de l'exécution des processus de gestion des risques et de la maîtrise des risques dans leur domaine de compétence.

### Risques, processus et comités de pilotage

| Niveau opérationnel                      |                                                                      |                                                                                              | Niveau stratégique                          |                                |
|------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------------|
| Risques techniques<br>– Non-vie<br>– Vie | Risques financiers<br>– Marché<br>– Crédit<br>– Structure financière | Risques opérationnels<br>– Processus<br>– Personnel<br>– Systèmes<br>– Événements extérieurs | Stratégie et risques liés à l'environnement | Risques inhérents aux systèmes |
| Processus ALM                            |                                                                      | Processus ORM                                                                                | Stratégie processus                         |                                |
| Comité stratégique ALM                   |                                                                      | Comité ORM                                                                                   | Comité de direction                         |                                |

ALM = Asset Liability Management  
ORM = Operational Risk Management

**Objectifs de politique commerciale**

La politique de solvabilité, arrêtée par le Conseil d'administration, vise à garantir durablement l'indépendance financière de la Mobilière et doit permettre à celle-ci de remplir en tout temps les exigences légales. Les besoins en capital risque sont déterminés sur la base d'un modèle interne. Les objectifs généraux pour la gestion des risques opérationnels sont définis par le Conseil d'administration à travers la politique ORM. Le but est double: prémunir l'entreprise d'événements susceptibles de menacer son existence et optimiser la qualité des processus et du service.

**La gestion des risques, élément de la stratégie de risque**

L'orientation générale donnée par la tolérance au risque, définie dans la stratégie de risque, sert à déterminer les besoins en capital-risque. La quantification des risques se fait à l'aide de modèles internes et des solutions professionnelles Igloo Professional et Prophet ALS. La description quantitative des risques actuariels et des risques financiers se fait sur la base de nos propres observations. De plus, nous prenons en compte les scénarios négatifs, en évaluant leurs probabilités de réalisation et leurs conséquences possibles. Les risques opérationnels ne sont pas quantifiés, mais pris en compte dans notre modèle de risque interne, à travers un supplément de fonds propres. Un système assorti de limites d'intervention nous permet de suivre en permanence l'évolution de la dotation en capital par rapport au besoin et d'intervenir précocement en cas de risque de sous-couverture.

Le recours ciblé à des instruments financiers dérivés et les couvertures de réassurance permettent de limiter les conséquences d'événements extrêmes et, partant, la volatilité du rendement. Ainsi, les risques liés aux variations du cours des monnaies sont couverts à 100% et les effets de la volatilité accrue des actions sont compensés par l'achat de puts. En ce qui concerne les risques actuariels, nous nous som-

mes dotés d'une protection particulière contre les pertes résultant d'événements naturels, par la conclusion de couvertures de protection de sinistres jusqu'à 2 milliards de CHF en Suisse.

**Solvabilité plusieurs fois supérieure aux exigences légales**

Au 31 décembre 2008, le Groupe Mobilière satisfaisait aux exigences minimales légales de solvabilité (Solvabilité I) à 434%. De même, notre capacité de risque, mesurée selon le test suisse de solvabilité SST (Solvabilité II), démontre que tant les différentes sociétés du Groupe que le Groupe Mobilière lui-même affichent des taux de couverture nettement supérieurs aux exigences légales.

**Gestion systématique des risques opérationnels**

Dans le cadre de la gestion des risques opérationnels, nous prenons des mesures destinées à limiter les risques liés aux processus métier et empêcher la survenance d'événements susceptibles d'avoir de graves conséquences sur le plan financier. L'analyse et le pilotage des risques de compliance (voir Compliance, page 69) en font partie. Par ailleurs, notre système de contrôle interne nous permet d'établir un reporting financier de grande qualité. Enfin, le Groupe Mobilière possède un système coordonné de continuité des affaires (Business Continuity Management), un système de gestion d'événements doté d'une cellule de crise ainsi que des organisations de secours locales bien entraînées. Nous avons passé un accord avec la fondation CareLink, à Kloten, pour le soutien (p. ex. psychologique, logistique, etc.) en cas de catastrophe.

## Ressources humaines

**L'image positive de la Mobilière se reflète non seulement à l'interne, dans l'enquête auprès des collaborateurs, mais aussi à l'externe, lors du recrutement. Diverses mesures destinées à améliorer la qualité de la conduite et des prestations, le climat de travail, la motivation et la satisfaction au travail ont été poursuivies ou mises en œuvre.**

### Evolution de l'effectif

Au 31 décembre 2008, l'effectif du Groupe était de 3467 équivalents temps plein, à l'exclusion des apprentis (exercice précédent: 3400). Le renforcement de l'effectif est lié principalement au lancement de nouveaux projets ou à des projets existants. La réputation d'employeur fiable et attrayant dont jouit la Mobilière nous a également permis de recruter des spécialistes qualifiés pour des fonctions particulièrement exigeantes. La part des femmes dans l'effectif total est de 37%.

### Enquête auprès des collaborateurs

Pendant l'année sous revue, une nouvelle enquête a été menée auprès des collaborateurs des sites de direction. Elle a obtenu un taux de réponse de 71% (exercice précédent: 73%). Dans l'ensemble, le taux de satisfaction est en augmentation, en particulier pour ce qui concerne les conditions de travail, la situation professionnelle, l'engagement, l'entreprise et les objectifs, l'information, la collaboration et la conduite. Les collaborateurs relèvent en outre comme points forts les tâches stimulantes, la disponibilité des collègues et l'estime qui leur est témoignée. Des mesures seront prises en concertation avec les collaborateurs des unités concernées afin d'améliorer les points qui ne donnent pas entière satisfaction.

### Système de convention des objectifs

En début d'année est entrée en vigueur, pour les cadres, une nouvelle procédure informatisée de convention des objectifs, dont la réalisation est liée à un bonus. Cette procédure sera étendue aux collaborateurs à partir de 2009 et accompagnée de mesures de formation, mais sans lien à un bonus. En revanche, le système de participation facultative au résultat est maintenu.

### Le développement personnel, facteur de motivation et de succès

Nous incitons nos collaborateurs à développer leurs compétences métier et leurs compétences sociales en fonction des qualifications que requièrent leurs fonctions, non seulement par des offres de formation et de perfectionnement, mais aussi par l'encouragement au développement personnel, à la formation au leadership et à l'apprentissage en team. Cette approche vise à ancrer une culture d'apprentissage autoresponsable.

Pour la période 2008–2009, le thème principal du développement des cadres est l'autonomisation (empowerment) et le changement. Tous les cadres dirigeants sont d'ailleurs invités à suivre une formation sur ce thème. L'objectif est d'encourager les collaborateurs, à tous les échelons, à s'autoresponsabiliser et à adopter un approche active du changement. Les cadres de la relève suivent, quant à eux, des programmes spécifiques d'évolution vers le leadership.

Afin d'optimiser systématiquement les compétences métier et les compétences de conduite des collaborateurs et des cadres, nous avons dispensé en 2008, à l'interne, 726 cours techniques et cours de conduite, soit un total de 18 062 journées de formation. Cet investissement représente 6,67% de la masse salariale. La Mobilière garantit la qualité de son service externe, d'une part par un processus de sélection professionnel, et, d'autre part, par la mise en œuvre d'une stratégie de formation globale. Tout futur conseiller doit suivre une formation interne ciblée d'une durée d'une année et demi et réussir l'examen final d'intermédiaire en assurances AFA ainsi qu'un examen interne.

En 2008, nous avons lancé à l'intention des collaborateurs spécialisés un programme de développement similaire au programme d'évolution vers le leadership destiné aux cadres. Ce programme montre l'importance égale accordée aux carrières dirigeantes et aux carrières spécia-

lisées. Les nouvelles formations supérieures en cours d'emploi dans le domaine de l'assurance (brevet fédéral, diplôme en économie d'assurances) sont soutenues par des accords individuels de financement et le recours à des intervenants exerçant dans l'assurance.

Par ailleurs, le développement personnel en cours d'emploi, le coaching et le développement d'équipe ou d'organisation ne cessent de gagner en importance. Il en va de même de l'apprentissage mixte, une méthode qui combine l'apprentissage en autodidacte indépendant du lieu et de l'heure, sur une plateforme électronique, et l'apprentissage en classe traditionnel. Ces nouvelles méthodes permettent une meilleure qualité de formation et un transfert plus efficace du savoir acquis dans la pratique.

### **Apprentissage**

La formation des apprentis nous tient tout particulièrement à cœur. Actuellement, 287 jeunes (275 l'année précédente) accomplissent une formation commerciale, en informatique ou d'agent polyvalent de maintenance en entreprise auprès de nos agences générales et des directions de Berne et de Nyon. Sur 100 collaborateurs, 8 sont des apprentis. Proportionnellement à son effectif, la Mobilière est, depuis de nombreuses années, le principal pourvoyeur de places d'apprentissage dans la branche en Suisse. En 2008, 95% des candidats ont réussi les examens de fin d'apprentissage (exercice précédent: 96%).

### **Non-discrimination et tolérance zéro en matière de harcèlement sexuel**

La Mobilière défend l'égalité des chances, sans distinction d'âge, de race, de nationalité, de sexe ou de religion. Elle ne tolère aucune forme de discrimination ou de harcèlement, ni d'actes de vengeance ou de rétorsion dans l'entreprise. En matière de harcèlement sexuel sur le lieu de travail, la tolérance zéro est appliquée. Aussi tous les cadres dirigeants des directions de Berne et de Nyon ont-ils assisté, en 2008, à des séances d'information sur ce thème et ont reçu

une documentation. De plus, une brochure à l'intention des collaborateurs est disponible sur tous les sites.

### **Crèches**

Chacun des sites de Direction de la Mobilière – Berne et Nyon – héberge une crèche, accessible en priorité aux enfants des collaborateurs. Afin de répondre à l'augmentation de la demande, la crèche de Nyon a porté sa capacité de 15 à 25 enfants en 2008.

### **Service social et case management**

Aux collaborateurs confrontés à des difficultés personnelles, familiales ou sociales, la Mobilière offre de s'adresser à son service social interne ou à un service externe mandaté par elle. Par ailleurs, en application de la 5<sup>e</sup> révision de l'AI, nous avons remanié nos processus de réinsertion professionnelle de collaborateurs en incapacité de travail de longue durée par suite de maladie ou d'accident. Le but est d'améliorer la collaboration entre l'employeur, l'assureur indemnité journalière, l'office AI et le collaborateur concernés, afin d'assurer aux collaborateurs en incapacité de travail un suivi par un case manager (externe s'il s'agit d'un employé de la direction) et de les réinsérer le plus rapidement possible dans la vie professionnelle. Dans ce contexte, notre service des ressources humaines peut s'appuyer sur l'expertise des spécialistes en assurances de personnes. En 2008, six collaborateurs ont bénéficié de ce suivi.

### **Caisses de pension**

Les cotisations aux caisses de pension sont financées à raison de 60% par l'employeur et de 40% par les employés. Le régime est celui de la primauté des cotisations. Nos caisses de pension n'ont pas été épargnées par les turbulences sur les marchés financiers, et en termes de placement, l'exercice 2008 aura été le pire depuis l'introduction de la LPP en 1985. Il est toutefois réjouissant de savoir qu'au 31 décembre 2008, les caisses de pension de la Mobilière présentaient un taux de couverture supérieur à

100%. La décision ayant été prise pendant l'exercice précédent, en 2008 le capital vieillesse est resté rémunéré au taux de 4% dans toutes les caisses de la Mobilière.

Afin de garantir le même régime de prévoyance, tant en termes de prestations que de cotisations, aux collaborateurs de la Direction et à ceux des agences générales, les deux caisses de pension ont été fusionnées au 1<sup>er</sup> janvier 2009. La décision de principe, par les Conseils de fondation, remonte à 2008. Plus de 500 collaborateurs de la Direction ont assisté à des séances d'information. En outre, tous les collaborateurs, ainsi que ceux des agences générales, ont reçu un courrier d'information.

## Gouvernance d'entreprise

La Mobilière entend présenter de manière transparente les principes et les modalités de la gouvernance d'entreprise appliqués au sein du Groupe, et répondre ainsi aux attentes de toutes les parties prenantes.

La directive SWX du 1<sup>er</sup> juillet 2002, révisée le 1<sup>er</sup> janvier 2007, concernant les informations relatives à la Corporate Governance, et les dispositions du Code des obligations du 7 octobre 2005, entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2007, en matière de transparence des indemnités versées aux membres du conseil d'administration et de la direction visent explicitement les sociétés cotées en Bourse. N'étant pas cotée en Bourse, la Mobilière n'est pas soumise aux règles de présentation des comptes. Toutefois, elle adhère à ces principes de transparence, ainsi qu'au «Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise», mais prend la liberté de s'en écarter dans certains cas dûment justifiés. Le présent rapport de gestion est établi pour l'essentiel selon les dispositions de la directive SWX. Les dispositions visant spécialement les sociétés ouvertes au public sont traitées succinctement. Par ailleurs, le modèle de ristourne sur excédents aux assurés, une particularité liée au statut de coopérative de la Mobilière, est présenté au chapitre «Philosophie».

### Structure du groupe et actionnariat

Tant la Coopérative et que la Holding SA sont des sociétés régies par le droit suisse. Elles ont leur siège à Berne. La Coopérative détient la totalité du capital-actions de la Holding SA. Il n'y a pas de participation croisée au sens de la directive SWX. Les pages 6 et 81 (périmètre de consolidation) renseignent sur la structure du Groupe. La structure de direction opérationnelle est représentée à la page 38.

### Structure du capital

La structure du capital ressort du bilan de la Coopérative (p. 21) et du bilan consolidé (p. 73). Les statuts de la Holding SA ne prévoient pas d'augmentation de capital, autorisée ou conditionnelle. Au cours des trois derniers exercices, le capital n'a subi aucune modification. La Coopérative dispose d'un droit de souscription. Le capital-actions est entièrement libéré. Les statuts actuels ne prévoient ni émission de bons de jouissance ou inscriptions de nommées, ni émission d'emprunts convertibles ou d'options.

### Assemblée des délégués de la Mobilière Suisse Société Coopérative

La Coopérative compte actuellement quelque 1,4 million de sociétaires – particuliers, entreprises et collectivités publiques – qui ont acquis cette qualité en concluant un contrat d'assurance avec la Mobilière Suisse Société d'assurances SA. Les sociétaires n'ont pas l'obligation de faire des versements supplémentaires ni d'autres obligations financières. 150 Délégués (effectif nominal) des trois circonscriptions Ouest, Centre et Est veillent à leurs intérêts. Les Délégués représentent les divers milieux d'assurés, tels que les personnes privées, les agriculteurs, les artisans, les industries, le commerce, les entreprises de services et les pouvoirs publics. Ils sont élus pour une durée de six ans; un tiers des mandats environ est renouvelé tous les deux ans. Les statuts ne prévoient ni limitation de la durée du mandat, ni limite d'âge. Les Délégués approuvent chaque année le rapport annuel et décident de la répartition du bénéfice résultant du bilan et d'une éventuelle révision des statuts. En outre, ils élisent les administrateurs de la Coopérative. La composition actuelle de l'Assemblée des délégués figure aux pages 16 à 17.

Le **Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative** est formé d'au moins quinze personnes, et sa composition souligne la volonté d'un ancrage aussi large que possible dans les régions et les divers cercles d'assurés. La durée d'un mandat ordinaire est de quatre ans. Les statuts ne prévoient pas de limitation ni d'échelonnement de la durée des mandats. En revanche, la limite d'âge a été fixée à 72 ans. Le Conseil d'administration, dont ne fait partie actuellement aucun membre de l'exécutif, a pour mission d'assurer l'orientation mutualiste de l'entreprise. Il est responsable du rapport de gestion de la Coopérative, organise l'élection des Délégués et exerce les droits des actionnaires de la Coopérative à l'Assemblée générale de la Holding. À ce titre, il approuve le rapport annuel et les comptes consolidés, élit le Conseil d'administration de la Holding SA et lui

donne décharge. Le Conseil d'administration exerce la haute direction ainsi que la surveillance et le contrôle des affaires de la Coopérative, dont la gestion a été déléguée à la Holding SA. Les tâches de direction du Groupe ayant été déléguées à la Mobilière Suisse Holding SA, aucune commission n'a été formée. Le Conseil d'administration se fait informer régulièrement sur la marche des affaires. Il se réunit deux fois par année au moins – durant l'année sous revue, il a tenu trois séances. La composition actuelle du Conseil d'administration figure aux pages 18 et 19. Aucun membre du Conseil d'administration de la Coopérative n'exerce actuellement une fonction dirigeante auprès d'une compagnie d'assurances suisse.

Le **Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA** doit être formé de cinq membres au moins. Ceux-ci sont soumis aux mêmes règles que les membres du Conseil d'administration de la Coopérative en ce qui concerne la durée, l'échelonnement et la limitation des mandats ainsi que la limite d'âge. La majorité des membres du Conseil d'administration de la Holding SA doit également faire partie du Conseil d'administration de la Coopérative; actuellement, tous en font partie. Ces mêmes dispositions s'appliquent aux administrateurs des sociétés opérationnelles du Groupe – Mobilière Suisse Société d'assurances SA, Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA et Mobilière Suisse Asset Management SA. La composition actuelle du Conseil d'administration de la Holding SA est identique à celle des trois sociétés précitées du Groupe. Depuis 2000, année de la restructuration, les deux mêmes personnes exercent, selon la volonté exprimée en son temps, les fonctions de président et de vice-président des Conseils d'administration de la Coopérative, de la Holding SA et des sociétés du Groupe. Depuis 2006, les mandats des membres du Conseil d'administration ont la même durée que ceux des administrateurs de la Coopérative et des sociétés du Groupe. Ces dispositions et usages ont pour but d'asseoir l'orien-

tation mutualiste du Groupe Mobilière. La conduite opérationnelle du Groupe, ainsi que l'organisation, les tâches et les compétences des organes de la Holding SA et des trois sociétés du Groupe sont régies par un règlement d'organisation et un règlement des compétences édictés par le Conseil d'administration de la Holding SA. Le Conseil d'administration délègue au Comité de direction les tâches liées à la gestion de la Holding SA, sauf prescription contraire dans la loi, les statuts ou le règlement d'organisation. Il définit la stratégie d'entreprise, la structure organisationnelle du Groupe, la politique de solvabilité et de placement, la stratégie de placement, les principes et mécanismes de la gestion des risques ainsi que le système de controlling interne. En outre, il arrête la planification annuelle et pluriannuelle du Groupe. Font également partie de ses attributions la nomination et la révocation du CEO, des membres du Comité de direction et du responsable de la révision interne. Ce modèle organisationnel offrant une transparence des rapports jugée suffisamment bonne, et la tenue de séances régulières, à intervalles plus courts, devant permettre au Conseil d'administration d'exercer convenablement ses responsabilités d'une manière générale, il a été décidé de ne pas créer de commissions. Le Conseil d'administration in corpore se réunit pour délibérer et prendre ses décisions aussi souvent que les affaires l'exigent. Durant l'année sous revue, il a tenu neuf séances. En principe, tous les membres du Comité de direction participent aux séances lorsque l'examen de la planification annuelle, le reporting ou le bouclage des comptes annuels sont à l'ordre du jour. Dans les autres cas, seuls certains membres concernés du Comité de direction, voire tous, sont invités. Le cas échéant, il est également fait appel à des experts externes. Sauf clause de récusation, le CEO est toujours présent aux séances du Conseil d'administration.

Le rapport de gestion fournit aux pages 32 et 33 les indications requises sur la composition actuelle du Conseil d'administration et sur ses membres. Il n'existe pas actuellement de représentation réciproque au sens de la directive SWX. Le Comité de direction informe le Conseil d'administration de la marche des affaires dans le cadre du reporting trimestriel. Chaque semestre, l'organe de révision interne lui présente un rapport sur l'état d'avancement et les résultats des contrôles. En outre, le Conseil d'administration vérifie chaque année l'adéquation de la stratégie. En ce qui concerne les autres instruments d'information et de controlling, veuillez vous référer aux indications relatives à la révision – interne et externe – (p. 68), à la gestion des risques (p. 60 et 61) et à la compliance (p. 69).

#### **Comité de direction**

Le Comité de direction, sous la direction du CEO, auquel incombe la responsabilité opérationnelle du Groupe, met en œuvre les stratégies arrêtées par le Conseil d'administration de la Holding SA et informe régulièrement ce dernier sur la marche des affaires et les projets importants du Groupe, des secteurs du Comité de direction et des sociétés du Groupe. Les indications relatives aux membres du Comité de direction figurent en pages 34 et 35. La structure de direction est reproduite à la page 38. Il n'existe pas actuellement de contrats de management. Les contrats de travail du CEO et des membres du Comité de direction prévoient, sans exception, un délai de résiliation de six mois pour la fin juin ou la fin décembre d'une année.

#### **Rémunérations, participations et prêts**

Le système de rémunération dans son ensemble est conçu de manière à prévenir, dans la mesure du possible, tout octroi d'avantages qui ne seraient pas dûment justifiés ainsi que les fausses incitations. En outre, aucune indemnité de départ ni «parachute doré» ne sont octroyés. L'Assemblée des délégués, le Conseil d'administration de la Coopérative et le Conseil d'administration de la Holding SA fixent eux-mêmes

les rémunérations octroyées à leurs membres. Les membres du Conseil d'administration de la Coopérative, qui siègent également au Conseil d'administration de la Holding SA, sont rémunérés séparément pour chaque mandat. La rémunération des administrateurs de la Holding SA inclut celle qui leur est versée au titre d'administrateur des sociétés du Groupe. Les rémunérations des délégués et des membres du Conseil d'administration de la Coopérative et de la Holding SA se composent d'indemnités fixes, d'indemnités forfaitaires pour frais et de jetons de présence. Ces personnes ne perçoivent aucune bonification. Les Délégués et les membres des Conseils d'administration nouvellement élus ou qui se sont retirés durant l'exercice perçoivent leur rémunération au pro rata temporis. La rémunération du CEO et des membres du Comité de direction se compose d'une indemnité fixe et d'une indemnité variable dépendant des résultats (bonus). La somme de ces deux composantes ne doit pas être supérieure à l'indemnité maximale fixée.

Le montant maximal de l'indemnité variable est fixé chaque année au cas par cas. Il représente au maximum 100% (CEO) ou 50% (membres du Comité de direction) de l'indemnité fixe maximale possible selon le barème des rémunérations.

Le bonus versé est fonction du degré de réalisation des objectifs suivants: résultat global et autres objectifs quantitatifs d'entreprise (création de valeur), objectifs quantitatifs pour le secteur du Comité de direction (objectifs financiers), objectifs qualitatifs pour les secteurs «Initiatives génériques du Comité de direction», «Initiatives de gestion» et/ou «Projets» (prestations) ainsi que les objectifs qualitatifs personnels. Le barème des rémunérations, le système de bonus et les rémunérations individuelles sont fixés par le Conseil d'administration de la Holding SA.

En 2008, les rémunérations suivantes ont été versées aux membres en exercice des organes dirigeants:

- Assemblée des délégués: globalement 257 000 CHF (indemnités fixes et forfaits pour frais).
- Conseil d'administration de la Coopérative, président inclus, globalement: 657 000 CHF (indemnités fixes).  
Une indemnité de 1000 CHF a été versée en plus par jour de séance.  
Rémunération globale la plus élevée: 40 000 CHF.
- Conseil d'administration de la Holding SA, président inclus, globalement: 733 500 CHF (indemnités fixes).  
Une indemnité de 1000 CHF a été versée en plus par jour de séance;  
Rémunération globale la plus élevée: 260 000 CHF.
- Comité de direction, CEO inclus, globalement: 4 402 080 CHF (indemnités fixes et indemnités variables).

Durant l'exercice, aucune indemnité n'a été versée à d'anciens membres des organes dirigeants ni à des personnes liées à des membres d'organes dirigeants. En revanche, des prêts hypothécaires ont été accordés à des membres des organes dirigeants aux conditions usuelles, avec le même rabais que celui accordé, le cas échéant, aux collaborateurs du Groupe Mobilière.

Durant l'exercice sous revue, aucun membre d'un organe ni personne proche d'un membre n'a facturé d'honoraires pour des services additionnels ni de rémunérations atteignant ou dépassant le plafond stipulé au chiffre 5.7 de la directive SWX.

Les modalités de rémunération ci-dessus font l'objet d'explications complémentaires lors de l'Assemblée générale de la Holding SA dans le contexte de l'examen des comptes annuels ou des comptes consolidés. À cette occasion, un

décompte exhaustif des indemnités établi selon les dispositions de l'annexe 1 du «Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise» est présenté au Conseil d'administration de la coopérative, en qualité de représentant des droits des actionnaires de la Coopérative.

### **Droits de participation des actionnaires**

Les dispositions statutaires relatives à la participation à l'Assemblée des délégués (de la Coopérative) et à l'Assemblée générale (de la Holding SA), les quorums, les modalités de convocation de l'Assemblée des délégués et de l'Assemblée générale, ainsi que l'inscription à l'ordre du jour sont conformes aux dispositions du droit des obligations. Aucune limitation des droits de vote n'est prévue.

### **Prises de contrôle et mesures de défense**

Les statuts de la Holding SA ne comportent ni règles concernant l'obligation de présenter une offre ni clauses relatives aux prises de contrôle.

### **Révision**

Depuis 2006, l'organe de révision interne est subordonné au président du Conseil d'administration de la Holding SA.

La durée du mandat des réviseurs externes est d'un an. Depuis 2000, année de la restructuration du Groupe, la révision des comptes de la Coopérative, de la Holding SA et de toutes les filiales consolidées, est assurée par le cabinet PricewaterhouseCoopers SA (PwC), dont les prestations font l'objet d'une évaluation annuelle. Le réviseur responsable participe aux séances du Conseil d'administration lorsque ce dernier définit le plan de révision interne et externe et lorsqu'il examine le rapport de l'organe de révision sur le bouclage des comptes annuels. La somme des honoraires de révision facturés pendant l'année sous revue se monte à 682 250 CHF. En outre, 94 150 CHF ont été facturés pour des mandats en relation avec la révision et 2152 CHF pour des mandats de conseil fiscal. En

2008, PwC n'a exécuté aucun mandat de soutien de la révision interne. Le respect des exigences d'indépendance est assuré en permanence.

### **Politique d'information**

Le Groupe Mobilière informe chaque année les délégués, les administrateurs, les collaborateurs, les médias et le public sur ses résultats annuels et la marche de ses affaires par son rapport de gestion, la conférence de presse du bilan, des communiqués de presse et sur l'Internet. Les résultats semestriels sont communiqués aux médias dans le courant du troisième trimestre. En outre, des rapports sur les résultats du premier trimestre, du semestre et sur les trois premiers trimestres sont remis aux membres du Conseil d'administration de la Coopérative et aux Délégués. De plus, des réunions régionales d'information sont organisées chaque année à l'automne, en marge de l'Assemblée annuelle des délégués, afin de favoriser les contacts. À cette occasion, les Délégués sont informés oralement sur le résultat semestriel ainsi que sur différents thèmes d'actualité ayant trait à l'économie des assurances et au Groupe Mobilière.

### **Compliance**

Conformément à la directive OFAP n° 15/2006 relative à la gouvernance d'entreprise, à la gestion des risques et au système interne de contrôle (en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, mise en œuvre pour le 1<sup>er</sup> janvier 2008), toute compagnie d'assurances est tenue de se doter d'une fonction de compliance. Le 26 novembre 2006, le Conseil d'administration de la Holding SA a approuvé un concept de compliance. Créée au 1<sup>er</sup> janvier 2007 et rattachée au Secrétariat général, l'unité Compliance Office Groupe opère dans treize domaines thématiques: protection des données, informations confidentielles, sécurité des outils de communication électroniques, droit des cartels, lutte contre l'exercice déloyal des affaires, droit immatériel, discrimination/harcèlement sexuel, communication avec les

autorités de surveillance, blanchiment d'argent, distribution de fonds de placement, conflits d'intérêts, archivage et loi sur le travail.

Conformément au concept de compliance, l'unité COG a pour mission d'analyser et d'évaluer les risques en matière de compliance dans ces onze domaines, selon le processus de gestion du risque opérationnel (à ce propos, voir les explications sur la gestion du risque), de définir les mesures de minimisation et d'en piloter et surveiller la mise en œuvre.

En 2008, l'unité COG a défini, sur la base des évaluations effectuées l'année précédente, des mesures appropriées dont la mise en œuvre est en cours, voire terminée.

Les résultats de l'analyse des risques et les mesures définies pour y répondre sont communiqués au Comité de direction et au Conseil d'administration de la Holding SA dans le cadre du reporting ORM.

## Comptes annuels consolidés

| <b>Compte de profits et pertes non-vie</b><br>milliers de CHF                                      | Annexe | <b>2008</b>        | 2007        |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|--------------------|-------------|
| Primes brutes                                                                                      | 1      | <b>2 110 352</b>   | 2 059 995   |
| Parts des réassureurs                                                                              |        | <b>- 128 436</b>   | - 127 555   |
| Primes pour compte propre                                                                          |        | <b>1 981 916</b>   | 1 932 440   |
| Variation du report de primes pour compte propre                                                   | 2      | <b>- 8 531</b>     | - 11 628    |
| Primes acquises pour compte propre                                                                 |        | <b>1 973 385</b>   | 1 920 812   |
| Sinistres payés pour compte propre                                                                 | 2      | <b>- 1 113 096</b> | - 1 147 940 |
| Variation de la provision pour sinistres et des<br>autres provisions techniques pour compte propre | 2      | <b>- 2 589</b>     | - 144 977   |
| Charge des sinistres pour compte propre                                                            |        | <b>- 1 115 685</b> | - 1 292 917 |
| Parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance                                                 |        | <b>- 16 676</b>    | - 14 200    |
| Frais techniques pour compte propre                                                                | 3      | <b>- 517 256</b>   | - 494 243   |
| Autres charges techniques d'assurance                                                              |        | <b>- 16 133</b>    | - 15 640    |
| <b>Résultat technique non-vie</b>                                                                  |        | <b>307 635</b>     | 103 812     |
| Produits des placements                                                                            | 5      | <b>360 932</b>     | 321 325     |
| Charges des placements                                                                             | 5      | <b>- 536 876</b>   | - 80 012    |
| Autres produits financiers                                                                         | 6      | <b>66 768</b>      | 24 878      |
| Autres charges financières                                                                         | 6      | <b>- 73 700</b>    | - 49 164    |
| <b>Résultat financier non-vie</b>                                                                  |        | <b>- 182 876</b>   | 217 027     |
| <b>Résultat ordinaire non-vie avant impôts</b>                                                     |        | <b>124 759</b>     | 320 839     |
| Résultat extraordinaire                                                                            | 7      | <b>- 27 099</b>    | - 20 000    |
| <b>Résultat non-vie avant impôts</b>                                                               |        | <b>97 660</b>      | 300 839     |
| Impôts                                                                                             | 8      | <b>- 17 543</b>    | - 46 480    |
| <b>Résultat non-vie après impôts</b>                                                               |        | <b>80 117</b>      | 254 359     |

| <b>Compte de profits et pertes vie</b><br>milliers de CHF        | Annexe | <b>2008</b>      | 2007      |
|------------------------------------------------------------------|--------|------------------|-----------|
| Primes brutes                                                    | 1      | <b>735 645</b>   | 688 996   |
| Parts des réassureurs                                            |        | <b>- 31 370</b>  | - 28 174  |
| Primes pour compte propre                                        |        | <b>704 275</b>   | 660 822   |
| Variation du report de primes pour compte propre                 | 2      | <b>196</b>       | 336       |
| Primes acquises pour compte propre                               |        | <b>704 471</b>   | 661 158   |
| Résultat des placements pour le compte et<br>au risque de tiers  | 4      | <b>- 209 869</b> | 54 386    |
| Prestations d'assurance payées pour compte propre                | 2      | <b>- 694 813</b> | - 600 422 |
| Variation de la provision pour sinistres pour compte propre      | 2      | <b>- 63 152</b>  | - 44 913  |
| Variation de la réserve mathématique                             | 2      | <b>- 90 898</b>  | - 77 690  |
| Variation des provisions pour<br>le compte et au risque de tiers | 2      | <b>608 818</b>   | 255 715   |
| Participation des assurés aux excédents                          |        | <b>- 110 965</b> | - 131 725 |
| Frais techniques pour compte propre                              | 3      | <b>- 113 845</b> | - 110 234 |
| <b>Résultat technique vie</b>                                    |        | <b>29 747</b>    | 6 275     |
| Produits des placements                                          | 5      | <b>181 843</b>   | 147 709   |
| Charges des placements                                           | 5      | <b>- 268 320</b> | - 48 009  |
| Autres produits financiers                                       | 6      | <b>46 925</b>    | 28 987    |
| Autres charges financières                                       | 6      | <b>- 41 270</b>  | - 41 719  |
| <b>Résultat financier vie</b>                                    |        | <b>- 80 822</b>  | 86 968    |
| <b>Résultat vie avant impôts</b>                                 |        | <b>- 51 075</b>  | 93 243    |
| Impôts                                                           | 8      | <b>- 1 454</b>   | - 6 722   |
| <b>Résultat vie après impôts</b>                                 |        | <b>- 52 529</b>  | 86 521    |

| <b>Compte de profits et pertes</b><br>milliers de CHF | Annexe | <b>2008</b>     | 2007    |
|-------------------------------------------------------|--------|-----------------|---------|
| <b>Récapitulation</b>                                 |        |                 |         |
| Résultat non-vie après impôts                         |        | <b>80 117</b>   | 254 359 |
| Résultat vie après impôts                             |        | <b>- 52 529</b> | 86 521  |
| <b>Bénéfice annuel consolidé</b>                      |        | <b>27 588</b>   | 340 880 |
| – dont parts minoritaires                             |        | <b>5</b>        | 6       |

| <b>Bilan au 31 décembre</b>                                      |       | Annexe | 2008       | 2007       |
|------------------------------------------------------------------|-------|--------|------------|------------|
| milliers de CHF                                                  |       |        |            |            |
| <b>Actifs</b>                                                    |       |        |            |            |
| Placements                                                       | 9, 10 |        | 10 779 862 | 10 863 662 |
| Placements pour le compte et au risque de tiers                  |       |        | 1 494 848  | 2 103 669  |
| Immobilisations incorporelles                                    | 10    |        | 13 844     | 7 045      |
| Immobilisations corporelles                                      | 10    |        | 170 623    | 172 063    |
| Actifs immobilisés                                               |       |        | 12 459 177 | 13 146 439 |
| Disponibilités                                                   |       |        | 145 605    | 116 254    |
| Créances                                                         | 11    |        | 99 733     | 135 882    |
| Autres actifs                                                    | 12    |        | 62 381     | 48 153     |
| Comptes de régularisation                                        |       |        | 167 233    | 168 180    |
| Actifs circulants                                                |       |        | 474 952    | 468 469    |
| <b>Total</b>                                                     |       |        | 12 934 129 | 13 614 908 |
| <b>Passifs</b>                                                   |       |        |            |            |
| Provisions techniques non-vie                                    |       |        | 4 280 138  | 4 268 746  |
| Provisions techniques vie                                        |       |        | 3 235 001  | 3 081 183  |
| Provisions techniques pour compte propre                         | 13    |        | 7 515 139  | 7 349 929  |
| Provisions techniques – pour le compte et au risque de tiers     |       |        | 1 494 848  | 2 103 669  |
| Provisions pour participations futures des assurés aux excédents | 14    |        | 457 861    | 452 848    |
| Provisions non techniques (financières)                          | 15    |        | 197 203    | 228 802    |
| Dépôts pour réassurances cédées                                  |       |        | 2          | 2 821      |
| Prêts à long terme de parties liées                              |       |        | 150 000    | 150 000    |
| Autres engagements à court terme                                 | 16    |        | 489 000    | 396 368    |
| Autres passifs à court terme                                     |       |        | 38 707     | 59 134     |
| Comptes de régularisation                                        |       |        | 62 475     | 125 482    |
| Capitaux étrangers                                               |       |        | 10 405 235 | 10 869 053 |
| Capital-actions                                                  | 17    |        | 200 000    | 200 000    |
| Réserves de capital                                              | 17    |        | 575 000    | 575 000    |
| Réserves de bénéfices                                            |       |        | 1 652 174  | 1 716 591  |
| Réserves de réévaluation                                         |       |        | 101 634    | 254 181    |
| Parts minoritaires                                               |       |        | 86         | 83         |
| Capital propre consolidé                                         |       |        | 2 528 894  | 2 745 855  |
| <b>Total</b>                                                     |       |        | 12 934 129 | 13 614 908 |

**Tableau de financement**

milliers de CHF

|                                                                  | 2008             | 2007             |
|------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| Bénéfice annuel consolidé                                        | 27 588           | 340 880          |
| Gains (-)/pertes (+) réalisés/non réalisés sur                   |                  |                  |
| Participations                                                   | 21               | 48               |
| Placements immobiliers                                           | - 1 992          | - 1 050          |
| Autres placements de capitaux                                    | - 39 398         | - 147 903        |
| Placements pour le compte et au risque de tiers                  | 232 945          | - 18 367         |
| Créances                                                         | 565              | - 245            |
| Autres actifs                                                    | - 5 114          | 8 693            |
| Dettes                                                           | - 153            | 175              |
| Autres passifs                                                   | - 11 601         | - 3 922          |
| Revalorisations (-)/Amortissements (+) sur                       |                  |                  |
| Placements immobiliers                                           | 4 570            | 326              |
| Autres placements de capitaux                                    | 670 583          | 102 397          |
| Immobilisations incorporelles                                    | 4 642            | 3 056            |
| Immobilisations corporelles                                      | 16 382           | 14 464           |
| Créances                                                         | - 1 126          | 1 954            |
| Augmentation/Diminution sur                                      |                  |                  |
| Provisions techniques                                            | 165 247          | 269 331          |
| Parts d'excédents créditées en assurance vie                     | - 36             | - 217            |
| Provisions pour participations futures des assurés aux excédents | - 64 290         | - 13 788         |
| Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers       | - 608 821        | - 255 715        |
| Créances                                                         | 36 710           | 12 250           |
| Autres actifs                                                    | - 9 114          | - 16 410         |
| Comptes de régularisation actifs                                 | 946              | - 8 900          |
| Dettes                                                           | 89 966           | - 29 005         |
| Provisions non techniques (financières)                          | 11 426           | - 19 335         |
| Autres passifs                                                   | - 8 826          | 15 652           |
| Comptes de régularisation passifs                                | - 63 007         | 25 546           |
| <b>Flux de fonds relatifs à l'exploitation</b>                   | <b>448 113</b>   | <b>279 915</b>   |
| Achat (-)/Vente (+) de                                           |                  |                  |
| Participations                                                   | 107              | 0                |
| Placements immobiliers                                           | - 21 354         | - 34 830         |
| Autres placements de capitaux                                    | - 735 006        | - 431 892        |
| Placements pour le compte et au risque de tiers                  | 375 876          | 274 083          |
| Immobilisations incorporelles                                    | - 11 441         | - 5 480          |
| Immobilisations corporelles                                      | - 14 942         | - 16 129         |
| <b>Flux de fonds relatifs aux activités d'investissement</b>     | <b>- 406 760</b> | <b>- 214 248</b> |
| Paiement de dividendes                                           | - 12 002         | - 12 001         |
| <b>Flux de fonds relatifs aux activités de financement</b>       | <b>- 12 002</b>  | <b>- 12 001</b>  |
| <b>Variation des disponibilités</b>                              | <b>29 351</b>    | <b>53 666</b>    |
| Total des disponibilités exercice précédent                      | 116 254          | 62 588           |
| Variation des disponibilités                                     | 29 351           | 53 666           |
| <b>Total des disponibilités exercice sous revue</b>              | <b>145 605</b>   | <b>116 254</b>   |

**Tableau de variation  
des fonds propres**

milliers de CHF

|                                                                                     | Capital-<br>actions | Réserves<br>de capital | Réserves<br>de bénéfice | Réserves<br>de réévaluation | Capital propre<br>sans participa-<br>tions minoritaires | Participations<br>minoritaires | Capital propre<br>avec participa-<br>tions minoritaires |
|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|------------------------|-------------------------|-----------------------------|---------------------------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------------------------|
| <b>Etat au 31.12.2006</b>                                                           | <b>200 000</b>      | <b>575 000</b>         | <b>1 427 717</b>        | <b>321 325</b>              | <b>2 524 042</b>                                        | <b>78</b>                      | <b>2 524 120</b>                                        |
| Modification des réserves de réévaluation                                           |                     |                        |                         | - 67 144                    | - 67 144                                                |                                | - 67 144                                                |
| Bénéfice annuel consolidé                                                           |                     |                        | 340 874                 |                             | 340 874                                                 | 6                              | 340 880                                                 |
| Dividendes versés aux actionnaires<br>minoritaires                                  |                     |                        |                         |                             | 0                                                       | - 1                            | - 1                                                     |
| Dividendes versés à la Mobilière Suisse<br>Société Coopérative                      |                     |                        | - 12 000                |                             | - 12 000                                                |                                | - 12 000                                                |
| Attribution à la provision pour participations<br>futures des assurés aux excédents |                     |                        | - 40 000                |                             | - 40 000                                                |                                | - 40 000                                                |
| <b>Etat au 31.12.2007</b>                                                           | <b>200 000</b>      | <b>575 000</b>         | <b>1 716 591</b>        | <b>254 181</b>              | <b>2 745 772</b>                                        | <b>83</b>                      | <b>2 745 855</b>                                        |
| Modification des réserves de réévaluation                                           |                     |                        |                         | - 152 547                   | - 152 547                                               |                                | - 152 547                                               |
| Bénéfice annuel consolidé                                                           |                     |                        | 27 583                  |                             | 27 583                                                  | 5                              | 27 588                                                  |
| Dividendes versés aux actionnaires<br>minoritaires                                  |                     |                        |                         |                             | 0                                                       | - 2                            | - 2                                                     |
| Dividendes versés à la Mobilière Suisse<br>Société Coopérative                      |                     |                        | - 12 000                |                             | - 12 000                                                |                                | - 12 000                                                |
| Attribution à la provision pour participations<br>futures des assurés aux excédents |                     |                        | - 80 000                |                             | - 80 000                                                |                                | - 80 000                                                |
| <b>Etat au 31.12.2008</b>                                                           | <b>200 000</b>      | <b>575 000</b>         | <b>1 652 174</b>        | <b>101 634</b>              | <b>2 528 808</b>                                        | <b>86</b>                      | <b>2 528 894</b>                                        |

## Annexe

### Principes relatifs à la présentation des comptes

Les comptes du groupe ont été établis conformément aux recommandations Swiss GAAP RPC et répondent aux exigences de la loi suisse.

### Principes de consolidation

Les sociétés opératives dont la Mobilière Suisse Holding SA détient directement ou indirectement plus de 50% du capital ou des droits de vote sont incluses intégralement dans le périmètre de consolidation. Ne sont pas prises en compte les sociétés immobilières non consolidées, qui figurent dans les placements immobiliers et sont portées au bilan à la valeur vénale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe Mobilière détient une participation de 20 à 50% sont inscrites au bilan par mise en équivalence (equity method), à raison du taux de participation à leurs fonds propres. Pour les participations majoritaires non opératives, est également portée au bilan la valeur de la participation à leurs fonds propres. Si le Groupe Mobilière détient moins de 20% du capital d'une société, et a l'intention de maintenir durablement cette participation, celle-ci figure dans les placements de capitaux à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires.

Le tableau de la page 81 indique le périmètre de consolidation.

### Méthode de consolidation

Les actifs et les passifs ainsi que les produits et les charges des sociétés du groupe sont pris en compte selon la méthode de la consolidation intégrale, sans égard à leurs rapports internes. Les parts allouées aux actionnaires minoritaires sur le résultat et leurs parts de fonds propres sont indiquées séparément dans les comptes annuels consolidés.

### Date du bilan

Le bilan consolidé est établi au 31 décembre sur la base des comptes de l'exercice des sociétés du groupe, clôturés à la même date et vérifiés.

### Consolidation du capital

La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne dite «Purchase-Method». La valeur comptable des participations est compensée avec la part des capitaux propres correspondants, évaluée selon des règles uniformes, au moment de l'acquisition. Le goodwill (valeur comptable de la participation inférieure à la part du capital propre correspondant) est pris en compte séparément dans les immobilisations incorporelles et amorti sur la durée d'utilisation estimée; le badwill est, selon sa provenance, soit inscrit au bilan dans les réserves non techniques (financières) et traité en conséquence, soit saisi directement avec effet sur le résultat. Depuis la première utilisation des Swiss GAAP RPC (1<sup>er</sup> janvier 1998), une procédure simplifiée a été appliquée. L'écart qui existait à ce moment-là entre la valeur comptable de la participation et la part détenue dans le capital propre de celle-ci a été compensée avec les réserves de bénéfice.

### Conversion des monnaies étrangères

Les sociétés entièrement consolidées établissent leurs comptes annuels en francs suisses. Les postes du bilan exprimés en monnaie étrangère sont convertis au cours de la date du bilan. Les cours principaux sont:

|     | 2008<br>CHF | 2007<br>CHF |
|-----|-------------|-------------|
| EUR | 1,4935      | 1,6539      |
| USD | 1,0673      | 1,1336      |

### Profits intermédiaires

Les profits intermédiaires résultant de transactions internes du groupe sont éliminés.

### Principes d'évaluation

L'évaluation est effectuée selon des critères uniformes. Chaque poste d'actif et de passif est évalué individuellement. Si l'évaluation postérieure des actifs ou des passifs n'est pas effectuée aux valeurs historiques (ou aux valeurs d'acquisition reportées) mais aux valeurs actuelles, l'évaluation est effectuée, dans des conditions normales d'exploitation, au prix du jour ou à la valeur utile.

*Titres à revenus fixes:* les titres à revenus fixes sont portés au bilan compte tenu d'éventuels risques de crédit selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts (amortized-cost-method). La modification périodique de la valeur calculée selon la valeur des coûts amortis est inscrite au compte de résultat.

*Actions et parts de fonds:* les actions et les parts de fonds sont portées au bilan aux valeurs du marché (prix du jour), la différence positive entre la valeur du marché et la valeur d'acquisition étant inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat. Si la valeur du marché est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est inscrite au compte de résultat comme un amortissement des placements. Des augmentations ultérieures de valeur sont également enregistrées au compte de résultat, jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition, comme revalorisation des placements.

*Placements immobiliers:* les placements immobiliers (immeubles de rapport) figurent au bilan à la valeur vénale; celle-ci est calculée périodiquement sur la base d'estimations d'experts. La valeur vénale est calculée selon la méthode DCF (discounted cash flow method ou méthode de l'actualisation des flux de trésorerie); elle correspond à la somme des rendements nets (net cash flows) escomptés attendus à la date du bilan et générés par l'utilisation poursuivie des immeubles locatifs. La différence positive entre la valeur vénale et la valeur d'acquisition est inscrite aux

réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat. Si la valeur vénale est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est inscrite au compte de résultat comme amortissement sur placements. Une augmentation de la valeur jusqu'à la date d'acquisition est également portée au compte de résultat.

*Prêts/Hypothèques:* les prêts et hypothèques sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition historique après déduction des corrections de valeur nécessaires (pertes prévisibles sur débiteurs).

*Autres placements de capitaux:* figurent dans ce poste les fonds gérés dans le cadre de la stratégie de placement qui ne sont temporairement pas investis. Il s'agit de dépôts et de dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus, d'overnight, de titres call et à revenus fixes et d'avoirs à vue exigibles en tout temps. Ces placements sont évalués aux valeurs d'acquisition historiques.

*Placements pour le compte et au risque de tiers et provisions techniques pour le compte et au risque de tiers:* les preneurs d'assurance participent au résultat ou à la variation de valeur des placements afférents aux assurances liées à des participations, souscrites pour leur compte et dont ils supportent le risque. Ce poste comprend également des assurances constitutives de capital pour lesquelles la banque concernée garantit un taux d'intérêt minimal sur le compte d'épargne. Ces placements sont portés au bilan à la valeur actuelle (prix du jour) et les provisions techniques constituées pour le compte et au risque de tiers sont calculées en fonction de cette valeur.

*Instruments financiers dérivés:* les instruments financiers dérivés comprennent des contrats à terme sur devises et à options ainsi que des certificats sur indices d'actions et des futures. Les contrats à terme sur devises ainsi que les options put stratégiques servent à couvrir les risques de

change ou, selon le cas, les fluctuations de prix du marché. Les contrats à options tactiques et les certificats sur indices d'actions et futures sont utilisés pour améliorer l'efficacité de la gestion. En ce qui concerne les valeurs actuelles, nous renvoyons aux explications concernant le bilan. Les dérivés sont évalués aux prix du jour actuels. Les valeurs de remplacement sont inscrites à l'actif ou au passif du bilan, la valeur temporelle des options put stratégiques n'étant pas prise en compte. Cette valeur est entièrement amortie ou revalorisée au moment de la prise d'engagement resp. de la fermeture de la position, avec incidence sur le résultat. Les instruments financiers dérivés utilisés à des fins de couverture sont comptabilisés à la valeur actuelle, avec effet sur le résultat, sans imputation de la contrepartie résultant des opérations de base. Pour les transactions destinées à augmenter l'efficacité de la gestion, la valeur actuelle positive est comptabilisée dans les réserves de réévaluation.

*Immobilisations incorporelles:* les immobilisations incorporelles acquises telles que logiciels, droits d'utilisation et goodwill, sont portées à l'actif lorsqu'elles apportent un avantage mesurable sur plusieurs années. Elles sont amorties linéairement, en règle générale sur une période de 3 à 5 ans; dans des cas dûment justifiés, l'amortissement peut être effectué sur une plus longue durée, jusqu'à 20 ans au maximum. La valeur des amortissements incorporels est contrôlée chaque année; si des amortissements supplémentaires non planifiés s'avèrent nécessaires, ceux-ci sont effectués à charge du résultat de la période correspondante.

*Les frais d'acquisition des polices d'assurance* ne sont pas portés à l'actif.

*Immobilisations corporelles:* les immobilisations corporelles sont amorties sur la base du coût d'acquisition; l'amortissement est effectué linéairement sur la durée d'usage. Celle-ci a été détermi-

née comme suit pour les différentes catégories d'immobilisations corporelles:

|                               |             |
|-------------------------------|-------------|
| mobilier/machines/véhicules   | 2 à 10 ans  |
| matériel informatique/réseaux | 3 à 10 ans  |
| immeubles d'exploitation      | 40 à 50 ans |

La valeur des immobilisations corporelles est contrôlée chaque année. Si l'évolution de la valeur nécessite des amortissements supplémentaires, ceux-ci sont effectués à charge du résultat de la période correspondante.

*Disponibilités:* les disponibilités comprennent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires et postaux, ainsi que les dépôts et dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus, gérés dans le cadre des opérations techniques. Ces postes sont comptabilisés aux valeurs actuelles (prix du jour).

*Créances et autres actifs/engagements à court terme et autres passifs:* ces postes sont évalués aux valeurs historiques. Le du croire est calculé en fonction des échéances et des risques d'insolvabilité identifiables. Outre les corrections de valeur effectuées individuellement pour des créances présentant des risques spécifiques connus, des corrections de valeur sont constituées sur la base d'études statistiques pour le risque de défaillance.

*Provisions techniques:* ces provisions sont calculées de manière prudente, par contrat d'assurance ou par sinistre, en tenant compte des obligations présumées vis-à-vis des assurés et des lésés et/ou selon des méthodes de calcul mathématique/statistique approuvées par les autorités de surveillance des pays concernés. Le report des primes non-vie est déterminé selon la méthode pro rata temporis.

– Les provisions pour sinistres à la date du bilan correspondent à une estimation des indemnisations futures et non escomptées de dommages. Les provisions pour rentes sont consolidées intérêts déduits. Les provisions pour sinistres incluent les provisions pour dommages déclarés, les

provisions pour dommages qui se sont produits mais qui n'ont pas encore été déclarés et les frais de traitements de sinistres correspondants.

- Les réserves mathématiques correspondent à des espérances mathématiques (valeurs au comptant) des prestations et des coûts d'assurance compte tenu des paiements des preneurs d'assurance, des intérêts actifs et d'autres paramètres économiques et démographiques.

- Le report des primes est déterminé selon la méthode pro rata temporis.

*Provisions pour participations futures des assurés aux excédents:*

- Non-vie: la Mobilière rétrocède aussi une part des excédents aux assurés non-vie. La dotation des provisions pour participations futures des assurés aux excédents est décidée par l'assemblée générale; le conseil d'administration décide chaque année de l'utilisation des fonds.

- Vie: en assurance vie, l'excédent est la différence entre l'intérêt garanti et le rendement effectivement obtenu d'une part et les résultats prévisionnels et effectifs des processus de risques et de frais d'autre part. Les montants correspondants sont comptabilisés au bilan sous provisions pour participations futures des assurés aux excédents et utilisés les années suivantes pour financer les parts octroyées aux assurés. Le calcul de la répartition des excédents est effectué selon les dispositions légales et contractuelles et selon la politique d'excédents propre à chaque entreprise. Dans le domaine de la prévoyance professionnelle, la part de ces provisions revenant aux assurés correspond à la quote-part légale. Elle comprend des plus-values et des moins-values qui ont ou non une incidence sur le résultat. La part à attribuer aux preneurs d'assurance sur les différences d'évaluation (des réserves de bénéfice, des réserves de réévaluation ainsi que d'opérations antérieures ayant une incidence sur le résultat) entre les comptes du

groupe et le bouclage individuel établi selon les principes du droit commercial, est comprise dans les provisions pour participations futures des assurés aux excédents. Ces différences d'évaluation ont un caractère latent et ne sont pas distribuables.

*Provisions non techniques (financières):* ces provisions représentent des obligations présumées découlant d'événements passés. Le montant et l'échéance des prestations correspondantes sont incertains mais peuvent être estimés. Le montant des provisions correspond à l'espérance mathématique des sorties futures de fonds. Le tableau des provisions renseigne sur l'utilisation, la dissolution et la constitution des provisions non techniques. Les provisions pour impôts comprennent uniquement des impôts différés. Les impôts courants dus à court terme sont saisis dans les autres passifs de courte durée ou dans les comptes de régularisation.

*Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être portés au bilan* sont évalués en fonction de la probabilité de réalisation et de l'importance des prestations et des coûts unilatéraux. Les éventuelles contre-prestations garanties sont prises en considération.

*Impôts:* les impôts courants sur le revenu ainsi que les impôts sur le capital sont saisis avec effet sur le résultat. Les impôts courants dus à court terme figurent dans les autres passifs de courte durée ou dans les comptes de régularisation. Si des principes d'évaluation autres que ceux fiscalement déterminants sont appliqués, des impôts différés sont calculés sur les différences d'évaluation qui en résultent. Les impôts différés actifs et passifs sont soldés dans la mesure où ils concernent la même entité fiscale. Les impôts différés actifs ne sont saisis et montrés dans les autres actifs que s'ils pourront vraisemblablement être compensés avec les impôts futurs à payer. Les réductions d'impôts potentielles

non prises en compte en raison de reports de pertes sont présentées en annexe. Les impôts différés passifs figurent dans les provisions pour impôts. Les impôts différés sont calculés au taux d'imposition attendu.

*Prestations de prévoyance en faveur du personnel:* les collaborateurs des sociétés du groupe sont affiliés à des plans de prévoyance selon le droit suisse. En règle générale, ces plans sont financés annuellement par des contributions de l'employeur et les cotisations des employés. Les contributions de l'employeur apparaissent sous les frais de personnel. Les plans de prévoyance sont gérés par des entités juridiques indépendantes de l'employeur, selon le système de la primauté des cotisations. Les plans assurent des prestations pour la retraite, en cas d'invalidité et de décès; les prestations sont déterminées selon le règlement de l'institution de prévoyance. La Mobilière calcule les excédents de couverture et les découverts selon la recommandation Swiss GAAP RPC 26 «Présentation des comptes des institutions de prévoyance professionnelle». Les excédents de couverture et les découverts sont portés, respectivement, au passif ou à l'actif en fonction de l'importance de l'avantage économique ou au contraire des engagements de l'employeur; les variations par rapport à l'exercice précédent sont portées au compte de résultat comme charges de personnel. L'avantage économique ne peut naître que du cumul des quatre conditions suivantes: des réductions de montant ou des exonérations sont prévues par les statuts ou par des règlements; l'organe suprême de l'institution de prévoyance a décidé d'une réduction ou d'une exonération des contributions; les buts de la prévoyance sont garantis et remplis; la mise à jour comptable des prestations de libre passage doit être effectuée comme s'il n'était procédé à aucune réduction ou exonération temporaire de cotisation. Les engagements économiques résultent de l'obligation ou de la volonté de financement (assainissement). En cas de néces-

sité d'assainissement, l'employeur et les travailleurs peuvent, en vertu des prescriptions légales de la LPP et de l'OPP2, être tenus de verser des cotisations (à fonds perdu) pour résorber le découvert de l'institution de prévoyance; dans une telle situation, l'employeur a donc une obligation directe. Les réserves de cotisation d'employeur sont comptabilisées comme valeur d'actif (actifs des institutions de prévoyance); les variations par rapport à la période précédente sont saisies parmi les charges de personnel, compte tenu des renoncations d'utilisation, des corrections de valeur et des opérations d'escompte.

**Périmètre de consolidation**

Participations

**Quote-part en %****Capital-actions**  
(milliers CHF)

|                                                                |   | 2008   | 2007   | 2008    | 2007    |
|----------------------------------------------------------------|---|--------|--------|---------|---------|
| <b>– de la Mobilière Suisse Holding SA, Berne</b>              |   |        |        |         |         |
| Protekta Assurance de protection juridique SA, Berne           | N | 100,00 | 100,00 | 3 000   | 3 000   |
| Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA, Nyon      | V | 100,00 | 100,00 | 25 000  | 25 000  |
| Mobilière Suisse Asset Management SA, Berne                    | A | 100,00 | 100,00 | 500     | 500     |
| Mobilière Suisse Société d'assurances SA, Berne                | N | 100,00 | 100,00 | 148 000 | 148 000 |
| <b>– de la Mobilière Suisse Société d'assurances SA, Berne</b> |   |        |        |         |         |
| Limmat Compagnie d'Assurances, Zurich                          | N | 100,00 | 100,00 | 10 000  | 10 000  |
| Mobi 24 Call-Service-Center SA, Berne                          | C | 87,00  | 87,00  | 200     | 200     |
| Protekta Conseils-Risques-SA, Berne                            | C | 100,00 | 100,00 | 100     | 100     |
| XpertCenter SA, Berne                                          | C | 100,00 | 100,00 | 100     | 100     |

Activité principale

A Asset Management

C Conseil/service

N Non-vie

V Vie

Les participations mentionnées ci-dessus sont entièrement consolidées au niveau de la Mobilière Suisse Holding SA.

## Explications concernant le compte de profits et pertes

| <b>1 Primes brutes</b>                                                          | <b>2008</b>      | 2007      |
|---------------------------------------------------------------------------------|------------------|-----------|
| milliers de CHF                                                                 |                  |           |
| <b>– par branche (affaires directes)</b>                                        |                  |           |
| Assurance incendie et autres dommages aux biens                                 | 854 074          | 829 854   |
| Assurance responsabilité civile                                                 | 200 875          | 190 822   |
| Assurance véhicules motorisés                                                   | 644 870          | 633 304   |
| Assurance marine, aviation et transport                                         | 9 098            | 8 228     |
| Assurance caution                                                               | 3 149            | 3 038     |
| Assurance accidents et maladie                                                  | 324 316          | 325 894   |
| Autres assurances                                                               | 63 899           | 59 430    |
| Total affaires directes                                                         | 2 100 281        | 2 050 570 |
| Total affaires indirectes (réassurances acceptées)                              | 10 071           | 9 425     |
| <b>Total primes brutes non-vie</b>                                              | <b>2 110 352</b> | 2 059 995 |
| Vie                                                                             | 653 691          | 595 296   |
| Assurance vie pour lesquelles le risque de placement est supporté par des tiers | 81 954           | 93 700    |
| Total affaires directes                                                         | 735 645          | 688 996   |
| <b>Total primes brutes vie</b>                                                  | <b>735 645</b>   | 688 996   |

Le Groupe Mobilière exerce son activité en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein.

| <b>2 Parts des réassureurs</b>                                                                         | <b>2008<br/>Non-vie</b> | 2007        | <b>2008<br/>Vie</b> | 2007      |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-------------|---------------------|-----------|
| milliers de CHF                                                                                        |                         |             |                     |           |
| Brut                                                                                                   | – 12 294                | – 12 489    | 196                 | 336       |
| Parts des réassureurs                                                                                  | 3 763                   | 861         | 0                   | 0         |
| <b>Variation du report de primes pour compte propre</b>                                                | <b>– 8 531</b>          | – 11 628    | <b>196</b>          | 336       |
| Brut                                                                                                   | – 1 196 127             | – 1 228 658 | – 725 156           | – 625 368 |
| Parts des réassureurs                                                                                  | 83 031                  | 80 718      | 30 343              | 24 946    |
| <b>Paiements pour sinistres/prestations d'assurances payées pour compte propre</b>                     | <b>– 1 113 096</b>      | – 1 147 940 | <b>– 694 813</b>    | – 600 422 |
| Brut                                                                                                   | 121 522                 | – 111 025   | – 63 152            | – 44 913  |
| Parts des réassureurs                                                                                  | – 124 111               | – 33 952    | 0                   | 0         |
| <b>Variation de la provision pour sinistres et des autres provisions techniques pour compte propre</b> | <b>– 2 589</b>          | – 144 977   | <b>– 63 152</b>     | – 44 913  |

En vie, il n'y a pas de parts de réassurance dans la variation de la réserve mathématique ni dans les provisions pour le compte et au risque de tiers.

| <b>3 Frais techniques</b><br>milliers de CHF    | <b>2008<br/>Non-vie</b> | 2007             | <b>2008<br/>Vie</b> | 2007             |
|-------------------------------------------------|-------------------------|------------------|---------------------|------------------|
| Frais d'agences et autres frais de distribution | - 320 891               | - 320 634        | - 38 229            | - 37 812         |
| Frais d'administration                          | - 213 600               | - 188 112        | - 75 616            | - 72 422         |
| <b>Frais techniques brut</b>                    | <b>- 534 491</b>        | <b>- 508 746</b> | <b>- 113 845</b>    | <b>- 110 234</b> |
| Parts des réassureurs                           | 17 235                  | 14 503           | 0                   | 0                |
| <b>Frais techniques pour compte propre</b>      | <b>- 517 256</b>        | <b>- 494 243</b> | <b>- 113 845</b>    | <b>- 110 234</b> |

Les frais de personnel s'élèvent à 234,2 mio CHF (exercice précédent: 220,0 mio CHF).

| <b>4 Résultat des placements pour le compte et au risque de tiers</b><br>milliers de CHF | <b>2008</b>      | 2007          |
|------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|---------------|
| Produits/bénéfices et pertes réalisé-e-s                                                 | 58 125           | 80 529        |
| Bénéfices non réalisés                                                                   | 62               | 3 609         |
| Pertes non réalisées                                                                     | - 268 056        | - 29 752      |
| <b>Résultat des placements pour le compte et au risque de tiers</b>                      | <b>- 209 869</b> | <b>54 386</b> |

| <b>5 Produits/Charges des placements</b><br>milliers de CHF | <b>2008<br/>Non-vie</b> | 2007            | <b>2008<br/>Vie</b> | 2007            |
|-------------------------------------------------------------|-------------------------|-----------------|---------------------|-----------------|
| Produit des titres                                          | 136 713                 | 116 086         | 97 981              | 88 848          |
| Produit des placements immobiliers                          | 45 571                  | 43 879          | 12 477              | 11 997          |
| Produit des participations non consolidées                  | 6 384                   | 5 442           | 0                   | 0               |
| Intérêts sur dépôts                                         | 409                     | 436             | 0                   | 0               |
| Revalorisations sur placements                              | 4 839                   | 6 758           | 287                 | 1 302           |
| Profits provenant de la réalisation de placements           | 136 722                 | 121 173         | 61 472              | 37 654          |
| Autres produits de placement                                | 30 294                  | 27 551          | 9 626               | 7 908           |
| <b>Produits des placements</b>                              | <b>360 932</b>          | <b>321 325</b>  | <b>181 843</b>      | <b>147 709</b>  |
| Charge des placements immobiliers                           | - 8 909                 | - 10 802        | - 2 890             | - 2 885         |
| Amortissements sur placements                               | - 431 779               | - 53 164        | - 236 130           | - 35 878        |
| Pertes provenant de la réalisation de placements            | - 87 296                | - 7 065         | - 25 920            | - 6 110         |
| Charges de gestion                                          | - 7 331                 | - 7 659         | - 3 257             | - 3 018         |
| Autres charges de placement                                 | - 1 561                 | - 1 322         | - 123               | - 118           |
| <b>Charges des placements</b>                               | <b>- 536 876</b>        | <b>- 80 012</b> | <b>- 268 320</b>    | <b>- 48 009</b> |

## 6 Autres produits financiers/charges financières

Les autres produits financiers comprennent des gains de change réalisés/non réalisés sur des postes en monnaies étrangères et autres produits d'intérêts.

Les autres charges financières comprennent des pertes de change réalisées/non réalisées sur des postes en monnaies étrangères, ainsi que d'autres intérêts passifs.

## 7 Résultats extraordinaires

Le résultat extraordinaire de 27,1 millions de CHF (charges) en non-vie se compose d'un produit de 7,6 millions de CHF et de charges pour 34,7 millions de CHF. Le produit extraordinaire en non-vie de 7,6 millions de CHF provient de la valorisation des provisions pour les caisses de pension en vue de la fusion de ces dernières au 1<sup>er</sup> janvier 2009. Cf. indications relatives aux institutions de prévoyance selon la recommandation Swiss GAAP RPC 16 (sous Autres éléments comptables). La charge extraordinaire de 34,7 millions de CHF correspond à l'indemnisation versée aux caisses de pension en rapport avec les pertes résultant de la gestion de fortune.

Les charges extraordinaires non-vie de 20,0 millions de CHF de l'exercice précédent correspondent aux apports qu'il est prévu que la Mobilière Suisse Société d'assurances SA verse à la Caisse de pension du personnel des agences en vue de la fusion de cette dernière, prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2009, avec la Caisse de pension des collaborateurs du Groupe Mobilière.

## 8 Impôts

milliers de CHF

|                                                     | 2008<br>Non-vie | 2007            | 2008<br>Vie    | 2007           |
|-----------------------------------------------------|-----------------|-----------------|----------------|----------------|
| Impôts courants sur les bénéfices et sur le capital | - 28 553        | - 44 850        | - 955          | - 6 145        |
| Impôts différés                                     | 11 010          | - 1 630         | - 499          | - 577          |
| <b>Impôts</b>                                       | <b>- 17 543</b> | <b>- 46 480</b> | <b>- 1 454</b> | <b>- 6 722</b> |

Le taux des impôts différés de 22% correspond au taux réellement prévu. Il a été calculé sur la base du résultat avant impôts. Par prudence, il n'est pas tenu compte de réductions d'impôts susceptibles de résulter de reports de pertes fiscales, à savoir des impôts différés actifs de 13,2 millions de CHF (31.12.2007: 0 million de CHF).

## Explications concernant le bilan

## 9 Placements

milliers de CHF

|                                                                                     | 2008              | 2007              |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Titres à revenu fixe (valeur actuelle 2008: 6 473 458; 2007: 6 263 254)             | 6 628 191         | 6 470 026         |
| Actions et parts de fonds** (valeur d'acquisition 2008: 1 989 177; 2007: 1 949 447) | 1 305 997         | 2 104 632         |
| Placements immobiliers (valeur d'acquisition 2008: 1 045 975; 2007: 1 043 055)      | 1 034 428         | 1 013 099         |
| Prêts hypothécaires                                                                 | 466 816           | 458 215           |
| Autres prêts                                                                        | 675 696           | 576 647           |
| Participations non consolidées                                                      | 87 030            | 87 159            |
| Dépôts auprès des entreprises d'assurance cédantes                                  | 7 714             | 9 403             |
| Autres placements de capitaux                                                       | 573 990           | 144 481           |
| <b>Placements de capitaux*</b>                                                      | <b>10 779 862</b> | <b>10 863 662</b> |
| * sans liquidités (actifs circulants)                                               | 145 605           | 116 254           |
| ** fonds immobiliers et participations dans des sociétés immobilières inclus        | 411 676           | 491 900           |

## Corrections de valeur

milliers de CHF

|                           | 2008      | 2007     |
|---------------------------|-----------|----------|
| Actions et parts de fonds | - 720 250 | - 90 705 |
| Hypothèques               | - 1 185   | - 1 404  |
| Prêts                     | 0         | - 758    |

| <b>Instruments financiers dérivés</b>                                       | <b>2008<br/>Valeur<br/>actuelle active</b> | 2007  | <b>2008<br/>Valeur<br/>actuelle passive</b> | 2007   |
|-----------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|-------|---------------------------------------------|--------|
| milliers de CHF                                                             |                                            |       |                                             |        |
| <b>Devises</b>                                                              |                                            |       |                                             |        |
| à des fins de couverture                                                    | <b>19 279</b>                              | 0     | <b>0</b>                                    | 11 601 |
| <b>Instruments de placement du capital propre et indices correspondants</b> |                                            |       |                                             |        |
| à d'autres fins                                                             | <b>6 774</b>                               | 7 075 | <b>0</b>                                    | 0      |
| <b>Total</b>                                                                | <b>26 053</b>                              | 7 075 | <b>0</b>                                    | 11 601 |

| <b>Report sur les valeurs inscrites au bilan</b> | <b>2008</b>   | 2007  | <b>2008</b> | 2007   |
|--------------------------------------------------|---------------|-------|-------------|--------|
| milliers de CHF                                  |               |       |             |        |
| Actions et parts de fonds                        | <b>6 774</b>  | 7 075 | <b>0</b>    | 0      |
| Autres passifs de courte durée                   | <b>0</b>      | 0     | <b>0</b>    | 11 601 |
| Autres actifs                                    | <b>19 279</b> | 0     | <b>0</b>    | 0      |
| <b>Total</b>                                     | <b>26 053</b> | 7 075 | <b>0</b>    | 11 601 |

**10 Tableau des actifs immobilisés****Placements immobiliers  
(placements)**

|                                                                             |                  |           |
|-----------------------------------------------------------------------------|------------------|-----------|
| milliers de CHF                                                             |                  |           |
|                                                                             | <b>2008</b>      | 2007      |
| <b>Valeur comptable nette au 1.1.</b>                                       | <b>1 013 099</b> | 962 063   |
| <b>Valeurs d'acquisition</b>                                                |                  |           |
| Etat au 1.1.                                                                | <b>1 043 055</b> | 1 015 881 |
| Entrées                                                                     | <b>47 724</b>    | 62 804    |
| Sorties                                                                     | <b>- 44 804</b>  | - 35 630  |
| Etat au 31.12.                                                              | <b>1 045 975</b> | 1 043 055 |
| <b>Corrections de valeur cumulées</b>                                       |                  |           |
| Etat au 1.1.                                                                | <b>- 135 294</b> | - 143 674 |
| Amortissements                                                              | <b>- 7 973</b>   | - 6 187   |
| Revalorisations                                                             | <b>3 403</b>     | 5 861     |
| Sorties                                                                     | <b>20 425</b>    | 8 706     |
| Etat au 31.12.                                                              | <b>- 119 439</b> | - 135 294 |
| <b>Réserves de réévaluation (avant déduction d'impôts différées) 31.12.</b> | <b>107 892</b>   | 105 338   |
| <b>Valeur comptable nette au 31.12.*</b>                                    | <b>1 034 428</b> | 1 013 099 |
| * dont immeubles en construction                                            | <b>28 595</b>    | 47 755    |
| * dont terrains non bâtis                                                   | <b>23 100</b>    | 24 500    |
| Différence entre valeurs actuelles et valeurs d'acquisition au 31.12.       | <b>- 11 547</b>  | - 29 956  |

| milliers de CHF                         | Participations non<br>consolidées (placement) |        | Immobilisations<br>incorporelles |         |
|-----------------------------------------|-----------------------------------------------|--------|----------------------------------|---------|
|                                         | 2008                                          | 2007   | 2008                             | 2007    |
| <b>Valeur comptable nette au 1.1.</b>   | <b>87 159</b>                                 | 87 207 | <b>7 045</b>                     | 4 621   |
| <b>Valeurs d'acquisition</b>            |                                               |        |                                  |         |
| Etat au 1.1.                            | <b>86 985</b>                                 | 86 985 | <b>15 902</b>                    | 10 532  |
| Entrées                                 | <b>146</b>                                    | 0      | <b>11 577</b>                    | 5 633   |
| Sorties                                 | <b>- 361</b>                                  | 0      | <b>- 2 204</b>                   | - 263   |
| Etat au 31.12.                          | <b>86 770</b>                                 | 86 985 | <b>25 275</b>                    | 15 902  |
| <b>Corrections de valeur cumulées</b>   |                                               |        |                                  |         |
| Etat au 1.1.                            | <b>174</b>                                    | 222    | <b>- 8 857</b>                   | - 5 911 |
| Modification de valeur                  | <b>- 21</b>                                   | - 48   | <b>0</b>                         | 0       |
| Amortissements ordinaires               | <b>0</b>                                      | 0      | <b>- 4 642</b>                   | - 3 056 |
| Sorties                                 | <b>107</b>                                    | 0      | <b>2 068</b>                     | 110     |
| Etat au 31.12.                          | <b>260</b>                                    | 174    | <b>- 11 431</b>                  | - 8 857 |
| <b>Valeur comptable nette au 31.12.</b> | <b>87 030</b>                                 | 87 159 | <b>13 844</b>                    | 7 045   |

| milliers de CHF                         | Immeubles d'exploitation |           | Installations et<br>équipements |          | Total immobilisations<br>corporelles |           |
|-----------------------------------------|--------------------------|-----------|---------------------------------|----------|--------------------------------------|-----------|
|                                         | 2008                     | 2007      | 2008                            | 2007     | 2008                                 | 2007      |
| <b>Valeur comptable nette au 1.1.</b>   | <b>140 166</b>           | 141 413   | <b>31 897</b>                   | 28 985   | <b>172 063</b>                       | 170 398   |
| <b>Valeurs d'acquisition</b>            |                          |           |                                 |          |                                      |           |
| Etat au 1.1.                            | <b>260 408</b>           | 257 106   | <b>79 993</b>                   | 70 005   | <b>340 401</b>                       | 327 111   |
| Entrées                                 | <b>461</b>               | 3 302     | <b>14 749</b>                   | 13 344   | <b>15 210</b>                        | 16 646    |
| Sorties                                 | <b>0</b>                 | 0         | <b>- 15 822</b>                 | - 3 356  | <b>- 15 822</b>                      | - 3 356   |
| Transfert                               | <b>- 3 147</b>           | 0         | <b>3 147</b>                    | 0        | <b>0</b>                             | 0         |
| Etat au 31.12.                          | <b>257 722</b>           | 260 408   | <b>82 067</b>                   | 79 993   | <b>339 789</b>                       | 340 401   |
| <b>Corrections de valeur cumulées</b>   |                          |           |                                 |          |                                      |           |
| Etat au 1.1.                            | <b>- 120 242</b>         | - 115 693 | <b>- 48 096</b>                 | - 41 020 | <b>- 168 338</b>                     | - 156 713 |
| Amortissements ordinaires               | <b>- 4 552</b>           | - 4 549   | <b>- 11 830</b>                 | - 9 915  | <b>- 16 382</b>                      | - 14 464  |
| Sorties                                 | <b>0</b>                 | 0         | <b>15 554</b>                   | 2 839    | <b>15 554</b>                        | 2 839     |
| Etat au 31.12.                          | <b>- 124 794</b>         | - 120 242 | <b>- 44 372</b>                 | - 48 096 | <b>- 169 166</b>                     | - 168 338 |
| <b>Valeur comptable nette au 31.12.</b> | <b>132 928</b>           | 140 166   | <b>37 695</b>                   | 31 897   | <b>170 623</b>                       | 172 063   |

|                                                                                            |                  |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|-----------|
| <b>Valeurs d'assurance incendie</b>                                                        | <b>2008</b>      | 2007      |
| milliers de CHF                                                                            |                  |           |
| Valeurs d'assurance incendie des placements immobiliers et des immobilisations corporelles | <b>1 275 214</b> | 1 335 144 |

| <b>11 Créances</b>                                                                         | <b>2008</b>    | 2007    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|---------|
| milliers de CHF                                                                            |                |         |
| Créances sur des preneurs d'assurance                                                      | <b>62 656</b>  | 53 191  |
| ./.. corrections de valeur                                                                 | <b>- 8 676</b> | - 9 758 |
| Créances sur des compagnies d'assurances                                                   | <b>37 241</b>  | 87 265  |
| ./.. corrections de valeur                                                                 | <b>- 800</b>   | - 800   |
| Créances sur des agents et des intermédiaires d'assurance                                  | <b>1 203</b>   | 899     |
| Créances sur des participations non consolidées et d'autres entreprises et personnes liées | <b>8 109</b>   | 5 085   |
| <b>Créances</b>                                                                            | <b>99 733</b>  | 135 882 |

| <b>12 Autres actifs</b>    | <b>2008</b>   | 2007   |
|----------------------------|---------------|--------|
| milliers de CHF            |               |        |
| Autres actifs              | <b>62 839</b> | 48 738 |
| ./.. corrections de valeur | <b>- 458</b>  | - 585  |
| <b>Autres actifs</b>       | <b>62 381</b> | 48 153 |

| <b>13 Provisions techniques</b>                 | <b>2008<br/>Non-vie</b> | 2007      | <b>2008<br/>Vie</b> | 2007      |
|-------------------------------------------------|-------------------------|-----------|---------------------|-----------|
| milliers de CHF                                 |                         |           |                     |           |
| Reports de primes                               | <b>431 240</b>          | 422 709   | <b>41 982</b>       | 42 178    |
| Provisions pour sinistres                       | <b>3 479 793</b>        | 3 476 950 | <b>1 134 210</b>    | 1 071 057 |
| Réserve mathématique                            | <b>0</b>                | 0         | <b>2 056 052</b>    | 1 965 154 |
| Parts d'excédents créditées aux assurés         | <b>0</b>                | 0         | <b>2 757</b>        | 2 794     |
| Autres provisions techniques                    | <b>158 909</b>          | 158 971   | <b>0</b>            | 0         |
| Provision pour catastrophes                     | <b>200 000</b>          | 200 000   | <b>0</b>            | 0         |
| Provision pour vieillissement, maladie          | <b>10 196</b>           | 10 116    | <b>0</b>            | 0         |
| <b>Provisions techniques pour compte propre</b> | <b>4 280 138</b>        | 4 268 746 | <b>3 235 001</b>    | 3 081 183 |
| Parts des réassureurs                           | <b>215 152</b>          | 335 896   | <b>0</b>            | 0         |
| <b>Provisions techniques brutes</b>             | <b>4 495 290</b>        | 4 604 642 | <b>3 235 001</b>    | 3 081 183 |

| <b>14 Provisions pour participations futures des assurés aux excédents</b> | <b>2008<br/>Non-vie</b> | 2007    | <b>2008<br/>Vie</b> | 2007    |
|----------------------------------------------------------------------------|-------------------------|---------|---------------------|---------|
| milliers de CHF                                                            |                         |         |                     |         |
| <b>Provisions pour participations futures des assurés aux excédents</b>    | <b>161 184</b>          | 148 571 | <b>296 677</b>      | 304 277 |

**15 Provisions non techniques (financières)**

milliers de CHF

|                            | Provisions<br>pour impôts | Autres provisions | Provisions pour<br>restructuration | Total provisions<br>non techniques<br>(financières) |
|----------------------------|---------------------------|-------------------|------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| <b>Etat au 31.12. 2006</b> | <b>178 622</b>            | <b>87 713</b>     | <b>740</b>                         | <b>267 075</b>                                      |
| Utilisation                | 0                         | - 52 183          | - 76                               | - 52 259                                            |
| Dissolution                | - 21 981                  | - 4               | - 102                              | - 22 087                                            |
| Constitution               | 5 249                     | 30 824            | 0                                  | 36 073                                              |
| <b>Etat au 31.12. 2007</b> | <b>161 890</b>            | <b>66 350</b>     | <b>562</b>                         | <b>228 802</b>                                      |
| Utilisation                | 0                         | - 5 128           | 0                                  | - 5 128                                             |
| Dissolution                | - 58 139                  | - 7 807           | - 224                              | - 66 170                                            |
| Constitution               | 4 604                     | 35 095            | 0                                  | 39 699                                              |
| <b>Etat au 31.12. 2008</b> | <b>108 355</b>            | <b>88 510</b>     | <b>338</b>                         | <b>197 203</b>                                      |

Les provisions pour impôts concernent des impôts différés sur le revenu. Des impôts différés actifs naissent lorsque des principes d'évaluation autres que ceux fiscalement déterminants sont appliqués pour l'établissement des comptes consolidés.

Une provision de 22,4 millions de CHF (31.12. 2007: 30,0 millions de CHF) a été constituée dans les Autres provisions en prévision de la fusion au 31.12. 2008. Voir les indications relatives aux institutions de prévoyance selon la recommandation Swiss GAAP RPC 16, sous Autres éléments comptables. Sous Autres provisions figure également une provision de 34,7 millions de CHF destinée à compenser les pertes subies par les caisses de pension en gestion de fortune. Au demeurant, les autres provisions concernent essentiellement les immobilisations incorporelles/corporelles ainsi que des prestations à des collaborateurs ou d'anciens collaborateurs.

**16 Autres engagements à court terme**

milliers de CHF

|                                                                                                     | <b>2008</b>    | 2007    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|---------|
| Engagements en rapport avec des opérations d'assurance                                              | <b>415 259</b> | 344 062 |
| Engagements envers des participations non consolidées<br>et d'autres entreprises et personnes liées | <b>73 741</b>  | 52 306  |
| <b>Autres engagements à court terme</b>                                                             | <b>489 000</b> | 396 368 |

Les engagements en rapport avec des opérations d'assurance incluent les primes payées d'avance pour un montant de 388,8 mio CHF (31.12. 2007: 301,5 mio CHF).

**17 Capital-actions/réserves de capital**

Le capital-actions de la Mobilière Suisse Holding SA est constitué comme jusqu'ici de 2 millions d'actions nominatives de 100 CHF nominal, entièrement libérées. Il est détenu à 100% par la Mobilière Suisse Société Coopérative. Les statuts contiennent des dispositions limitant la transmissibilité des actions nominatives.

Les réserves de capital correspondent à l'agio de la Mobilière Suisse Holding SA.

|                                        |               |        |
|----------------------------------------|---------------|--------|
| <b>Autres éléments comptables</b>      | <b>2008</b>   | 2007   |
| milliers de CHF                        |               |        |
| <b>Remarques concernant le bilan</b>   |               |        |
| Engagements conditionnels              | <b>4 759</b>  | 6 123  |
| Autres engagements non portés au bilan | <b>69 154</b> | 33 157 |

Les engagements conditionnels concernent des obligations de garantie en faveur de tiers. Les autres engagements qui ne doivent pas être portés au bilan comprennent les dépenses futures pour contrats non résiliables d'une durée de plus d'un an.

#### Transactions avec des parties liées (Mobilière Suisse Société Coopérative)

|                                                        |                |         |
|--------------------------------------------------------|----------------|---------|
| Prêts à long terme (engagements)                       | <b>150 000</b> | 150 000 |
| Avoirs en compte courant                               | <b>8 070</b>   | 5 003   |
| Dettes en compte courant                               | <b>73 741</b>  | 52 305  |
| Charge d'intérêts sur prêts à long terme (engagements) | <b>7 500</b>   | 6 750   |
| Charge d'intérêts sur compte-courant                   | <b>3 170</b>   | 2 074   |
| Autres produits (frais d'administration imputés)       | <b>947</b>     | 882     |

#### Indications relatives à la gestion des risques

L'organisation de la gestion des risques à l'échelle de l'entreprise et du système de contrôle interne relève de la responsabilité suprême du Conseil d'administration. Ce dernier définit les stratégies et les lignes directrices de la politique de gestion des risques. Le pilotage obéit aux processus présentés sur le graphique ci-dessous.

#### Risques, processus et comités de pilotage

| Niveau opérationnel                      |                                                                      |                                                                                              | Niveau stratégique                          |                                |
|------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------------|
| Risques techniques<br>– Non-vie<br>– Vie | Risques financiers<br>– Marché<br>– Crédit<br>– Structure financière | Risques opérationnels<br>– Processus<br>– Personnel<br>– Systèmes<br>– Événements extérieurs | Stratégie et risques liés à l'environnement | Risques inhérents aux systèmes |
| Processus ALM                            |                                                                      | Processus ORM                                                                                | Stratégie processus                         |                                |
| Comité stratégique ALM                   |                                                                      | Comité ORM                                                                                   | Comité de direction                         |                                |

ALM = Asset Liability Management  
ORM = Operational Risk Management

Pour tout complément d'information, voir le chapitre Gestion des risques en page 60.

### Indications relatives aux institutions de prévoyance selon la recommandation Swiss GAAP RPC 16

Il n'y a pas de réserves de cotisations d'employeur au 31.12. 2008, ni au 31.12. 2007.

| Avantages économiques/<br>engagement et coût<br>de la prévoyance | Sur/<br>sous-couver-<br>ture selon<br>Swiss<br>GAAP RPC 26 | Part économique de<br>l'entreprise | Modification<br>avec effet<br>sur<br>le résultat<br>de l'exercice | Contributions<br>pour<br>la période | Coût de la prévoyance dans<br>les charges de personnel |               |        |
|------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------------------------|---------------|--------|
| Milliers de CHF                                                  | 31.12.2008                                                 | 31.12.2008                         | 31.12.2007                                                        | 2008                                | 2008                                                   | 2008          | 2007   |
| Plans de prévoyance<br>sans sur/sous-couverture                  | 0                                                          | 0                                  | 0                                                                 | 0                                   | 19 858                                                 | 19 858        | 15 583 |
| <b>Total</b>                                                     | <b>0</b>                                                   | <b>0</b>                           | 0                                                                 | <b>0</b>                            | <b>19 858</b>                                          | <b>19 858</b> | 15 583 |

Le Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA a donné son feu vert, le 31 octobre 2007, aux travaux devant aboutir à la fusion, au 1<sup>er</sup> janvier 2009, de la Caisse de pension du personnel des agences et de la Caisse de pension des collaborateurs du Groupe Mobilière. Les agents généraux et la Mobilière Suisse Société d'assurances SA, en tant que représentants de l'employeur, participeront au financement des apports nécessaires à l'ajustement du taux de couverture de la Caisse de pension du personnel des agences à celui de la Caisse de pension des collaborateurs du Groupe.

Au 31.12. 2008, date de référence du bilan, des provisions de 22,4 millions de CHF sont constituées en prévision des coûts de cette fusion. Les coûts de la fusion supportés par la Mobilière Suisse Société d'assurance SA régularisés au 31.12. 2007 ont diminué de 7,6 millions de CHF pendant l'exercice 2008.

### Evénements postérieurs à la date du bilan

Les comptes annuels consolidés ont été approuvés le 24 février 2009 par le Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA. Ils tiennent compte de tous les événements qui étaient connus à la date du bilan et dont l'origine est antérieure à celle-ci. Aucun événement d'origine postérieure à la date du bilan ayant une incidence importante sur les états financiers ou l'appréciation de ceux-ci, et qui, en conséquence, devrait être mentionné dans l'annexe, n'était connu au moment de l'approbation des comptes.

**Rapport de l'organe de révision  
sur les comptes consolidés**

À l'Assemblée générale de la Mobilière Suisse Holding SA Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié les comptes consolidés ci-joints de la Mobilière Suisse Holding SA, comprenant le compte de profits et pertes, bilan, tableau de financement, tableau des capitaux propres et l'annexe (pages 70 à 90) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008.

**Responsabilité du conseil d'administration**

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales incombe au conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

**Responsabilité de l'organe de révision**

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à émettre une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures de vérification en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les autres informations contenues dans les comptes consolidés. Le choix des procédures de vérification relève du jugement de l'auditeur. Ceci inclut l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significa-

tives résultant de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne, pour autant que celui-ci soit déterminant pour l'établissement des comptes consolidés, afin de définir les procédures de vérification adaptées aux circonstances et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. En outre, l'audit comprend une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

**Opinion d'audit**

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Zurich, le 24 février 2009

PricewaterhouseCoopers SA

Peter Lüssi  
Expert-réviseur  
Réviseur responsable

Christoph Murg

## Représentations

(état au 1<sup>er</sup> janvier 2009)

|                                            |                                                                                  |                                                                                                       |
|--------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Siège principal non-vie</b>             | Mobilière Suisse Société d'assurances SA<br>Direction                            | Bundesgasse 35<br>Case postale 8726<br>3001 Berne<br>téléphone 031 389 61 11<br>téléfax 031 389 68 52 |
| <b>Direction Affaires Courtiers</b>        | Schweizerische Mobiliar Versicherungsgesellschaft AG<br>Direktion Maklergeschäft | Genferstrasse 11<br>Postfach 2078<br>8027 Zurich                                                      |
|                                            | Mobilière Suisse<br>Société d'assurances SA<br>Direction Affaires Courtiers      | Rue de la Cité 1<br>Case postale 5224<br>1211 Genève 11                                               |
| <b>Siège principal vie</b>                 | Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA                              | Chemin de la Redoute 54<br>1260 Nyon 1<br>téléphone 022 363 94 94<br>téléfax 022 361 78 28            |
| <b>Service Courtiers MobiLife</b>          | Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA                              | Chemin de la Redoute 54<br>1260 Nyon 1                                                                |
| <b>Protekta<br/>Protection juridique</b>   | Protekta<br>Assurance de protection juridique SA                                 | Monbijoustrasse 68<br>Case postale<br>3001 Berne<br>téléphone 031 389 85 00<br>téléfax 031 389 85 99  |
| <b>Call Service</b>                        | Mobi24<br>Call-Service-Center SA                                                 | Bundesgasse 35<br>3001 Berne<br>téléphone 0800 16 16 16 16                                            |
| <b>Conseil risques</b>                     | Protekta<br>Conseils-Risques-SA                                                  | Monbijoustrasse 5<br>3001 Berne                                                                       |
| <b>Gestion de sinistres pour des tiers</b> | XpertCenter SA                                                                   | Monbijoustrasse 5<br>3001 Berne                                                                       |

## Agences générales et agents généraux

(état au 1<sup>er</sup> janvier 2009)

|                           |                                                         |                     |
|---------------------------|---------------------------------------------------------|---------------------|
| <b>Argovie</b>            | Aarau                                                   | Daniel Probst       |
|                           | Baden                                                   | Marc Périllard      |
|                           | Lenzburg                                                | Markus Fisler       |
|                           | Muri (Freiamt)                                          | Martin Egli         |
|                           | Reinach                                                 | Andreas Huber       |
|                           | Rheinfelden                                             | Roger Schneider     |
|                           | Zofingen                                                | Raphael Arn         |
| <b>Appenzell Rh. Ext.</b> | Herisau (Rhodes-Extérieures)                            | Adrian Künzli       |
| <b>Appenzell Rh. Int.</b> | Appenzell                                               | Hans Fritsche       |
| <b>Bâle-Ville</b>         | Bâle                                                    | Beat Herzog         |
| <b>Bâle-Campagne</b>      | Aesch                                                   | Roland Hohl         |
|                           | Liestal                                                 | Alfred Guggenbühl   |
| <b>Berne</b>              | Belp                                                    | Christoph Schmutz   |
|                           | Ostermundigen (Berne-Est)                               | Beat Klossner       |
|                           | Berne (Berne-Ville)                                     | Ulrich Hadorn       |
|                           | Berne (Berne-Ouest)                                     | Heinz Etter         |
|                           | Bienne                                                  | Daniel Tschannen    |
|                           | Berthoud                                                | Thomas Trachsler    |
|                           | Herzogenbuchsee                                         | Dennis Borgeaud     |
|                           | Interlaken (Interlaken-Oberhasli)                       | Philipp Mischler    |
|                           | Langenthal                                              | Bernhard Meyer      |
|                           | Laupen                                                  | Max Baumgartner     |
|                           | Lyss                                                    | Patrick Zahnd       |
|                           | Moutier (Moutier-St-Imier)                              | Eric Veya           |
|                           | Spiez                                                   | Peter von Känel     |
| <b>Fribourg</b>           | Thoune                                                  | Herbert Sonderegger |
|                           | Worb (Emmental)                                         | Ulrich Brechbühl    |
|                           | Bulle                                                   | Jacques Yerly       |
|                           | Guin                                                    | Aldo Del Monico     |
|                           | Estavayer-le-Lac                                        |                     |
|                           | (La Broye-Nord Vaudois)                                 | Dominique Torche    |
|                           | Fribourg                                                | Daniel Charrière    |
|                           | Morat (Morat-Anet)                                      | Bernhard Hubacher   |
| <b>Genève</b>             | Genève                                                  | Denis Hostettler    |
| <b>Grisons</b>            | Coire                                                   | Valentin C. Spescha |
|                           | St-Moritz                                               | Dumeng Clavuot      |
| <b>Jura</b>               | Delémont                                                | Patrice Wolff       |
|                           | Porrentruy                                              | Marianne Chapuis    |
| <b>Lucerne</b>            | Hochdorf (Seetal-Rontal)                                | Christoph Blum      |
|                           | Lucerne                                                 | Dominic Frosio      |
|                           | Sursee                                                  | Herbert Heini       |
|                           | Willisau (Willisau-Entlebuch)                           | Stefan Schärli      |
| <b>Neuchâtel</b>          | La Chaux-de-Fonds (Montagnes et Vallées Neuchâteloises) | Daniel Hugli        |
|                           | Neuchâtel                                               | Pierre-André Praz   |

|                                     |                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                              |
|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Nidwald et Obwald</b>            | Sarnen (Obwald et Nidwald)                                                                                                                            | Alfred Tschanz & Roland Arnold                                                                                                                                               |
| <b>Schaffhouse</b>                  | Schaffhouse                                                                                                                                           | Gerhard Schwyn                                                                                                                                                               |
| <b>Schwytz</b>                      | Lachen<br>Schwytz                                                                                                                                     | Roland Egli<br>Stephan Annen-Holdener                                                                                                                                        |
| <b>Soleure</b>                      | Balsthal<br>Olten<br>Soleure                                                                                                                          | Marc Bloch<br>Fabian Aebi-Marbach<br>Hans Jürg Haueter                                                                                                                       |
| <b>St-Gall</b>                      | Buchs (Buchs-Sargans)<br>Flawil<br>Rapperswil (Rapperswil-Glarus)<br>Heerbrugg (Rheintal)<br>St-Gall<br>Wil                                           | Rainer Kostezer<br>Ruedi Germann<br>Rolf Landis<br>Werner Engler<br>Gian Bazzi<br>Thomas Broger                                                                              |
| <b>Thurgovie</b>                    | Rorschach (Arbon-Rorschach)<br>Bischofszell (Haute Thurgovie)<br>Frauenfeld<br>Kreuzlingen<br>Weinfelden                                              | Armin Broger<br>Edwin Hugelshofer<br>Ernst Nüesch<br>Roland Haselbach<br>Franz Koller                                                                                        |
| <b>Tessin</b>                       | Bellinzzone<br>Lugano                                                                                                                                 | Franco R. Ferrari<br>Marco Ferrari                                                                                                                                           |
| <b>Uri</b>                          | Altdorf                                                                                                                                               | Richard Zraggen                                                                                                                                                              |
| <b>Valais</b>                       | Brigue (Haute-Valais)<br>Monthey (Chablais-Riviera)<br>Sion                                                                                           | Andreas Sarbach<br>Yves Rupp<br>Pascal Rey                                                                                                                                   |
| <b>Vaud</b>                         | Lausanne<br>Nyon                                                                                                                                      | Pierre-Alain Wyer<br>Carlo Fracheboud                                                                                                                                        |
| <b>Zoug</b>                         | Zoug                                                                                                                                                  | Klaus Willimann                                                                                                                                                              |
| <b>Zurich</b>                       | Affoltern a. A.<br>Bülach<br>Dielsdorf<br>Dietikon (Limmattal)<br>Horgen<br>Meilen<br>Uster<br>Wetzikon (Wetzikon-Pfäffikon)<br>Winterthour<br>Zurich | Patrick Wittwer<br>Max Suter<br>Peter Tobler<br>Stephan Egli<br>Thomas Schinzel<br>Dario Landis<br>Jean-Jacques Gueissaz<br>Urs J. Fischer<br>Erwin Kurmann<br>Arthur H. Bär |
| <b>Principauté de Liechtenstein</b> | Vaduz                                                                                                                                                 | Kilian Pfister                                                                                                                                                               |

## Impressum

Mobilière Suisse Holding SA,  
Bundesgasse 35,  
CH-3001 Berne  
Téléphone +41 31 389 61 11  
[www.mobi.ch](http://www.mobi.ch)

### Responsabilité générale

Regula Gutjahr, conseillère diplômée en relations  
publiques  
Chargée de la communication financière  
Direction Mobilière, secteur Finances  
[regula.gutjahr@mobi.ch](mailto:regula.gutjahr@mobi.ch)

### Conception graphique et artwork

Carrel Design, Visuelle Gestalter, CH-3305 Iffwil  
[www.carreldesign.ch](http://www.carreldesign.ch)

### Photos

Andreas Greber, Fotostudio, Wabernstrasse 91,  
CH-3007 Berne  
[www.andreasgreber.ch](http://www.andreasgreber.ch)

### Production

Stämpfli Publikationen SA, CH-3006 Berne

### Reliure

Schumacher AG, CH-3185 Schmitten



Mix

Products containing wood from responsibly  
managed forests and recycled wood or fibre  
[www.fsc.org](http://www.fsc.org) Cert. No. SQ5-COC-23903  
© 1996 Forest Stewardship Council

imprimé sur papier supersilk snow